

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*PAIX – TRAVAIL – PATRIE*

-----  
REGION DE L'EXTREME NORD  
-----  
DEPARTEMENT DU MAYO DANAY  
-----  
COMMUNE DE GUEME

REPUBLIC OF CAMEROON  
*PEACE – WORK – FATHERLAND*

-----  
FAR NORTH REGION  
-----  
MAYO DANAY SUBDIVISION  
-----  
GUEME COUNCIL

## PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE GUEME



*Réalisé par la Commune de Guémé avec l'appui technique de l'OAL LHA  
Sur financement PNDP*

Décembre 2011



## SOMMAIRE

Titre	Page
Résumé du PCD.....	iii
Liste des abréviations.....	v
Liste des tableaux.....	vii
Liste des photos.....	viii
Liste des cartes.....	ix
Liste des annexes.....	x
1. Introduction.....	1
1.1. Contexte et justification.....	2
1.1.1. Contexte du développement local.....	2
1.1.2. Contexte d'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) .....	2
1.2 Objectifs PCD.....	3
1.3 Structure du document.....	4
2. Méthodologie.....	5
2.1. Préparation de l'ensemble du processus.....	6
2.1.1. Préparation administrative.....	6
2.1.2. Préparation pédagogique.....	6
2.1.3. Préparation pour la réalisation du DIC.....	6
2.1.4. Préparation pour la réalisation du DEUC.....	7
2.1.5. Préparation pour la réalisation du DPNV.....	7
2.2. Collecte des informations et traitement.....	7
2.2.1. Réalisation du Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV).....	7
2.2.2. Réalisation du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC).....	11
2.2.3. Réalisation du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC).....	11
2.3. Consolidation des données du diagnostic et Cartographie.....	12
2.3.1. La synthèse des données du diagnostic par village.....	12
2.3.2. L'élaboration d'un projet de plan d'utilisation et de gestion durable des terres.....	13
2.3.3. Mise en commun de tous les produits du diagnostic.....	13
2.4. Atelier de planification de mobilisation des ressources et programmation.....	13
2.4.1. Préparation de l'atelier de planification.....	13
2.4.2. Atelier de planification proprement dit.....	13
2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.....	14
3. Présentation sommaire de la Commune.....	15
3.1. Localisation de la Commune.....	18
3.2. Milieu biophysique.....	18
3.2.1. Climat.....	18
3.2.2. Relief.....	18
3.2.3. Sol.....	18
3.2.4. Hydrographie.....	18
3.2.5. Flore.....	18
3.2.6. Faune.....	18
3.3. Milieu humain.....	19
3.3.1. Quelques repères historiques de la Commune.....	19
3.3.2. Population, Ethnies.....	19
3.3.3. Relations entre les différents groupes ethniques.....	19
3.3.4. Organisation sociale.....	19
3.3.5. Religions.....	19
3.3.6. Habitat .....	20

3.3.7. Système foncier.....	20
3.3.8. Principales activités économiques.....	20
3.4. Principales infrastructures par secteur.....	20
3.4.1. Dans le secteur de l'éducation de base.....	21
3.4.2. Secteur de l'enseignement secondaire.....	21
3.4.3. Dans le secteur de la santé.....	21
3.4.4. Dans le secteur de l'eau et de l'énergie.....	21
3.4.5. Dans le secteur des télécommunications.....	22
3.4.6. Dans le secteur du commerce.....	22
3.4.7. Le secteur des travaux public.....	22
3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune.....	23
4. Synthèse des résultats des diagnostics.....	24
4.1. Synthèse des résultats du DIC.....	25
4.2. Synthèse des résultats du DEUC et DPNV.....	28
5. Recherche des solutions.....	40
6. Besoins consolidés par composante	51
7. Plan d'utilisation et de gestion durable des terres (PUGT).....	69
8. Planification stratégique.....	73
8.1. Vision et objectifs du PCD .....	74
8.3. Développement de l'économie locale.....	112
8.3.1. Situation de l'économie locale.....	112
8.3.2. Le secteur primaire.....	112
8.3.3. Le secteur secondaire.....	112
8.3.4. Le Secteur tertiaire.....	112
8.4 possibilité de création d'emplois et de richesse dans la commune.....	113
8.5 Coût estimatif du PCD.....	115
9. Programmation.....	116
10. Mécanismes de suivi évaluation.....	128
10.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD.....	129
10.1.1. Attributions du comité de suivi évaluation.....	129
10.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting.....	130
10.4. Mécanisme de préparation du PIA 2 et de révision du PCD .....	130
11. Plan de communication.....	131
12. Conclusion.....	133
Bibliographie	135
Annexes.....	136

## Résumé

Le Cameroun a souscrit en 2000 aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations Unies, et a traduit concrètement cette volonté en 2003 dans son document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Élaboré dans le cadre de la deuxième génération de programme d'ajustement structurel, le DSRP constitue le cadre de référence de toute intervention en matière de développement au Cameroun.

Considéré comme le DRSP de deuxième génération, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) formulé par le gouvernement camerounais tient à poursuivre les OMD. C'est dans cette dynamique de réduction de pauvreté à la base que la Commune de Guémé a entrepris de réaliser un Plan Communal de Développement (PCD) et de s'arrimer ainsi au DSCE, dont la matrice de suivi décrit clairement les programmes et projets auxquels le Cameroun doit s'atteler pour devenir un pays émergent en 2035.

La démarche de l'élaboration du Plan Communal de Guémé s'inspire des dispositions prévues en matière de décentralisation par la loi fondamentale du Cameroun N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972, et complétées par les lois N°2004/17 et 2004/18 et 2004/19 fixant respectivement les règles générales applicables en matière de décentralisation et les règles applicables aux communes et aux régions. Elle est appuyée par le Programme National de Développement Participatif (PNDP), dans sa mission d'assistance du Gouvernement dans la mise en place des mécanismes de financement décentralisé et de renforcement des capacités des collectivités territoriales décentralisées.

La Commune de Guémé est située au nord du bec de canard dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun, dans le département du Mayo Danay, entre les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> degrés de latitude nord et les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> degrés de longitude est. C'est une commune jeune, qui malgré les atouts dont elle dispose, a du mal à décoller sur le plan socioéconomique.

Le PCD de Guémé a été élaboré suivant une démarche participative qui a permis d'identifier tous les problèmes de la Commune, à travers la réalisation des diagnostics de l'institution communale, de l'espace urbain communal et au niveau des 18 villages que compte la Commune. S'en est suivie une étape de programmation des activités à mener, un plan d'utilisation et de gestion durable des terres, une esquisse du plan de passation des marchés du plan d'investissement annuel et enfin la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation.

Il ressort du présent PCD que les populations de Guémé sont confrontées à des contraintes qui entravent leur bien être et leur épanouissement à plusieurs niveaux. Il s'agit notamment dans les secteurs productifs de la faible production agricole animale et halieutique, du non respect de la réglementation de pêche sur le fleuve Logone par les pêcheurs, la dégradation du potentiel faunique, floristique et de l'environnement, la faible mobilisation des populations autour des activités génératrices de revenus, les difficultés de développement du secteur de l'artisanat et des AGR, les difficultés de développement du secteur minier, le faible développement des activités touristiques, la recrudescence des conflits fonciers agropastoraux.

Pour ce qui est de son cadre de vie les problèmes concernent les difficultés d'accès aux soins de santé et la vulnérabilité au VIH/SIDA, des difficultés d'accès à une éducation de base et à un enseignement secondaire de qualité ; la forte déperdition scolaire dans le

primaire, le secondaire et le supérieur, des difficultés d'accès à l'énergie électrique et à l'eau potable, l'enclavement saisonnier de la Commune, la faible urbanisation de la et le mauvais état des routes, les difficultés de pratique des activités sportives, et les difficultés d'accès à l'information et à l'actualité.

Sur le plan social les problèmes concernent, les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, les difficulté d'accès à la citoyenneté des groupes vulnérables (enfants, jeunes filles, handicapés, vieillards), les difficultés d'émancipation de la femme et de la famille, les difficultés de valorisation du potentiel culturel local, les difficultés de d'acquisition des biens de première nécessité , les difficultés de commercialisation des produits, les difficultés de déplacement des biens et des personnes, les difficultés d'accès aux techniques de l'information et de la communication, le faible développement institutionnel de la commune, , les difficultés d'accès aux emplois décents et à la formation professionnelle, les difficultés d'accès des travailleurs retraités à leur pension,.

Ce PCD décrit succinctement le contexte de développement de la Commune de Guémé en relevant les aspects physiques et biophysiques, qui la composent. Sans oublier les contraintes/problèmes par secteur qui entravent l'épanouissement des populations. La Commune exprime une volonté réelle d'inverser ces aspects obscurs à travers des activités qu'elle a prévue dans le cadre de son PCD. Ces activités visent essentiellement la réalisation des infrastructures dans les secteurs de l'éducation de base, des enseignements secondaires, des travaux publics, de l'eau et de l'énergie, de la communication, de l'environnement et de la protection de la nature.

Le présent Plan Communal de Développement (PCD) traduit la vision développement de la Commune de Guémé. Initié par le Programme National de Développement Participatif (PNDP) à travers l'appui technique de l'organisme d'appui local (OAL) Little Hope Association (LHA), donc la mission était, d'accompagner la commune de Guémé. LHA à travers une équipe multidisciplinaire de 12 facilitateurs, et suivant un processus itératif et participatif a pu générer les données qui ont permis l'élaboration du présent Plan Communal de Développement (PCD).

Malgré les ressources limitées, l'exécutif communal avec l'appui de l'Etat devra compter avec les différents budgets d'investissement encouragé par le transfert progressif de la gestion de certains secteurs aux communes dans le cadre de l'opérationnalisation de la décentralisation.

Les besoins de la Commune sont denses et seront désormais pris en compte lors de l'élaboration des différents plans d'investissement annuels (PIA) élaborés au début de chaque exercice budgétaire. Le cout de la mise en œuvre de ce PCD est estimé à **4 219 690 000 (quatre milliards deux cent dix neuf millions six cent quatre vingt dix mille)** francs CFA.

Les ambitions affichées par toutes les forces vives et relayées par l'exécutif communal sont portées par un comité dont le rôle est de suivre la mise en œuvre du PCD. La mise en œuvre n'est possible que par la mise en place d'une stratégie de intégrant un plan de communication approprié visant à accroître la mobilisation des ressources et à rendre la Commune plus attractive aux partenaires de développement.

## Liste des abréviations

**ACRA** : association de coopération rurale en Afrique  
**BIP** : Budget d'Investissement Publique  
**BUCREP** : Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population  
**CA** : Compte administratif  
**CAC** : Centimes Additionnels Communaux  
**CDMT** : Cadre de dépense à moyen termes  
**CES** : Collège d'Enseignement Secondaire  
**CETIC** : Collège d'Enseignement Technique et Commercial  
**CL** : Cadre Logique  
**CODAS Caritas** : comité diocésain d'assistance social  
**COGES** : Comité de Gestion  
**COPIL** : Comité de Pilotage  
**CSI** : Centre de santé Intégré  
**DAADER** : Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural  
**DAEPIA** : Délégation d'Arrondissement d'Elevage des pêches et Industries Animales  
**DEUC** : Diagnostic Espace Urbain Communal  
**DIC** : Diagnostic Institutionnel Communal  
**DPNV** : Diagnostic Participatif Niveau Village  
**DSCE** : Document de stratégie pour la croissance et l'emploi  
**DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté  
**FEICOM**: Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale  
**GPS**: Global positioning system  
**ISS**: Interview Semi Structurée  
**LHA** : Little Hope Association  
**MINADER** : ministère de l'agriculture et du développement rural  
**MINADER**: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural  
**MINAS**: Ministère des affaires Sociales  
**MINATD**: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation  
**MINCOM**: Ministère de la Communication  
**MINCOMMERCE** : Ministère du Commerce  
**MINCULT**: Ministère de la Culture  
**MINDAF** : Ministère des Affaires Foncières  
**MINDUH**: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat  
**MINEDUB**: Ministère de l'Education de Base  
**MINEE** : Ministère de l'Eau et de l'Energie  
**MINEFI** : Ministère de l'Economie et des Finances  
**MINEFOP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle  
**MINEP**: Ministère de l'Environnement et de Protection de la nature  
**MINEPAT** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire  
**MINEPAT**: Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire  
**MINEPIA**: Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales  
**MINESEC**: Ministère des enseignements Secondaires  
**MINESUP**: Ministère de l'Enseignement Supérieure  
**MINFOF**: Ministère des Forêt et de la Faune  
**MINIMIDT** : Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique  
**MINJEUN**: Ministère de la Jeunesse  
**MINPMEESA** : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat  
**MINPOSTEL**: Ministère des Postes et Télécommunication

**MINPROFF:** Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille  
**MINRESI :** Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
**MINSANTE:** Ministère de la Santé  
**MINSEP :** Ministère des Sports et Education Physique  
**MINT:** Ministère des Transports  
**MINTOUR:** Ministère du Tourisme  
**MINTP:** Ministère des Travaux Publics  
**MINTSS:** Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale  
**OAL :** Organisme d'Appui Local  
**OMD :** Objectifs du Millénaire pour le Développement  
**ONG :** Organisation Non Gouvernementale  
**PACA :** projet d'amélioration de la coopération agricole  
**PAJER U :** programme d'assistance à la jeunesse rural et urbaine:  
**PCD :** Plan Communal de Développement  
**PDR/EN :** programme de développement rural de l'extrême nord  
**PIA :** plan d'investissement annuel  
**PNDP :** Programme National de Développement Participatif  
**PUGT :** Plan d'Utilisation et de Gestion des Terres  
**PV :** Procès Verbal  
**RDPC :** Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais  
**SANA Logone :** association de production humaine dans la ville de Yagoua  
**SEMRY :** société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua  
**SIG :** Système d'Information Géographique  
**SODECOTON :** société de développement du coton du Cameroun

## Liste des tableaux

N°	Titre	Page
<b>Tableau 1 :</b>	Répartition de la population de Guémé selon le sexe	19
<b>Tableau 2 :</b>	Principales potentialités et ressources de la commune par secteur	23
<b>Tableau 3 :</b>	Forces et faiblesses de l'institution Communale	25
<b>Tableau 4 :</b>	Matrice d'analyse des problèmes liés à l'institution communale	26
<b>Tableau 5 :</b>	Axes de renforcement de la Commune	27
<b>Tableau 6 :</b>	Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur	28
<b>Tableau 7 :</b>	Matrice des Moyens /Action/Résultats de l'Institution Communale	41
<b>Tableau 8 :</b>	Matrice des moyens et fins des villages et de l'espace urbain	42
<b>Tableau 9 :</b>	Besoins des corps des métiers	52
<b>Tableau 10 :</b>	Besoins et attentes des couches vulnérables	57
<b>Tableau 11 :</b>	Besoins par village dans le domaine de l'hydraulique	60
<b>Tableau 12 :</b>	Besoins par village dans le domaine de l'éducation	62
<b>Tableau 13 :</b>	Besoins par village dans le domaine de la santé	64
<b>Tableau 14 :</b>	Tableau 14 : Besoins en infrastructures marchandes	65
<b>Tableau 15 :</b>	Besoin en infrastructures d'encadrement psychosociales	66
<b>Tableau 16 :</b>	Besoins en électrification par village	67
<b>Tableau 17 :</b>	Besoins en route	68
<b>Tableau 18 :</b>	Plan D'utilisation Et De Gestion Durable Des Terres De L'espace Communale	70
<b>Tableau 19 :</b>	Cadres logiques par secteur	75
<b>Tableau 20 :</b>	Détail des coûts estimatifs du PCD	112
<b>Tableau 21 :</b>	Ressources mobilisables par la commune	115
<b>Tableau 22 :</b>	Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires	116
<b>Tableau 23 :</b>	Plan d'investissement annuel (PIA)	121
<b>Tableau 24 :</b>	Plan de Passation des marchés du PIA	123
<b>Tableau 25 :</b>	Cadre/plan sommaire de gestion environnementale du CDMT	126
<b>Tableau 26 :</b>	Composition du Comité de suivi évaluation	129
<b>Tableau 27 :</b>	Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA)	129
<b>Tableau 28 :</b>	Plan de Communication	132



## Liste des photos

<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
<b>Photo 1 :</b>	Présentation de l'équipe d'animateurs à l'exécutif communal de Guémé	7
<b>Photo 2 :</b>	Elaboration de la carte de mobilité dans un village de la commune de Guémé	8
<b>Photo 3 :</b>	Restitution du transect dans un village de la Commune de Guémé	10

## Liste des cartes

<b>N</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Carte 1	Localisation de Guémé dans la carte du Cameroun	16
Carte 2	Arrondissement de Guémé	17

## Liste des annexes

<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
1	Fiche Projet du PIA	136
2	Arrêté de création du COPIL	156
3	Bibliographie	157
4	Equipe de rédaction PCD	159

# I. INTRODUCTION

## **1.1 Contexte et justification**

### **1.1.1. Le contexte du développement local**

La crise économique qui a frappé les économies des pays en voie de développement à la fin des années 80 et notamment le Cameroun, a sérieusement inhibé les ambitions affichées par l'Etat pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Le ralentissement de l'investissement public a affecté particulièrement les couches sociales en milieu rural.

Ces insuffisances ont réduit l'appui financier de l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées, empêchant ainsi ces dernières de faire face aux besoins de plus en plus croissants des populations dont la principale activité reste l'agriculture. La faible capacité d'intervention des Communes liée aux ressources financières limitées et à l'inadéquation des ressources humaines et matérielles a conduit à une paupérisation de ces dernières.

Face à la dégradation des conditions sociales, les populations ont créé à des niveaux variés des regroupements qui visent essentiellement la mobilisation des ressources propres au sein des Communautés pour pallier les insuffisances des appuis de l'Etat. Cet éveil de la société civile a permis de canaliser les ressources vers la résolution des problèmes les plus urgents dans les secteurs de la santé, l'éducation ou les micro-infrastructures.

Cependant, ces efforts restent encore insuffisants, et l'accès à des ressources additionnelles extérieures permettant de financer des microprojets communautaires demeure limité. De plus, ces populations font face aux problèmes techniques de production, de gestion, de commercialisation et de montage des dossiers à soumettre au financement.

Soucieux des nouveaux défis qui l'interpellent, le Gouvernement a pris des engagements pour que les investissements publics répondent aux besoins réels des populations à la base à travers leur participation à tout le processus notamment d'identification, d'exécution, de suivi et d'évaluation des projets.

Dans cette perspective, le Gouvernement du Cameroun avec l'aide de la Communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, a opté pour une responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées dans le cadre d'un processus progressif de décentralisation à travers la loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

Sa mise en œuvre a nécessité l'élaboration des textes subséquents. Notamment les lois N°2004/17 et 2004/18 et 2004/19 fixant respectivement les règles générales applicables à matière de décentralisation et les règles applicables aux communes et aux régions. De manière générale il est question à travers ces textes de promouvoir un développement durable impliquant les populations de base à la gestion de leurs affaires.

### **1.1.2. Le contexte d'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD)**

La participation des collectivités territoriales décentralisées au processus de développement reste au centre des préoccupations des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. L'approche de développement « top-down » qui a fait de l'Etat l'unique visionnaire de la politique de développement au Cameroun est désormais jugée caduque. L'intérêt est d'intégrer aujourd'hui les populations afin de les rendre acteurs et décideurs de leur propre développement. C'est ce qui est convenu d'appeler aujourd'hui d'approche « bottom-up ».

Ceci suppose que ces populations soient capables d'identifier, d'analyser et de proposer les solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie. L'Etat n'étant qu'un facilitateur à la réalisation de cette noble ambition.

Considérée comme personne morale de droit publique, la Commune de Guémé en tant que collectivité décentralisée de base veut jouir de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts locaux. Il est question pour elle d'être capable de prendre des initiatives au niveau local, sur le plan économique et social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif afin de constituer le socle dont sera tributaire la région de l'Extrême Nord.

Pour accompagner et rendre opérationnelle la décentralisation, l'Etat a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP). S'inscrivant dans ce contexte, le PNDP entend donner aux populations les moyens d'une participation effective au processus de développement. Il se définit donc comme un cadre opérationnel de la stratégie globale de développement à travers l'impulsion et le soutien des actions diversifiées fortes et concertées inscrites dans la durée.

Ce programme s'inscrit dans un contexte caractérisé par la montée des courants participatifs. Il a ainsi pour objectif de définir et de mettre en œuvre des mécanismes visant à responsabiliser les Communautés à la base et les structures décentralisées de l'Etat afin de les rendre initiateurs et acteurs de leur propre développement.

Le PNDP s'articule autour de quatre composantes qui sont (a) l'appui financier au développement des Communautés rurales, (b) l'appui aux Communes dans le processus progressif de décentralisation, (c) le renforcement des capacités des acteurs et (d) la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication.

Dans un souci d'impliquer effectivement les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans ce processus de développement des collectivités rurales, la Commune appuyée par le PNDP recrute un Organisme d'Appui Local (OAL). C'est dans ce cadre que Little Hope Association (LHA) a été recruté pour accompagner la Commune de Guémé dans l'élaboration participative de son Plan Communal de Développement.

## **1.2 Objectifs PCD**

Globalement il est question de permettre à la Commune de Guémé de définir sa vision du développement lui permettant de s'arrimer aisément aux objectifs tels que décrits dans le DSCE du Cameroun.

De manière spécifique, il s'agit d'établir la situation de référence de la Commune à travers les diagnostics de l'institution communale, le Diagnostic de l'espace urbain et les diagnostics participatifs au niveau des 18 villages qui constituent l'espace territoriale de la commune. D'identifier les contraintes qui entravent leur épanouissement, proposer des solutions et programmer ces dernières en fonction des ressources disponibles.

### **1.3 Structure du document**

Le présent Plan Communal de Développement est articulé autour de onze chapitres à savoir :

- Introduction ;
- Méthodologie ;
- Présentation sommaire de la Commune ;
- Synthèse des différents diagnostics ;
- Recherche des solutions ;
- Planification stratégique ;
- La programmation ;
- Mécanismes de suivi évaluation ;
- Le plan de communication ;
- La conclusion ;
- Annexes.

## **II. METHODOLOGIE**



## **2.1. Préparation de l'ensemble du processus**

### **2.1.1. Préparation administrative**

#### **2.1.1.1. Prise de contact**

La préparation administrative s'est déroulée au niveau de la Commune et des 18 villages de tout l'arrondissement de Vélé. Au niveau de la Commune, la préparation a consisté à une réunion de prise de contact avec le Maire. C'était l'occasion de procéder à la formalisation de tous les documents contractuels liés à l'accompagnement de la Commune par l'OAL. Il était question de clarifier les missions de ce dernier, de se rassurer de l'adhésion de l'exécutif communal au processus devant aboutir à l'élaboration du PCD, et d'arrêter un calendrier approprié pour le déroulement des activités afférentes.

Au niveau des villages, une campagne d'information et de sensibilisations s'est déroulée dans la période du 06 au 18 décembre 2010 dans tous les 18 villages que compte la Commune. Ces missions avaient pour but de susciter l'adhésion massive des populations à tout le processus et de faciliter l'introduction de l'OAL dans les localités respectives.

#### **2.1.1.2. Mise en place du Comité de Pilotage (COPIL)**

Au cours des entretiens de l'OAL avec le Maire, nous avons procédé à l'information de l'exécutif communal sur le rôle du comité de pilotage, la nécessité et les conditions de sa mise en place. Les aspects discutés concernaient sa composition, son mandat et ses responsabilités. Le Maire a ainsi procédé à la création du comité de pilotage et un arrêté Communal a été signé à cet effet.

### **2.1.2. Préparation pédagogique**

Elle a consisté essentiellement à la restitution du contenu de l'atelier de formation des OALs tenue à Yagoua, initiée et organisée par le PNDP. Il était question d'échanger avec les consultants recrutés par l'OAL LHA dans le cadre de l'accompagnement de la Commune de Guémé et les membres du COPIL sur la démarche méthodologique d'élaboration d'un PCD. Notamment, les différentes étapes du processus, les outils à dérouler ainsi que leur enchaînement pratique.

Il a été également rappelé la démarche globale d'élaboration d'un Plan Communal de Développement suivant l'approche du PNDP. Celle-ci impose des études préalables qui permettent de collecter des données indispensables pour établir la situation de référence de la Commune. Ces données déclinées aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et au DSCE permettent d'établir les écarts et ressortir aisément les problèmes par secteur/domaine de la Commune. Les informations sont recueillies à travers un diagnostic Institutionnel Communal (DIC), un Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) et un Diagnostic Participatif par Secteur au Niveau des Villages. Il en découle des solutions et besoins qui seront programmés au cours d'un atelier de planification.

### **2.1.3. Préparation pour la réalisation du DIC**

Il était question dans un premier temps de nous accorder avec l'exécutif communal (Maire et ses adjoints, Secrétaire Général) sur les termes de références qui vont guider le diagnostic. Nous avons également échangé sur la nécessité de réaliser le DIC qui devrait être perçu comme un outil permettant à la Commune d'améliorer ses performances et non comme un audit qui mettrait à nu les imperfections de fonctionnement de la Commune. Nous avons

insisté également sur la mise à disposition de l'OAL de tous les documents administratifs et comptables devant faciliter la collecte des informations. Les entretiens ainsi menés nous ont permis d'élaborer un calendrier et d'arrêter un cadre de travail.

#### **2.1.4. Préparation pour la réalisation du DEUC**

Elle a permis de mobiliser toutes les forces vives ainsi que toutes les parties prenantes de l'espace urbain pour une participation effective et massive aux ateliers de travail.

Au niveau communal, une rencontre avec le Maire nous a permis d'arrêter la stratégie que nous allions adopter pour permettre une participation massive des populations aux ateliers de travail. Il a été question du choix de la période de sensibilisation et de l'organisation pratique de cette dernière.

Au niveau des parties prenantes de l'espace urbain, il a été question pour l'équipe de l'OAL d'accompagnement de sillonner toutes les artères de la ville et de procéder à des entretiens directs avec les populations. À chaque fois il était question d'informer les populations et les parties prenantes devant prendre part au processus sur l'importance du DEUC.

#### **2.1.5. Préparation pour la réalisation des DPNV**

Comme pour les phases précédentes, il était question de nous rapprocher et d'arrêter avec le Maire, le calendrier de passage dans les 18 villages. Les dates convenues ont été diffusées à travers la radio communautaire de Yagoua en langue locale (massa, fouldé, mousgoum). De même, des lettres d'informations préparées par l'OAL et signées par le Maire ont été distribuées une semaine avant le début des travaux auprès des chefs traditionnels de chaque village.

### **2.2. Collecte des informations et traitement**

#### **2.2.1. Réalisation du Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV)**

##### **2.2.1.1. Cheminement pratique de réalisation du DPNV**

Pour la réalisation des diagnostics participatifs au niveau des villages, trois équipes de 04 personnes chacune dont un chef d'équipe et de 03 animateurs ont été mobilisées. Après les formalités d'usage et un cadrage méthodologique, les équipes se sont déportées à Guémé et ont été présentées auprès de l'exécutif communal, aux autorités administratives et de maintien de l'ordre de la ville.



**Photo1** : présentation de l'équipe d'animateurs à l'exécutif communal de Guémé

Les équipes se sont ensuite déportées à Guia pour une phase collective d'harmonisation et de déploiement des outils tels que recommandés par le PNDP. Elles se sont déployées suivant trois axes à savoir :

- Axe Guia-Gabaraye Meringue I-II-III Gabaraye Widi –Widigue-Agolla
- Axe Yaraye-Kouromokdei-Douang-Gadjam-Danay-Guémère
- Axe Dabaye I-II-III-Vélé-Guémé- Kartoua

Chaque équipe avait la charge d'élaborer les diagnostics par secteur dans 06 villages. Au terme de cette phase, 18 rapports de diagnostic au niveau des villages ont été élaborés et les solutions endogènes afférentes ont été programmées.

Sur le plan opérationnel, chaque équipe a passé 03 jours dans chaque village. Les deux premiers jours étaient consacrés à l'identification et l'analyse des problèmes par secteurs. Le dernier jour était destiné à la programmation des solutions endogènes et à la mise en place du Comité de Concertation (CC).

L'intervention de l'OAL dans chaque village commençait par une assemblée générale introductive, qui était le cadre des échanges avec les populations. C'était l'occasion de clarifier l'objet de la mission et d'arrêter le calendrier et les modalités pratiques des différentes étapes ainsi que des outils qui seront utilisés.



**Photo 2** : élaboration de la carte de mobilité dans un village de la commune de Guémé

Pour cette phase de diagnostic participatif par secteur au niveau des villages et de programmation des solutions endogènes, plusieurs outils ont été utilisés à savoir :

- Le profil historique ;
- La carte participative de l'espace urbain ;
- Carte de mobilité ;
- Diagramme de Venn ;
- Le transect ;
- L'ISS par secteur ;
- Matrice des problèmes causes et effets par secteur ;
- Les arbres à problèmes ;
- Le tableau des solutions endogènes ;
- Tableau de planification stratégique des solutions endogènes ;
- Tableau de planification opérationnelle des solutions endogènes.
- La matrice d'utilisation des unités de paysage ;

### **2.2.1.2. Le déroulement des outils du diagnostic**

- **Le profil historique**

Le profil historique a permis de retracer les événements ayant marqué le village au cours de son histoire, dans les domaines culturel, social et économique. L'outil était déroulé en groupe restreint constitué des personnes âgées de chaque village, suivi d'une restitution en plénière.

- **Les cartes :**

Les cartes participatives ont permis aux populations de Guémé de structurer leur milieu, de prendre conscience des atouts, des désavantages et des défauts de développement qui freinent leur épanouissement. Ces cartes ont été élaborées par groupe socioprofessionnel.

- **Carte de mobilité**

Elaboré en groupe socioprofessionnel, cet outil a permis de déterminer les différents mouvements effectués par les populations villageoises, d'identifier les lieux de déplacements ainsi que l'objet et les distances parcourues.

- **Le diagramme de Venn :**

Elaboré en groupes socioprofessionnels et restitué en séance plénière, cet outil a servi à inventorier l'ensemble des associations, des groupes, des GIC, des ONG, ainsi que de toutes les formes d'organisations qui existent et interviennent aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de chaque village, de ressortir les interactions existantes entre elles et leur importance par rapport au développement de la localité.

- **Le transect :**

Le transect a permis de compléter la connaissance de chaque village obtenue à travers les autres outils. En parcourant le village suivant son axe principal, nous avons vérifié que les ouvrages mentionnés sur la carte existent réellement, apprécié leur état et vérifié leur localisation. De plus, durant ce trajet, nous prenons des informations sur le type de sols, le couvert végétal, les cours d'eau, les zones et les types de cultures, le relief etc.

- **Les Interviews Semi Structurées (ISS):**

Les ISS ont été administrées par groupe socioprofessionnel. Il était question de mieux appréhender des situations floues dans tous les secteurs et de clarifier les problèmes posés. C'est un outil que nous avons utilisé aussi lors du déroulement des autres outils.

- **La matrice des problèmes causes et effets**

Après l'identification des problèmes effectuée à l'intérieur de chaque groupe socioprofessionnel, les problèmes ont été présentés et reformulés en séance plénière. Et une matrice a été élaborée présentant leurs causes et les effets induits au niveau des populations.

- **Les arbres à problème :**

A partir de la matrice des causes et effets des problèmes par secteur, les arbres à problèmes ont été élaborés en plénière. Il était question de structurer les relations qui existent entre le problème central, ses causes ou contraintes et ses effets réellement vécus.

- **Le tableau des solutions:**

Toutes les solutions possibles ont été analysées, seules les solutions endogènes ont fait l'objet d'une attention particulière au cours de l'atelier. Les solutions endogènes retenues étaient celles qui étaient facilement réalisables, reproductibles avec des impacts visibles sur les populations. Cet outil a été déroulé en groupe socioprofessionnel.

- **Le tableau de programmation stratégique:**

Suite à l'analyse des différentes données, nous avons obtenu des solutions endogènes pertinentes. Lesdites solutions ont été programmées sur une durée de 03 ans à travers le tableau de programmation stratégique. Il a permis de programmer les actions à mener, de prévoir les moyens à mobiliser, les indicateurs et de définir les responsabilités.

- **Le tableau de programmation opérationnel :**

La programmation des actions à mener en première année a été possible avec cet outil. Chaque action du tableau des solutions a été détaillée en activités, en tâches et les réponses sur le quand, qui, comment, avec qui, avec quoi, où, qu'est-ce qui permet de vérifier la réalisation des tâches.

- **La désignation du Comité de Concertation**

Suite à la programmation des solutions faites, un organe chargé de la mise en œuvre des activités programmées a été mis sur pied. Cet organe désigné sous le vocable Comité de Concertation (CC) a été désigné à la suite d'une élection démocratique par l'assemblée générale constituée par tous les participants à l'atelier de chaque village.

Les outils ci-dessus énumérés étaient déroulés en assemblée villageoise, ou en groupe socioprofessionnel. A chaque fois pour les outils déroulés en groupe socioprofessionnel, une restitution était faite en assemblées générale.



**Photo3** : restitution du transect dans un village de la Commune de Guémé

## **2.2.2. Réalisation du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)**

L'élaboration DEUC s'est déroulée suivant une démarche participative qui à chaque niveau a impliqué les différents acteurs et composantes de l'espace urbain. La collecte des données s'est faite en trois étapes essentielles que sont :

- Une enquête socioéconomique permettant de recueillir toutes les données de base ;
- L'atelier participatif ;
- La restitution et la validation du DEUC.

### **2.2.2.1. L'enquête socioéconomique**

Il a été question pendant 05 jours d'identifier tous les corps de métiers dans la ville et de procéder à des entretiens avec ces derniers. L'approche utilisée était le porte à porte, en essayant de regrouper autant que possible plusieurs personnes du même métier.

Les outils utilisés étaient l'ISS et une fiche d'enquête suivant le modèle mis à disposition par le PNDP. À chaque fois, les facilitateurs procédaient à l'identification avant de recueillir des informations sur le nombre de ses membres ainsi que leur niveau d'organisation. Ensuite la liste de leur problèmes sur la base des réponses aux questions était établie et partagée avec les concernés.

De même, on a procédé à l'identification des couches vulnérables de l'espace urbain, et discuter avec eux sur l'accessibilité aux infrastructures (scolaires, sanitaires, hydrauliques, marché, loisir). Au terme de ses entretiens, une liste de leur problème a également été arrêtée.

Les problèmes ainsi identifiés ont été analysés et des solutions programmées au cours d'un atelier participatif.

### **2.2.2.2. L'atelier participatif**

Au cours de cet atelier, les facilitateurs ont procédé à une clarification des objectifs de l'atelier et au déroulement des outils de diagnostic participatif. Les outils utilisés étaient semblables à ceux réalisés lors du DPNV.

## **2.2.3. Réalisation du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)**

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du présent DIC est articulée autour de quatre étapes à savoir :

- L'analyse documentaire ;
- Le diagnostic participatif ;
- L'analyse des données ;
- La validation des résultats et identification des axes de renforcement.

### **2.2.3.1. L'analyse documentaire**

En amont du processus, elle nous a permis de prendre connaissance sur le fonctionnement et l'administration de la Commune. Les documents examinés étaient constitués des comptes rendus des réunions et des sessions du conseil municipal, les comptes administratifs des années 2007 à 2009 (seuls disponibles), des documents relatifs au patrimoine communal.

### **2.2.3.2. Le diagnostic participatif**

Il était question à travers une démarche permettant d'associer l'exécutif communal ainsi que des personnes ressources (élite locales, leaders religieux et chefs traditionnels) d'effectuer une autoanalyse de l'institution communale. Les techniques utilisées étaient essentiellement les ISS bilatérales ou en groupes restreints.

Les discussions au cours de l'entretien portaient sur des thèmes bien précis concernant la structure des ressources humaines, le conseil municipal, le processus d'élaboration et d'appropriation du budget et des comptes administratifs (CA), les stratégies de mobilisation des ressources financières et les modalités de gestion du patrimoine communal. A chaque fois, il était question de ressortir les défauts qui entravent le déploiement optimal de la Commune.

### **2.2.3.3. L'analyse des données**

C'était l'occasion de déterminer les forces et faiblesses de l'institution communale, d'identifier les opportunités et contraintes au développement de la commune sur tous les plans (secteurs) et enfin de ressortir les axes sur lesquelles la commune devrait agir prioritairement.

Concrètement il était question à travers un guide d'entretien, de procéder à une autoanalyse de la situation de la Commune avec l'exécutif communal : Maire, Secrétaire Général, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire et le Receveur municipal. De même l'entretien a été élargi aux personnes externes à la Commune à savoir le Sous préfet de Vélé, élites locales, et quelques conseillers municipaux pour avoir leur perception de la Commune.

### **2.2.3.4. La validation des résultats et identification des axes de renforcement**

Une analyse des opportunités et contraintes de développement de la Commune évoquées au cours des entretiens nous ont permis d'envisager des pistes d'action prioritaire à mener pour redresser les écarts observés.

Une séance de restitution en plénière en présence de tous les intervenants impliqués dans la phase de diagnostic nous a permis d'apporter les amendements nécessaires permettant ainsi de présenter une vision unanime de la Commune.

## **2.3. Consolidation des données du diagnostic et Cartographie**

### **2.3.1. La synthèse des données du diagnostic par village**

Afin de permettre la prise en compte des problèmes issus des villages, une synthèse des données du diagnostic a permis de les regrouper par secteur dans une matrice indiquant le problème ainsi que son ampleur, ses causes et les effets induits et ressentis auprès des populations.

De même, toutes les données des infrastructures socioéconomiques par village de la Commune, identifiées et repérées par GPS sont compilées par secteur dans une matrice. Cette dernière indique clairement le positionnement géographique de chaque infrastructure ainsi que des informations relatives à leur état, leur utilisation, leur fréquentation etc.

### **2.3.2. L'élaboration d'un projet de plan d'utilisation et de gestion durable des terres**

Sur la base des informations recueillies à l'aide des cartes, et transects, les unités de paysage ainsi que leur utilisation (usage) ont été définies. Il était question de voir la disposition des ressources, leur état, et de proposer éventuellement les modalités de leur gestion ainsi que les affectations pour lesquelles leur utilisation serait optimale.

### **2.3.3. Mise en commun de tous les produits des diagnostics**

Afin de ressortir d'identifier tous les problèmes de la Commune ainsi que des solutions afférentes qui devront être prises en compte lors de la programmation, tous les trois diagnostics (DIC, DEUC, Diagnostic participatif par secteur au niveau des villages) précédemment élaborés ont été mis en commun.

Les diagnostics ainsi compilés ont été consolidés au cours d'un atelier de consolidation qui s'est tenu le 20 juin 2011 et impliquant les responsables sectoriels, l'exécutif communal et le comité de pilotage.

## **2.4. Atelier de planification de mobilisation des ressources et programmation**

### **2.4.1. La préparation de l'atelier de programmation**

Elle a consisté à l'élaboration des termes de références de l'atelier, à l'identification et la mobilisation des personnes ressources de la Commune, au calage des dates et lieu de l'atelier. Il était également question de donner la possibilité aux responsables sectoriels de prendre connaissance des cadres logiques initialement conçus par l'OAL.

### **2.4.2. L'atelier de planification proprement dit**

La planification proprement dite s'est déroulées du 08 au 10 juillet 2011. Y ont pris part le conseil municipal, l'exécutif municipal, les responsables sectoriels élites locales, les organismes de développement opérant dans la région de l'Extrême Nord, autorités religieuses ainsi que la commission communale de passation des marchés.

#### **2.4.2.1. La validation des cadres logiques**

Après les cérémonies protocolaires, les travaux ont été organisés par thèmes et par secteurs pour la validation des Cadres Logiques (CL) dans les 28 secteurs, préalablement distribués quelques jours avant la tenue de l'atelier aux différents responsables sectoriels. Les restitutions en plénière des travaux par secteur ont permis de produire les CL consolidés.

#### **2.4.2.2. L'identification des sources de mobilisation et ressources potentielles de la commune**

Ensuite, les sources potentielles de financement dont la Commune peut bénéficier ainsi que leur circuit de mobilisations ont été identifiés. Une priorisation des interventions a permis d'identifier les actions à mener devant faire l'objet d'une programmation.

#### **2.4.2.3. L'élaboration du cadre de dépense à moyen terme (CDMT)**

En fonction des prévisions budgétaires de la Commune et de l'affectation des crédits d'investissement du BIP ainsi que de la disponibilité des financements des autres partenaires de la Commune, un cadre de dépense à moyen terme (CDMT) a été élaboré sur trois ans (2011, 2012 et 2013) en tenant compte des microprojets prioritaires.



#### **2.4.2.4 L'élaboration du plan d'investissement annuel (PIA)**

En fonction du plan de campagne 2010-2011 ainsi que la disponibilité des financements des différents partenaires et de l'affectation des crédits d'investissements du BIP, un plan investissement annuel (PIA) a également été élaboré pour la première année (2011).

#### **2.4.2.5 L'élaboration du plan sommaire de gestion environnemental (PSGE)**

La mise en place des microprojets, dans l'espace communal, nécessite une prise en compte des mesures environnementales tant à la réalisation que à l'exploitation des ouvrages. À cet effet un plan sommaire de gestion environnementale a été élaboré pour les projets retenus dans le CDMT.

#### **2.4.2.6 L'élaboration du plan de passation des marchés du (PIA)**

L'esquisse de plan de passation des marchés du PIA, consistait à programmer tous les projets retenus dans le PIA. Suivant un calendrier précisant la période d'exécution du marché et les différentes étapes conduisant à l'appel d'offre et au suivi de la réalisation. Ainsi une esquisse de plan de passation des marchés donc l'exécution était située entre juillet et décembre 2011 à été réalisé.

### **2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation du PCD**

Afin d'assurer la mise en œuvre des microprojets retenus dans le PCD, nous sommes approchés du maire afin d'identifier, des personnes pouvant assurer le suivi évaluation du présent PCD. Sur la base de leur intégrité morale, de leur rôle dans la conduite du processus d'élaboration du PCD et de leur apport dans le développement socioéconomique de la Commune, des personnes ont été désignées membre d'un comité restreint et installées.

### **III. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE DE GUÉMÉ**

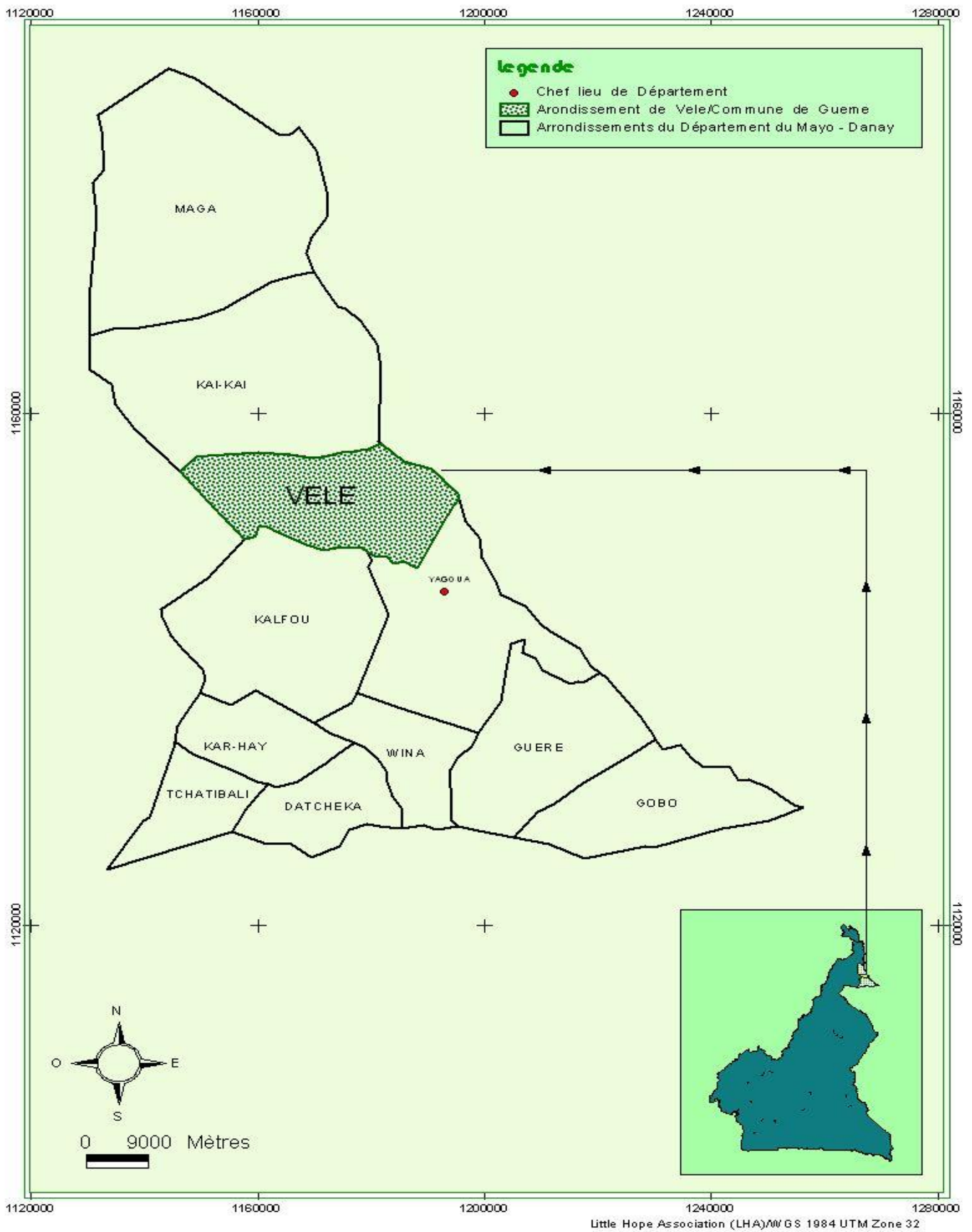


Figure 1 : Carte de localisation de la Commune de Guémé

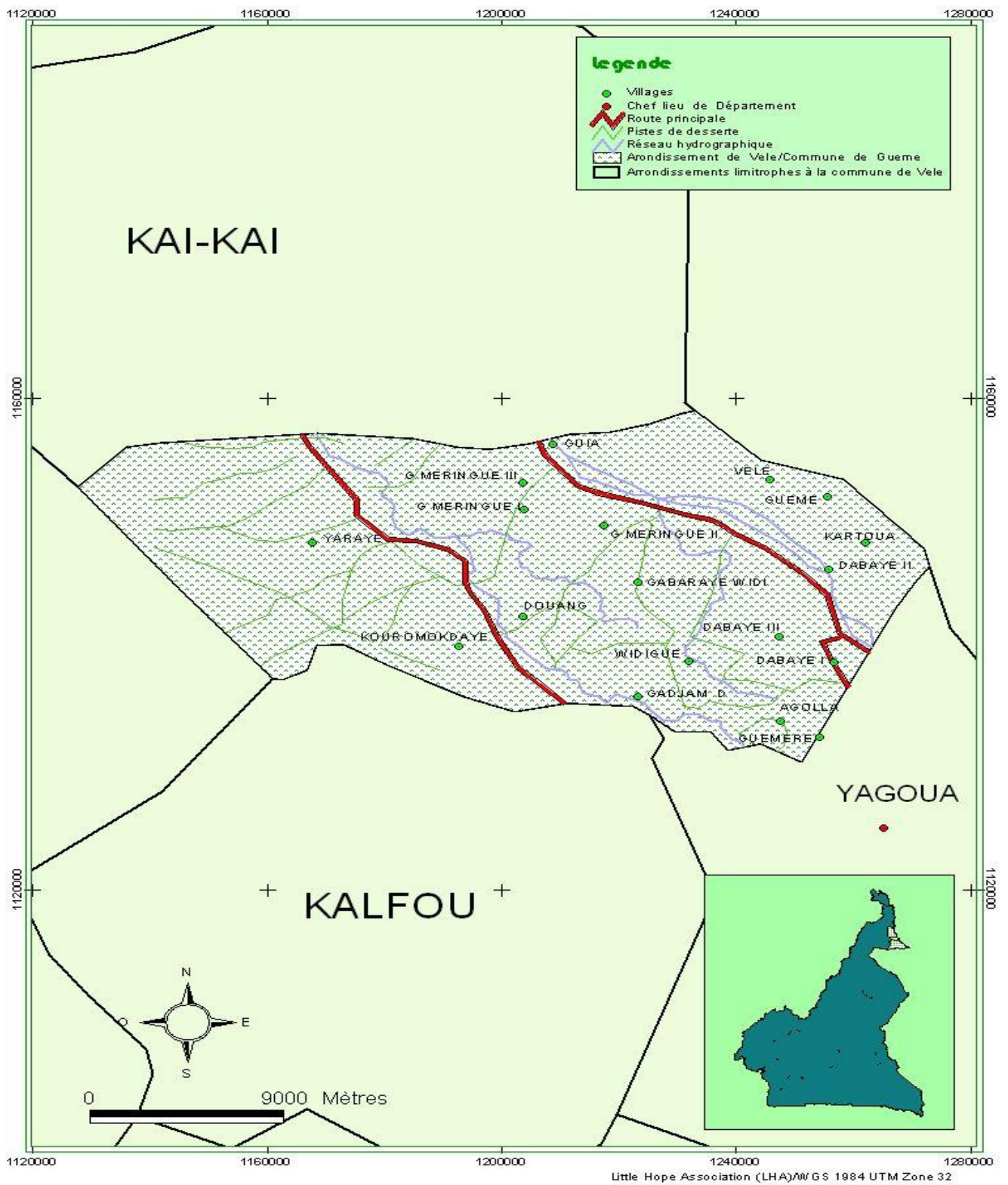


Figure 2: carte de positionnement des villages de la Commune de Guémé

### 3.1. Localisation de la commune

La Commune de Guémé est créée par décret présidentiel n°93/321 du 25 novembre 1993. Elle est située dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun, dans le département du Mayo Danay, entre les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> degrés de latitude Nord et les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> degrés de longitude Est, pratiquement à la frontière du Cameroun avec le Tchad. Cette Commune qui occupe tout l'arrondissement de Vélé couvre une superficie de 400km<sup>2</sup> et compte 18 villages répartis sur trois axes.

La Commune Guémé est limitée :

- au Sud par la Commune de Yagoua ;
- au Nord par la Commune de Kaïkaï ;
- à l'Ouest par la Commune de Kalfou et Moulvoudaye ;
- et à l'Est par le fleuve Logone qui constitue en même temps la limite naturelle du Cameroun avec le Tchad.

### 3.2. Milieu biophysique

#### 3.2.1. Climat

Le climat est de type soudano-sahélien, avec une longue saison sèche (Septembre-Mai) et une courte saison de pluie (Juin-Août). Son relief est constitué d'une vaste savane étalée sur une plaine uniforme. Le paysage est celui de steppe et de savane arbustive.

#### 3.2.2. Relief

Le relief de la commune est extrêmement plat, constitué essentiellement de vastes plaines sableuses.

#### 3.2.3. Sol

Le sol de la Commune est de type sablo-argileux. Il est essentiellement constitué des vertisols.

#### 3.2.4. Hydrographie

La commune est arrosée par le fleuve Logone, le Mayo Cléréo le cours d'eau Danay vers la partie ouest de l'arrondissement.

#### 3.2.5. Flore

La flore de la Commune est très peu diversifiée. Les principales espèces végétales arborées rencontrées sont les Margousiers ou Neems (*Azadirachta indica*), *Faidherbia albida*, *Acacia seyal*, *Balanites sp.* La strate herbacée est rare et composée de quelques scrofulacées parasites des cultures comme *Striga Hermontica*.

#### 3.2.6. Faune

La faune est très peu diversifiée et composée de quelques singes, hérissons, hyènes et à certaines périodes de l'année, on remarque la présence des éléphants divagateurs. La faune aquatique n'est pas en reste, car on retrouve des hippopotames et de nombreuses ressources halieutiques composées des espèces *Heterotis*, *Tilapia*, *Citharinus*, *Clarias*, *Propterus* ; *Lates* ; *Brycinus* ; et certains *Clariidae*.

### 3.3. Milieu humain

#### 3.3.1. Quelques repères historiques de la Commune

L'origine de Guémé est lointaine et date des années 1750 pendant les guerres de tribus. Son nom signifierait « qui est tu ? » en langue massa et serait le nom du premier occupant en provenance de Massa Gouzaidai dans le Tchad voisin. De même, bien que couvrant toute l'unité administrative de l'arrondissement de Vélé, la Commune porte un nom différent du fait de la localisation de la Mairie dans l'unité territoriale du village Guémé. Bien naturellement calme ces derniers temps, la Commune a connu quelques faits qui ont marqué sa jeune histoire. En 1993, une grande famine a frappé les populations de la localité suite aux inondations qui ont détruits les habitations et les cultures. De même, les épidémies de choléra sont récurrentes notamment en 1998 et en 2010 et de méningite en 2005, causant d'énormes pertes en vies humaines.

#### 3.3.2. Population, Ethnies,

La Commune compte une population de 41693 âmes, ce qui représente une densité de 180habitants au Km<sup>2</sup>. La population est cosmopolite et dominé par les groupes ethniques Massa, Mousgoum, Arabes choas, Kotoko, Kanouri, les Saras. Les Massa constituent le groupe Ethnique dominant avec près de 75% de la population.

**Tableau 1:** répartition de la population de Guémé selon l'âge

<b>Circonscription administrative</b>	<b>Agés</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
	De 4 à 5 ans	2.169	2.198
	De 6 à 11 ans	5.323	5.494
	12 à 19 ans	4.929	5.055
	20 à 34 ans	7.294	9.231
<b>TOTAL</b>		<b>19.715</b>	<b>21.978</b>
<b>TOTAL POPULATION</b>		<b>41.693</b>	

Source : BUCREP 2010

#### 3.3.3. Relation entre les différents groupes ethniques

Les différents groupent qui composent la population de Guémé cohabitent de façon pacifique malgré les différences de langue et d'appartenance politique. Les mariages interethniques sont courants. Les différents groupes partagent les mêmes lieux publics tels que les marchés, les administrations, et les lieux de culte que sont les mosquées et les églises.

#### 3.3.4. Organisation sociale

La Commune est constituée de 18 villages à la tête desquels se trouve un chef de 3<sup>e</sup> degré appelé localement « Lawan ». Auxiliaires de l'administration, les chefs sont un démembrement de l'autorité administrative dont il assure le relais dans la gestion quotidienne des affaires administratives. Au niveau des communautés qu'ils représentent, ils assurent un rôle d'arbitre dans la gestion des litiges et d'apaisement des conflits.

### **3.3.5. Religions**

Majoritairement constituée des jeunes, la localité est l'une des plus densément peuplée du Cameroun. Les religions pratiquées sont l'islam, le christianisme, et l'animisme.

### **3.3.6. Habitat**

L'habitat est généralement groupé le long des rues suivant une distribution circulaire et/ ou linéaire. Les maisons sont généralement construites en argile mélangée à de la paille, de forme circulaire, carré ou rectangulaire, couverte pour la plupart d'un toit de chaume dans les villages. Les maisons construites en matériaux définitifs (sable ciment, tôle ondulées en aluminium) sont rares dans les campagnes et ne sont majoritairement présentes que dans l'espace urbain de Guémé. L'habitat en zone rurale est essentiellement précaire, et avec la proximité d'un cours d'eau comme le Logone, les populations sont à la merci des inondations violentes.

Dans l'espace urbain, en l'absence d'un plan d'urbanisation, la précarité est visible. L'accès aux habitations n'est pas aisé et les conditions d'hygiène sont de plus en plus déplorables.

### **3.3.7. Le Système foncier**

Les chefs traditionnels « Lawan » sont les garants du patrimoine foncier. La propriété foncière est familiale et individuelle malgré le droit de regard des autorités traditionnelles sur des terres se trouvant dans leur territoire de compétence. Il peut arriver que le lamido use de son pouvoir pour procéder par endroit à une redistribution à des tiers.

### **3.3.8. Principales activités économiques**

#### **3.3.8.1. L'agriculture**

Le développement économique des populations de la Commune est essentiellement tributaire de l'agriculture et de l'élevage. Très peu diversifiée, l'agriculture est dominée par la riziculture, et les cultures maraichères. Elle constitue par ailleurs à travers les taxes (taxes sur la production de riz) qui lui sont imposées une source de recette très importante pour la Commune.

#### **3.3.8.2. Elevage**

L'élevage est dominé par le porc, et la localité constitue l'un des grands bassins de production de cette espèce. Avant l'épizootie de la peste porcine en 2010, la localité était considérée comme l'une des principales sources d'approvisionnement en viande de porcs, consommées dans la ville de Yaoundé. La volaille, les petits ruminants et le gros bétail est aussi présent à des proportions plus ou moins importantes en fonction des localités.

#### **3.3.8.3. Le commerce**

Activités très diversifiées, le commerce concerne généralement le bétail et les produits issus de l'agriculture vivrière (riz, maïs, sorgho, mil et millet) et maraichers (tomate, courges...). Le petit commerce des denrées de première nécessité occupe une place marginale.

#### **3.3.8.4. Les activités de transport**

Le transport est émergent, et de plus en plus dominé par les mototaxis qui sillonnent les villages. Les petites voitures font généralement le transport des marchandises et des vivres, des villages vers les marchés périphériques.

### **3.4. Principales infrastructures par secteur**

La commune dispose de plusieurs infrastructures socioéducatives notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation.



### **3.4.1. Dans le secteur de l'éducation de base**

#### **3.4.1.1. Les écoles maternelles.**

Les écoles maternelles ne sont pas légions dans la Commune et ne sont présentes que dans deux villages à savoir Kartoua en cours de création et Vélé. L'école maternelle de Kartoua ne dispose pas encore des infrastructures qui lui sont propres, seule l'école maternelle de Vélé est opérationnelle, car évolue dans une salle de classe empruntée à l'école primaire de la même localité.

#### **3.4.1.2. Les écoles primaires**

Il existe 30 écoles primaires opérationnelles à cycle complet ou non dans l'arrondissement, chaque village en possède au moins une. En dehors des écoles conventionnelles il existe également 02 écoles des parents. Les écoles sont dotées des bâtiments en dur et/ou des bâtiments construits en matériaux provisoire.

### **3.4.2. Secteur de l'enseignement secondaire**

#### **3.4.2.1. Les Collège d'Enseignement Secondaires CES**

Pour l'encadrement des élèves du secondaire, la Commune dispose de 05 CES dans les localités Gabaraye, Kartoua, Widigué, Agolla et Dabye 2.

#### **3.4.2.2. Les lycées d'enseignement général**

Un seul lycée d'enseignement général est présent dans la Commune, et est situé au chef lieu de l'arrondissement de Vélé non loin de la Mairie.

#### **3.4.2.3. L'enseignement technique**

L'enseignement technique est limité au premier cycle, 01 Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial (CETIC) est crée mais non encore fonctionnel à Vélé.

### **3.4.3. Dans le secteur de la santé**

Dans l'ensemble, la Commune dispose de 03 formations sanitaires capables d'assurer une prise en charge minimale des patients : 01 hôpital d'arrondissement à Guémé/Vélé, et 03 centres de santé respectivement à Guémé, Kouro-moudaye et Gabaraye –widi. Toutes ces formation sanitaires sont dans un bon état et procurent régulièrement des soins aux populations. Malgré le déficit en personnel qualifié équipement sanitaires et autres infrastructure

### **3.4.4. Dans le secteur de l'eau et de l'énergie**

#### **3.4.4.1. Infrastructure de l'hydraulique**

Malgré la pertinence des problèmes liées à l'approvisionnement en eau, la Commune dispose de 40 forages dont 24 sont fonctionnels et 16 non fonctionnels. Dans la localité de Vélé, 15 nouveaux forages sont en cours de construction. Seuls 04 villages sur 18 ne disposent d'aucun forage à savoir Agolla, Douang, Guia et Gandjam-Danay. La répartition des forages par village est consignée dans le tableau ci-dessous.

#### **3.4.4.2. Infrastructure électrique**

L'électrification n'est pas légion dans la Commune. Seuls 03 village sont partiellement ou entièrement électrifiés à savoir : Kartoua, Guémé et Vélé. La commune bénéficie de 30 000 m de file moyenne tension et seulement 1000 m de fil basse tension pour 50 branchements et 01 transformateur

#### **3.4.5. Dans le secteur des télécommunications**

La Commune dispose d'un service postal, on note également la présence de quelques poches des réseaux des opérateurs de téléphonie mobile MTN, Orange et Camtel.

#### **3.4.6. Dans le secteur du commerce**

07 marchés sont fonctionnels dans l'espace Communal à savoir : Demdemna Vélé, Kartoua, Dabaye, Gabaraye, Widigué, Soara Gadjam. Les marchés les plus importants sur le plan des infrastructures (présence de hangar), de la structuration et de l'affluence sont ceux de Demdemna Vélé et Gabaraye Widi. Ils constituent les principaux centres d'approvisionnement des autres villages de la Commune de Guémé. Les produits vendus sont issus de l'agriculture (Riz, légumes, viande, bétail etc.) et certains produits de première nécessité (Savon, vêtements, etc.).

#### **3.4.7. Le secteur des travaux public**

La commune n'est pas fournie en infrastructure routières en terme de qualité elle dispose de 182 km de routes en terre et est traversé par la route nationale n° 15. Le réseau routier communal est faiblement entretenu ce qui rend inaccessible l'arrondissement en saison pluvieuses.

### 3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune ;

**Tableau 2** : principales potentialités et ressources de la commune par secteur

<b>Secteur</b>	<b>Potentialités et ressources</b>
<b>agriculture</b>	Existence de vaste étendue de terres cultivables La proximité du Logone favorise l'irrigation des zones rizicoles L'existence des structures d'encadrements (SEMRY, DAADER, et autre ONG) Une production annuelle importante du riz paddy Une main d'œuvre locale abondante L'existence de 05 magasins de stockages
<b>Elevage et pêche</b>	Un environnement favorable à l'élevage des porcs caprin, ovin, bovin, et volaille La proximité des points d'abreuvements du grand et petit bétail L'existence d'un abattoir (sous exploité) De vaste étendue de pâturage sur les abords du Logone L'existence des structures d'encadrement (DAEPIA, ACRA et ONG) La disponibilité des ressources halieutiques permanentes
<b>hydraulique</b>	La commune dispose de 55 forages et 02 puits à ciel couvert La proximité de la nappe phréatique dans les zones riveraines du Logone
<b>énergie</b>	L'existence de 30 000 m de fil moyenne tension du réseau AESSONEL
<b>Education de base</b>	L'existence de 30 écoles primaires publiques 02 écoles maternelles et 02 écoles des parents
<b>Enseignements secondaires</b>	L'existence d'un lycée d'enseignement générale 05 collèges d'enseignements secondaires et 01 collège d'enseignement technique (non opérationnel)
<b>tourisme</b>	Les berges du Logone présente un aperçu très formidable pour les visiteurs Une culture très riche et variées (le Topna massana, la lutte traditionnelle massa, et la danse Gournà) Un model de logement traditionnel très spécifique Une population très hospitalière et dynamique
<b>commerce</b>	La proximité du Tchad est un potentiel énorme dans les échanges La proximité de Yagoua favorise l'approvisionnement en produits manufacturés L'existence de deux grands marchés périodique Gabaraye et Guémé
<b>Foret et faune</b>	L'existence d'un massif forestier à Yaraye sous-exploité et riche en essences médicinales et faunique
<b>mine</b>	L'existence de nombreux gisement de sable sous exploité le long du large du Logone
<b>télécommunication</b>	La couverture maximale du réseau téléphonique dans toute l'espace communal

## **IV.SYNTHESE DES RESULTATS DES DIAGNOSTICS**

#### 4.1. Synthèse des résultats du DIC

**Tableau 3 : Forces et faiblesses de l'institution Communale**

Domaine	Forces/opportunités	Faiblesses/ Menaces
<b>Ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le potentiel intellectuel du Maire :</li> <li>▪ La volonté et désir de renforcement des capacités du personnel communal :</li> <li>▪ Le conseil communal est représentatif de la diversité ethnique et socioculturelle de la localité ;</li> <li>▪ La tenue d'un état du personnel et celui des arriérés de salaires :</li> <li>▪ Recrutement des cadres d'appui.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personnel très peu formé et sans qualification</li> <li>▪ La gestion de la Commune n'est pas participative</li> <li>▪ Ignorance de la maîtrise du leur rôle des conseillers dans le conseil municipal</li> <li>▪ formation de base relativement basse pour la plupart des conseillers</li> <li>▪ Mauvaise tenue des archives de la Commune</li> <li>▪ Personnel peu motivé</li> <li>▪ Mobilisation des conseillers municipaux conditionnée par le paiement des frais de sessions</li> <li>▪ L'éloignement des adjoints au Maire de la gestion de la Commune</li> <li>▪ Faible fonctionnement des commissions spécialisées existantes</li> </ul>
<b>Ressources financières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bonne tenue des documents comptables et financiers de la Commune par le receveur municipal</li> <li>▪ Existence d'une diversité des sources de revenus</li> <li>▪ Existence des partenaires potentiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficultés de mobilisation de recettes propres ;</li> <li>▪ Faible contribution des recettes fiscales dans le financement du budget ;</li> <li>▪ Dépendance financière aux CAC ;</li> <li>▪ Faible capacité financière ;</li> <li>▪ Absence d'un fichier de contribuable ;</li> <li>▪ Lenteur dans la mise à jour et l'approbation des comptes administratifs ;</li> </ul>
<b>Patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rénovation et entretien permanent du patrimoine communal</li> <li>▪ Abondance des terres libres et exploitables</li> <li>▪ Volonté d'élargir le parc des infrastructures de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Patrimoine immobilier très limité et en mauvais état.</li> <li>▪ Absence d'une comptabilité matière</li> <li>▪</li> </ul>
<b>Gestion des relations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté d'ouvrir la Commune aux programmes de développement et à l'inter-communalité</li> <li>▪ Adhésion aux communes et ville unies du Cameroun (CVUC)</li> <li>▪ Adhésion de la commune à l'association des communes riveraines du Logone</li> <li>▪ Appui institutionnel de plusieurs partenaires au développement (PNDP, PDR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible capacité de négociation et de gestion de partenariat</li> </ul>

**Tableau 4 : Matrice d'analyse des problèmes liés à l'institution communale**

<b>Domaine</b>	<b>Problèmes</b>	<b>Causes</b>	<b>Effets</b>
Ressources humaines	Insuffisance dans la gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de cahier des charges et du profil du personnel</li> <li>▪ Insuffisance/Absence du personnel qualifié</li> <li>▪ Absentéisme notoire des agents au service</li> <li>▪ Niveau d'étude bas et absence des initiatives de renforcement des capacités du personnel</li> <li>▪ Manque de motivation du personnel (distinction honorifique, lettre de félicitation...)</li> <li>▪ Absence du personnel technique</li> <li>▪ Absence de règlement intérieur</li> <li>▪ Non maîtrise des textes par les conseillers</li> <li>▪ Absence d'un cadre de concertation entre élites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance du fonctionnement des services communaux</li> <li>▪ Faible qualité de service rendu par le personnel présent</li> <li>▪ Mauvais suivi du profil du personnel communal</li> <li>▪ Inertie permanente du personnel</li> <li>▪ Manque d'objectivité dans la prise de décision</li> <li>▪ Faible participation des conseillers aux débats</li> <li>▪ Conflit de positionnement</li> </ul>
Ressources financières	Faible capacité de mobilisation des recettes financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance des agents collecteurs d'impôts à la recette</li> <li>▪ Incivisme fiscale de certains contribuables</li> <li>▪ Absence d'un système de recouvrement organisé</li> <li>▪ Absence d'une stratégie d'amélioration des ressources financières</li> <li>▪ Absence d'un fichier du contribuable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi irrégulier des recouvrements</li> <li>▪ Faible taux de recouvrement des taxes</li> <li>▪ Faible imposition des contribuables dans certains domaines</li> <li>▪ Budget irréaliste</li> <li>▪</li> </ul>
Patrimoine communal	Patrimoine communal peu fourni	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance des salles de classe dans l'espace communal</li> <li>▪ Insuffisance des hangars modernes sur les places de marché</li> <li>▪ Absence de fourrière municipale</li> <li>▪ Absence d'un hôtel de la ville</li> <li>▪ Inexistence d'une gare routière adéquate</li> <li>▪ Absence des engins lourds</li> <li>▪ Mauvaise gestion des ressources naturelles et foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible taux de fréquentation dans les établissements de l'espace communal</li> <li>▪ Gestion anarchique des marchés</li> <li>▪ Faible visibilité de la commune</li> <li>▪ Exploitation anarchique des ressources naturelles et foncières</li> <li>▪ Limitation des services</li> </ul>
Relation avec les partenaire/institutions	Faible collaboration de la commune avec les SDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de plate forme de concertation entre la commune et les SDE</li> <li>▪ insuffisance des initiatives de collaboration entre la commune et d'autres partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible appui technique des SDE au détriment de la commune</li> <li>▪ Perte des opportunités de financement des microprojets de développements.</li> </ul>

**Tableau 5: Axes de renforcement de la Commune**

Domaines	Actions à mener
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation spécifique de l'exécutif communal et du personnel spécialisé de la Commune,</li> <li>▪ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation du conseil municipal et du personnel communal</li> <li>▪ Adoption et vulgarisation au sein de l'équipe communale d'un organigramme adapté à l'organigramme type des communes</li> <li>▪ Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et de marketing communal</li> <li>▪ Mise en place d'un système de suivi évaluation des activités</li> </ul>
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La recherche active des partenaires au développement, la sensibilisation pour une forte implication des élites aux affaires de la Commune.</li> <li>▪ La poursuite de l'actualisation du fichier des contribuables,</li> <li>▪ Redynamisation du système de collecte des impôts et taxes</li> <li>▪ Mettre en place un dispositif transparent de recouvrement et de sécurisation des recettes</li> <li>▪ Augmentation et valorisation des équipements marchands</li> </ul>
Gestion du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Responsabilisation du personnel existant</li> <li>▪ Elargissement du parc des infrastructures (hôtel de ville, stade municipal, matériels roulants)</li> <li>▪ mettre en place un sommier du patrimoine communal</li> <li>▪ Redynamiser le système d'archivage du patrimoine</li> </ul>
Gestion des relations	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pérenniser l'adhésion au CVUC</li> <li>▪ Chercher des conventions avec des communes internationales et les partenaires au développement</li> <li>▪ Améliorer la collaboration avec les services déconcentrés de la place et les communes riveraines</li> <li>▪</li> </ul>

#### 4.2. Synthèse des résultats du DEUC et du DPNV

Tableau 6 : Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Secteur 1	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Agriculture</b>	Tous les villages	Faible production agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques agricoles inadéquates</li> <li>• Encadrement insuffisant des producteurs</li> <li>• Forte pression parasitaire sur les cultures</li> <li>• Faible capacité organisationnelle des producteurs</li> <li>• Insuffisance des infrastructures de stockage/conservation</li> <li>• Vétusté du matériel agricole</li> <li>• Occupation des terres cultivables par la SEMERY,</li> <li>• Difficulté d'accès aux intrants agricole (semences, produits phytosanitaire et engrais)</li> <li>• Absence d'encadrement agricole</li> <li>• Pauvreté du sol</li> <li>• Eloignement des sources d'approvisionnement en intrant,</li> <li>• Insuffisance des surfaces cultivables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible revenu agricole</li> <li>• Sous alimentation des populations</li> <li>• Insécurité alimentaire</li> </ul>



Secteur 2	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Elevage, Pêche et Industries Animales</b>	Tous les villages	Faible production animale et halieutique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation anarchique des parcours par l'agriculture.</li> <li>• Insuffisance des points d'abreuvement pour le bétail</li> <li>• Tarissement rapide de la rivière VOF Gabaraye</li> <li>• Faible organisation des éleveurs</li> <li>• Faible suivi sanitaire</li> <li>• Insuffisance des espaces de parcours</li> <li>• Absence de piste à bétail</li> <li>• Coût élevé de matériel de pêche.</li> <li>• Tracasserie des agents de contrôle infligé aux pêcheurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible revenu</li> <li>• Insécurité alimentaire</li> <li>• Coût élevé des produits d'élevage sur le marché</li> <li>• Diminution des prises de poisson</li> <li>• Diminution de la taille des cheptels/faible production</li> <li>• Apparition de l'épizootie de la peste porcine africaine</li> </ul>
		Le non respect de la réglementation de pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incursion des tchadiens dans zones de pêche du village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conflits entre éleveurs</li> <li>• Répression non discriminatoire par les autorités camerounaise</li> </ul>

Secteur 3	Villages	Problème	Causes	Effets
<b>Sante Publique</b>	Tous les villages	• Difficultés d'accès aux soins de santé primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloignement des centres de santé</li> <li>• Insuffisance du personnel soignant qualifié</li> <li>• Equipement insuffisant des formations sanitaires</li> <li>• Faible accès aux médicaments ;</li> <li>• Faible capacité financière des ménages</li> <li>• Mauvaise qualité des prestations des agents sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux élevé de morbidité et de mortalité</li> <li>• Faible fréquentation des formations sanitaires</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau de sensibilisation des populations</li> <li>• Difficulté d'accès des populations aux moyens de prévention et de prise en charge</li> <li>• Non fonctionnement des comités de lutte contre le VIH/SIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propagation du VIH/SIDA</li> </ul>



Secteur 4	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Education De Base</b>	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'enseignants qualifiés</li> <li>• Insuffisance des salles de classe et autres équipements scolaires</li> <li>• Non réfection des bâtiments et salles de classe dégradées</li> <li>• Absence de bâtiments pour écoles maternelles créées</li> <li>• Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants)</li> <li>• Aires de jeux non aménagées</li> <li>• Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les écoles</li> <li>• Faible intérêt des parents pour l'éducation des enfants</li> <li>• Faible mobilisation des APE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-scolarisation</li> <li>• Analphabétisme</li> <li>• Délinquance juvénile</li> <li>• Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes</li> <li>• Prostitution</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte déperdition scolaire dans le primaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte attraction des jeunes par les petites activités lucratives</li> <li>• Irresponsabilité/négligence des parents</li> <li>• Utilisation de la main d'œuvre des enfants dans les tâches ménagères</li> <li>• Faible encadrement des enfants par les parents</li> <li>• Stigmatisation culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analphabétisme</li> <li>• Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes</li> <li>• Délinquance juvénile et sénile</li> </ul>

Secteur 5	Villages	Problèmes	Causes	Effets
Enseignements Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vélé</li> <li>• Gabaray e</li> <li>• Kartoua</li> <li>• Widigué</li> <li>• Agolla</li> <li>• Dabye 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès à un enseignement secondaire de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance du personnel enseignant</li> <li>• Insuffisance des salles de classe et autres équipements scolaires</li> <li>• Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants)</li> <li>• Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous- scolarisation</li> <li>• Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes</li> <li>• Délinquance juvénile</li> </ul>
	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte déperdition scolaire dans le secondaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloignement des établissements d'enseignement secondaire</li> <li>• Coût élevé des frais exigibles</li> <li>• Faible intérêt des parents pour l'éducation des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes</li> <li>• Délinquance juvénile</li> </ul>

Secteur 6	Villages	Problèmes	Causes	Effets
Travaux Publics	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enclavement saisonnier de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remontée des eaux pendant la saison des pluies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût élevé du transport et des produits de première nécessité</li> <li>• Ecoulement difficile des produits et marchandises</li> <li>• Difficulté de déplacement des personnes et des biens</li> </ul>
	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais état des routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien insuffisant des voies d'accès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût élevé du transport et des produits de première nécessité</li> <li>• Ecoulement difficile des produits et marchandises</li> <li>• Difficulté de déplacement des personnes et des biens</li> </ul>

Secteur 7	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Jeunesse</b>	Tous les villages	Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analphabétisme accentué</li> <li>• Faible capacité entrepreneuriale</li> <li>• Faible accès au financement</li> <li>• faible mobilisation des jeunes autour des Activités Génératrices des Revenus (AGR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désœuvrement et oisiveté</li> <li>• Délinquance juvénile</li> <li>• Dépravation des mœurs</li> <li>• Propagation du VIH/sida</li> <li>• Perte des opportunités</li> <li>• Mariages précoces</li> </ul>

Secteur 8	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Energie et Eau</b>	Tous les villages	Difficulté d'accès à l'énergie électrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence du réseau électrique,</li> <li>• Eloignement du point de branchement au réseau national d'électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement difficile des activités économiques</li> <li>• Utilisation difficile des appareils électriques, électroménagers et électroniques</li> </ul>
	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès à l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des points d'eau potables</li> <li>• Mauvais entretien des points d'eau existants</li> <li>• Des points d'eau non fonctionnels</li> <li>• Mauvais fonctionnement des comités de gestion des points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolifération des maladies hydriques</li> <li>• Corvées d'eau (longs déplacements à la recherche d'eau)</li> <li>• Mariages et grossesse précoces</li> </ul>

Secteur 9	Village	Problèmes	Causes	Effets
<b>Affaires Sociales</b>	Tous les villages	Difficulté d'accès à la citoyenneté des groupes vulnérables (enfants, jeunes filles, handicapés, vieillards)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non établissement d'actes de naissance à la plupart d'enfants</li> <li>• Non établissement d'actes de mariage dans la plupart des foyers</li> <li>• Difficulté d'accès à l'assistance sociale par les groupes vulnérables</li> <li>• Prise en charge limitée des indigents et handicapés</li> <li>• Faible sensibilisation sur les procédures d'établissement des actes de naissance</li> <li>• Laxisme des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'insertion socioéconomique</li> <li>• Marginalisation sociale</li> </ul>

Secteur 10	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Femme et Famille</b>	Tous les villages	Difficulté d'émancipation de la femme et de la famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible pouvoir économique de la femme</li> <li>• Non considération des femmes dans les prises de décision à tous les niveaux,</li> <li>• Ignorance des droits de la femme et de la famille</li> <li>• Mariages précoces et forcés</li> <li>• Faible niveau d'instruction des femmes</li> <li>• Mauvaise organisation des femmes</li> <li>• Absence d'initiative en faveur de l'émancipation des femmes</li> <li>• Fort attachement à la tradition/poids culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accentuation de la dépendance de la femme vis-à-vis des hommes</li> <li>• Marginalisation de la femme et jeune fille</li> </ul>

Secteur 11	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Culture</b>	Tous les villages	Difficulté de valorisation du potentiel culturel local	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de vulgarisation</li> <li>• Faible capacité de promotion et de développement des initiatives culturelles</li> <li>• Absence d'infrastructures socioculturelles (cases communautaires)</li> <li>• Faible capacité organisationnelle des tribus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aliénation culturelle</li> <li>• Acculturation</li> <li>• Faible valorisation de la culture locale</li> </ul>

Secteur 12	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Petites et Moyennes Entreprises</b>	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible mobilisation des populations autour des activités génératrices de revenus</li> <li>• Difficulté développement du secteur de l'artisanat et des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'encadrement dans l'identification de l'activité à mener</li> <li>• Ignorance par les populations des procédures et formalités de création d'entreprises</li> <li>• Faible esprit et capacité entrepreneuriales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolifération des emplois précaires</li> <li>• Augmentation du taux de désœuvrement</li> <li>• Délinquance juvénile</li> </ul>

Secteur 13	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Mines, Industrie et Développement Technologique</b>	Villages riverains du Logone	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de développement du secteur minier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible organisation et structuration des acteurs</li> <li>• Faible capacité technique et financière des artisans miniers</li> <li>• Méconnaissance du potentiel minier des villages de la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• inexploitation des ressources minières</li> <li>• Paupérisation des populations</li> </ul>

Secteur 14	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Tourisme</b>	Tous les villages	Faible développement des activités touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence des structures d'accueil</li> <li>• Non aménagement des sites touristiques (marre à hippopotames du Logone)</li> <li>• Défectuosité des voies d'accès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible attraction des touristes</li> <li>• Faible pouvoir économique des populations et de la commune</li> </ul>

Secteur 15	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Domaines et Affaires Foncières</b>	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrudescence des conflits fonciers agropastoraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de zonage</li> <li>Ignorance sur de la loi foncières et des procédures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution des espaces cultivables et pastoraux</li> <li>Litiges fonciers</li> </ul>

Secteur 16	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Commerce</b>	Tous les villages	Difficulté de d'acquisition des biens de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible niveau d'organisation des commerçants</li> <li>Marchés non aménagés et sous équipés</li> <li>Insalubrité dans les marchés (absence de latrines, de bacs à ordures)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût élevé des biens de première nécessité</li> <li>Forte spéculation sur les produits</li> </ul>
	Tous les villages	Difficulté de commercialisation des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence des marchés aménagés</li> <li>Absence des magasins de stockages</li> <li>Faible sécurisation des marchés à bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insécurité des opérateurs et usagers</li> <li>Risque de prolifération des maladies et de perte des marchandises</li> </ul>

Secteur 17	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Transport</b>	Tous les villages	Difficulté de déplacement des biens et des personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvais état des routes</li> <li>Absence d'un mode de transport conventionnel approprié</li> <li>Etat défectueux des véhicules et engins utilisés par les transporteurs</li> <li>Difficulté d'approvisionnement en carburant</li> <li>Surcharge des véhicules et engins de transport</li> <li>Moto taximen sans documents agréés exigibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût élevé de transport</li> <li>Insécurité routière</li> </ul>



Secteur 18	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Postes et Télécommunication</b>	Tous les villages	Difficulté d'accès aux techniques de l'information et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture du réseau des opérateurs téléphonique nationaux</li> <li>• Faible couvertures des médias nationaux (radio, télévision, internet et téléphone)</li> <li>• Non maîtrise des NTIC par les populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous information des populations</li> <li>• Faible ouverture au monde extérieur</li> <li>• Difficulté de communication avec l'extérieur</li> </ul>

Secteur 19	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien De L'ordre</b>	Tous les villages	Faible développement institutionnel de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance du personnel qualifié</li> <li>• Faible capacité financière et managériale</li> <li>• Non valorisation du potentiel relationnel</li> <li>• Difficultés de mobilisation et de sécurisation des recettes communales</li> <li>• Faible maîtrise du patrimoine communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau d'investissement de la Commune</li> </ul>
	Tous les villages	Difficulté d'accès à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ignorance de l'utilité des actes d'état civile</li> <li>• Ignorance de l'utilité des cartes nationales d'identité</li> <li>• Faible niveau de participation des populations aux débats citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'identification des personnes</li> <li>• Insécurité</li> </ul>

Secteur 20	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Forêt et Faune</b>	Tous les villages	Dégradation du potentiel faunique et floristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prélèvement anarchique du bois de chauffe</li> <li>• Faible niveau de sensibilisation des populations</li> <li>• Ignorance de la réglementation en vigueur</li> <li>• Pêche intensive non réglementés sur le Logone</li> <li>• Mauvaise organisation de la réserve Agolla-Guéméré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désertisation,</li> <li>• Erosion</li> <li>• Perte de la biodiversité</li> </ul>

Secteur 21	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Environnement et Protection De La Nature</b>	Tous les villages	Dégradation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insalubrité publique (ordures, toilettes publiques et privées, abattoirs)</li> <li>• Feux de brousse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de la biodiversité (faune et flore)</li> <li>• Prolifération des maladies</li> <li>• Destruction des biens et habitats</li> </ul>

Secteur 22	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Développement Urbain et De L'habitat</b>	Tous les villages	Faible urbanisation de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements et infrastructures d'assainissement insuffisants</li> <li>• Absence d'un plan communal d'urbanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circulation difficile des personnes et des biens dans la commune</li> <li>• Nuisances sonores</li> <li>• Insalubrité</li> </ul>
	Tous les villages	Précarité de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logements construits en matériaux provisoires non stabilisés</li> <li>• Ignorance des populations de la capacité de valorisation des matériaux locaux (argile et sable)</li> <li>• Faible capacité financière des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction régulière des habitations par les inondations</li> <li>• Promiscuité</li> <li>• Destruction des logements</li> <li>• Accidents</li> </ul>

Secteur 23	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Emploi et Formation Professionnelle</b>	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès aux emplois décents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau de scolarisation et de formation des populations</li> <li>• Absence d'encadrement dans la recherche d'emploi</li> <li>• Les débouchés limités au niveau local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolifération des activités économiques illégales et/ou informelles</li> <li>• Délinquance juvénile et sénile</li> <li>• Dépravation des mœurs</li> </ul>
	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès à la formation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des SAR/SM</li> <li>• Insuffisance du personnel enseignant et des équipements à la SAR/SM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délinquance juvénile</li> </ul>

Secteur 24	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Travail et Sécurité Sociale</b>	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès des travailleurs retraités à leur pension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloignement des caisses de la CNPS et des banques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance dans la prise en charge des pensionnaires</li> </ul>

Secteur 25	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Sports et Education Physique</b>	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de pratique des activités sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau d'encadrement des jeunes</li> <li>• Insuffisance d'infrastructures sportives adéquates,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible épanouissement physique</li> <li>• Faible développement des disciplines sportives et des loisirs</li> </ul>

Secteur 26	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Recherche Scientifique et Innovation</b>	Tous les villages	Faible production agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de l'encadrement technique des paysans</li> <li>• Ignorance des semences à haut rendement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible rémunération de l'effort des paysans</li> <li>• Baisse des revenus des paysans</li> </ul>

Secteur 27	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Enseignement Supérieur</b>	Tous les villages	Forte déperdition dans l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloignement des universités</li> <li>• Faible prise en charge par les institutions universitaires des jeunes diplômés (hébergement, nutrition, bourse)</li> <li>• Moyens financiers limités des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes bacheliers</li> <li>• Interruptions brusque des enseignements</li> </ul>

Secteur 28	Villages	Problèmes	Causes	Effets
<b>Communication</b>	Tous les villages	Difficulté d'accès à l'information et à l'actualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'une radio communautaire</li> <li>Absence d'une antenne relais</li> <li>Absence d'un point de vente des journaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvais signal radio et télévision</li> <li>Sous information de la population locale</li> </ul>

## **V. RECHERCHE DES SOLUTIONS**

---

**Tableau 7 : Matrice des Moyens /Action/Résultats de l'Institution Communale**

<b>Domaines</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Fins</b>
<b>Ressources humaines</b>	Renforcer les capacités des ressources humaines en vue d'améliorer la qualité du service communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recruter le personnel qualifié en nombre suffisant</li> <li>▪ Elaborer un règlement intérieur afin de favoriser la discipline</li> <li>▪ Mettre en place un organigramme formel et le rendre opérationnel ;</li> <li>▪ Doter les membres du conseil municipal des textes, lois et règlement en vigueur ;</li> <li>▪ Organiser des ateliers de renforcement des capacités des conseillers municipaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La qualité des services rendus est améliorée</li> <li>▪ La régularité du personnel au service assurée</li> <li>▪ La rapidité dans le traitement des dossiers</li> <li>▪ Existence d'un organigramme formel et opérationnel</li> <li>▪ Les conseillers municipaux connaissent les textes en vigueur et les appliquent</li> </ul>
<b>Ressources financières</b>	Maximiser les recettes municipales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Redynamiser le système de collecte des impôts et taxes ;</li> <li>▪ Mettre en place un dispositif transparent de recouvrement et de sécurisation des recettes ;</li> <li>▪ Elargir l'assiette fiscale ;</li> <li>▪ Identifier et élaborer les fichiers des contribuables ;</li> <li>▪ Augmenter et valoriser les équipements marchands.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les recettes municipales sont améliorées</li> <li>▪ Un système de collecte fiable est mis en place.</li> </ul>
<b>Patrimoine communal</b>	Améliorer le parc des infrastructures communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire un hôtel de ville ;</li> <li>▪ Mettre en place un système de comptabilité matière</li> <li>▪ Construire un stade municipal</li> <li>▪ Mettre en place un sommier du patrimoine communal</li> <li>▪ Achat des véhicules et engins pour la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La commune de Guémé dispose d'un cadre de travail décent ;</li> <li>▪ Le patrimoine communal est répertorié et sécurisé</li> <li>▪ La commune de Guémé a la maîtrise de son patrimoine</li> <li>▪ dispose d'un parc fourni et d'une aire de jeu.</li> </ul>
<b>Relation avec les partenaires</b>	Améliorer la collaboration avec les services administratifs et autres partenaires	<p>Renforcer le partenariat avec les communes voisines et celles riveraines au Logone</p> <p>Assurer l'adhésion à la CVUC</p> <p>Rechercher les partenaires au développement nationaux et internationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La commune a signé des conventions avec les partenaires aux développements</li> </ul>

**Tableau 8 : Matrice des moyens et fins des villages et de l'espace urbain**

<b>Secteurs</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyen /action/solution</b>	<b>Fin/résultats</b>
<b>Agriculture</b>	Améliorer la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Susciter les demandes en formation auprès des services compétents</li> <li>▪ Financer les microprojets agricoles</li> <li>▪ Construction des magasins de stockage</li> <li>▪ Susciter les demandes d'affectation du personnel auprès du MINADER</li> <li>▪ Constituer des stocks de sécurité des céréales locaux</li> <li>▪ Créer et construire des maisons communautaires dans les villages</li> <li>▪ Acheter des engins de labours et des décortiqueuses pour les riziculteurs</li> <li>▪ Subventionner les producteurs en semence améliorées, engrais et pesticides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'encadrement technique des actifs agricole est amélioré</li> <li>▪ La pression parasitaire sur les cultures est réduite</li> <li>▪ La capacité organisationnelle des producteurs est renforcée</li> <li>▪ L'offre en infrastructures de stockage/conservation est améliorée</li> <li>▪ Les espaces agraires occupés par les petits agriculteurs riverains à la SEMERY sont sécurisés</li> <li>▪ L'accès aux intrants agricole (semences, produits phytosanitaire et engrais) est facilité</li> </ul>
<b>Elevage pêche et industries animales</b>	Améliorer la production animale et halieutique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaménager les zones de pâturage du Logone et du lit du Danay</li> <li>▪ Réaménager les pistes à bétail</li> <li>▪ Susciter une demande d'affectation du personnel</li> <li>▪ Sensibiliser les producteurs sur les nouvelles techniques de production</li> <li>▪ Créer et construire 5 mares artificielles</li> <li>▪ Apporter des subventions en produits vétérinaires aux éleveurs</li> <li>▪ Mettre en place des infrastructures de production communautaires (abattoir, parc vaccino-gène, hangar pour bétail, champs fourragers, marché à bétail et boucherie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'occupation anarchique des parcours par l'agriculture est réduite</li> <li>▪ Les points d'abreuvement pour le bétail sont aménagés</li> <li>▪ la capacité organisationnelle des éleveurs est renforcée</li> <li>▪ Le suivi sanitaire du bétail est effectif</li> <li>▪ les pistes à bétail sont réaménagées</li> <li>▪ le coût du matériel de pêche est accessible</li> <li>▪ la pêche est réglementée</li> <li>▪ l'encadrement technique des actifs bergers et des pêcheurs est amélioré</li> </ul>
<b>Sante</b>	Faciliter l'accès aux soins de sante intégrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer et construire 02 nouveaux centres de santé</li> <li>▪ Rendre opérationnel l'hôpital de district de Vélé</li> <li>▪ Réhabiliter et équiper les CSI existants</li> <li>▪ Intensifier la sensibilisation et la lutte contre le VIH et le Cholera</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les centres de santé sont proches des populations</li> <li>▪ le personnel soignant qualifié a augmenté</li> <li>▪ les équipements dans les formations sanitaires sont rénovés et disponibles</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'accès aux médicaments est facilité;</li> <li>▪ La qualité des prestations des agents sanitaires est améliorée</li> <li>▪ Les populations sont sensibilisée et informées sure le VIH/SIDA et les autres maladies tropicale transmissible ou non</li> <li>▪ Les moyens de prévention sont accessibles aux populations</li> </ul>
<b>Education de base</b>	Faciliter l'accès a une éducation de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire et équiper 105 salles de classe</li> <li>▪ Fabriquer 4382 tables bancs</li> <li>▪ Affecter 89 enseignants qualifiés</li> <li>▪ Réfectionner 25 salles de classes</li> <li>▪ Construire 44 latrines</li> <li>▪ Construire 25 forages</li> <li>▪ Transformer l'école de Yaraye Foulbé et Djadjel en école publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les enseignants qualifiés sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>▪ Les salles de classe et autres équipements scolaires sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>▪ Les bâtiments et salles de classe dégradées sont réfectionnés</li> <li>▪ Les écoles maternelles créées disposent des bâtiments</li> <li>▪ L'accès au matériel didactique (élèves et enseignants) est amélioré</li> <li>▪ Les aires de jeu dans les écoles sont aménagées</li> <li>▪ Les latrines et points d'eau</li> </ul>
<b>Enseignements secondaires</b>	Améliorer l'accès a une éducation secondaire de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire et équiper 54 salles de classe</li> <li>▪ Réfectionner 03 salles de classe du lycée de Vélé</li> <li>▪ Construire 05 blocs administratifs</li> <li>▪ Construire 06 bibliothèques</li> <li>▪ Construire 12 latrines</li> <li>▪ Construire 04 forages</li> <li>▪ Fabriquer 3870 tables bancs</li> <li>▪ Affecter les enseignants qualifiés en nombre suffisant</li> <li>▪ Transformer le CES de Gabaraye et Kartoua en Lycées</li> <li>▪ Construire et équiper le CETIC de Vélé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les enseignants qualifiés sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>▪ Les salles de classe et autres équipements scolaires sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>▪ Amélioration de l'accès au matériel didactique (élèves et enseignants)</li> <li>▪ Les latrines et points d'eau potable dans les écoles sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>▪ L'intérêt des parents pour l'éducation des enfants est amélioré</li> <li>▪ L'encadrement des enfants par les</li> </ul>



			parents est amélioré ▪
<b>Eau et énergie</b>	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire 105 nouveaux forages dans l'espace communal</li> <li>▪ Réhabiliter 16 forages dans l'espace communal</li> <li>▪ Construire 05 mares pour bétail à Guémé01, Kartoua 01, Gabaray 01, Widingue 01, Yaraye 01</li> <li>▪ Construire un réseau d'adduction d'eau à Guémé</li> <li>▪ Susciter les formations et sensibilisation sur les techniques de traitement de l'eau</li> <li>▪ Créer des comités de gestion des points d'eaux potables</li> <li>▪ Procéder à l'extension du réseau électrique dans toute l'espace communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'énergie électrique est disponible,</li> <li>▪ Les transformateurs sont installés</li> <li>▪ Les forages sont construits</li> <li>▪ Les forages non fonctionnels sont réhabilités</li> <li>▪ Les puits à ciel couvert sont réalisés</li> <li>▪ Les populations sont sensibilisées et formées sur les techniques de traitement de l'eau</li> <li>▪ Les marres à bétail sont réalisées</li> </ul>
<b>Travaux publics</b>	Améliorer l'état des infrastructures routières	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réhabiliter 182 km de route en terre</li> <li>▪ Réhabiliter l'axe Yagoua-Vélé</li> <li>▪ Ouvrir 02 nouvelles routes (Guémé-Vélé-Guia et Guémé-Waidoua-Gabaraye)</li> <li>▪ Construire un pont sur le mayo Cléréo</li> <li>▪ Construire un radier sur le lac Toumas</li> <li>▪ Construire 08 dalots dans l'espace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ tous les villages de la Commune sont accessibles en toute saison ; les voies d'accès suffisamment entretenues</li> <li>▪ Le trafic routier est amélioré</li> <li>▪ Les ponts et radiers sont construits</li> </ul>
<b>Jeunesse</b>	Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes</li> <li>▪ Faciliter l'accès à la subvention des jeunes</li> <li>▪ Augmenter le personnel d'encadrement au centre multifonctionnel de Guémé</li> <li>▪ Aggrandir et équiper le CMPJ de Guémé</li> <li>▪ Rendre opérationnel le centre multifonctionnel de Guémé</li> <li>▪ Créer des espaces récréologiques</li> <li>▪ Organiser et appuyer des CAF dans tous les villages de l'espace communal</li> <li>▪ Aménager des sites pour plates formes et la salle de conférence</li> <li>▪ Sensibiliser les jeunes contre les fléaux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La capacité entrepreneuriale des jeunes est améliorée</li> <li>▪ L'accès au financement des jeunes est amélioré</li> <li>▪ La mobilisation des jeunes autour des activités génératrices des revenus est améliorée.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer un centre d'écoute pour jeune à Guémé</li> </ul>	
<b>Promotion de la femme et de la famille</b>	Promouvoir l'insertion sociale de la femme, du genre et de la famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Regrouper les femmes en association</li> <li>▪ Construire et équiper un CPFF à Guémé</li> <li>▪ Faciliter l'accès de la jeune fille aux études</li> <li>▪ Subventionner les femmes organisées, Lutter contre les mariages précoces</li> <li>▪ Promouvoir l'implication des femmes aux instances de prise de décision</li> <li>▪ Renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles</li> <li>▪ Lutter contre les violences faites aux femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le pouvoir économique de la femme a augmenté</li> <li>▪ Les femmes sont considérées dans les prises de décision à tous les niveaux,</li> <li>▪ Les droits de la femme et de la famille sont connus</li> <li>▪ Les mariages précoces et forcés sont réduits</li> <li>▪ Le niveau d'instruction des femmes a augmenté</li> <li>▪ Les femmes sont mieux organisées</li> <li>▪ Les initiatives en faveur de l'émancipation des femmes sont effectives</li> </ul>
<b>Affaires sociales</b>	Améliorer l'encadrement des groupes vulnérables et personnes défavorisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les personnes défavorisées</li> <li>▪ Regrouper les couches vulnérables</li> <li>▪ Faciliter leur auto insertion</li> <li>▪ Chercher les partenaires</li> <li>▪ Multiplier les aides aux personnes nécessiteuses</li> <li>▪ Augmenter le personnel d'encadrement</li> <li>▪ Créer et construire un centre social à Vélé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les maux, fléaux et risques sociaux sont réduits</li> <li>▪ La prise en charge des couches sociales est améliorée</li> <li>▪ Les populations et personnes vulnérables sont sensibilisées sur les méthodes d'accès aux services sociaux</li> <li>▪ Les édifices publics construits prennent en compte l'approche handicapée</li> </ul>
<b>Culture</b>	Améliorer la valorisation du potentiel culturel local	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les valeurs culturelles locales</li> <li>▪ Organiser les foires culturelles</li> <li>▪ Valoriser les rites et traditions locales</li> <li>▪ Encadrer les promoteurs culturels</li> <li>▪ Construire des musés (musée de Gabaraye )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La vulgarisation du potentiel culturel est effective</li> <li>▪ La capacité de promotion et de développement des initiatives culturelles est améliorée</li> <li>▪ Les infrastructures socioculturelles (cases communautaires) sont réalisées</li> <li>▪ Les groupes culturels sont organisés</li> </ul>
<b>Petite et moyen entreprises de l'économie sociale</b>	Promouvoir la création et le développement des entreprises au	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les PME et les acteurs du secteur</li> <li>▪ Apporter des subventions aux opérateurs organisés</li> <li>▪ Promouvoir les activités génératrices de revenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'encadrement dans l'identification de l'activité à mener est effectif</li> <li>▪ Les procédures et formalités de création d'entreprises sont connues</li> </ul>

<b>et de l'artisanat</b>	niveau communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encadrer les artisans</li> <li>▪ Organiser les artisans en association et GIC</li> <li>▪ Susciter la création des PME et PACD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'esprit et capacité entrepreneuriales est amélioré</li> </ul>
<b>Mines, Industrie et Développement Technologique</b>	Susciter le développement du secteur minier de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accentuer la recherche minière</li> <li>▪ Moderniser le procédé de fabrication des briques cuites</li> <li>▪ Demander une subvention pour l'installation d'une usine de décorticage de riz paddy</li> <li>▪ Prélever les taxes sur l'exploitation des carrières (sable)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'organisation et la structuration des acteurs est effective</li> <li>▪ La capacité technique et financière des artisans miniers est améliorée</li> <li>▪ Le potentiel minier des villages de la Commune est connu</li> </ul>
<b>Tourisme</b>	Améliorer la qualité et l'offre touristique communale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire des structures à Guémé</li> <li>▪ Identifier et aménager les sites touristiques (les berges du Logone, le lac municipal, le massif forestier de Yaraye)</li> <li>▪ Aménager les voies d'accès</li> <li>▪ Promouvoir les valeurs touristiques locales</li> <li>▪ Recruter et Former les guides touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La qualité et l'offre touristique est amélioré</li> <li>▪ Les entreprises touristiques sont créées et normalisées</li> <li>▪ Les sites touristiques sont identifiés et aménagés (marre à hippopotames du Logone)</li> <li>▪ Les voies d'accès sont accessibles</li> </ul>
<b>Domaines et Affaires Foncières</b>	Faciliter l'accès au titre foncier des populations et sécuriser le patrimoine mobilier et immobilier de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension et densification des points géodésiques</li> <li>▪ Conscientiser les chefs traditionnels dans leur rôle dans la commission consultative</li> <li>▪ Identifier, recenser et sécuriser le patrimoine mobilier et immobilier de la commune</li> <li>▪ Sensibiliser les populations sur les procédures d'obtention du titre foncier</li> <li>▪ Déterminer le périmètre urbain</li> <li>▪ Elaborer le plan sommaire d'urbanisme</li> <li>▪ Créer des lotissements communaux</li> <li>▪ Créer des réserves foncières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les lois foncières et domaniales sont connues</li> <li>▪ Les procédures d'appropriation des terrains sont connues</li> <li>▪ Les litiges foncières sont réduits</li> <li>▪ Le plan d'urbanisation de la commune est réalisé</li> </ul>
<b>Commerce</b>	Améliorer la fourniture des biens de première nécessité et faciliter la	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les commerçants</li> <li>▪ Construire les infrastructures commerciales</li> <li>▪ Sensibiliser les commerçants sur les lois en matière de commerce</li> <li>▪ Faciliter l'accès des commerçants à certains produits à travers l'instauration d'un dialogue avec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les marchés sont mieux organisés</li> <li>▪ commerçants sont mieux organisés</li> <li>▪ Les marchés sont aménagés et équipés</li> <li>▪ Les marchés sont propres (présence de latrines, de bacs à ordures)</li> <li>▪ Les magasins de stockages sont</li> </ul>

	commercialisation des produits	<p>les structures des ravitaillements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valoriser la production locale</li> <li>▪ Contrôler les prix et la qualité des produits mis sur le marché</li> </ul>	<p>disponibles dans les marchés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les marchés à bétail sont sécurisés</li> </ul>
<b>Transport</b>	Faciliter la circulation des biens et des personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création et construction d'une gare routière à Guémé</li> <li>▪ Regrouper les transporteurs en syndicat</li> <li>▪ Procéder aux visites techniques des engins de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La population a accès à des infrastructures de transport de qualité</li> <li>▪ Les infrastructures de transport sont construites</li> <li>▪ Le transport conventionnel approprié est disponible dans la commune</li> <li>▪ Les véhicules et engins utilisés par les transporteurs sont dans un bon état</li> <li>▪ La Commune est régulièrement approvisionnée en carburant</li> <li>▪ Les véhicules et engins de transport respectent leur capacité de charge</li> <li>▪ Les Moto taximen disposent des documents agréés exigibles pour leur profession</li> </ul>
<b>Postes et Télécommunication</b>	Améliorer l'accès aux techniques de l'information et de la communication de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire des antennes de relais des distributeurs de téléphonie (MTN, Orange et Camtel)</li> <li>▪ Créer et construire une radio communautaire</li> <li>▪ Créer construire et équiper un télécentre communautaire à Guémé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les usagers ont accès aux infrastructures de qualité</li> <li>▪ La couverture du réseau des opérateurs téléphonique nationaux est améliorée</li> <li>▪ La couverture des médias nationaux (radio, télévision, internet et téléphone) est effective</li> <li>▪ Les populations ont accès aux NTIC</li> </ul>
<b>Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien de l'Ordre</b>	Approfondir le processus de décentralisation et renforcer la capacité de gestion de l'exécutif	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer la collaboration entre les services publics et privés</li> <li>▪ Augmenter le personnel qualifié dans les services administratifs</li> <li>▪ Renforcer les capacités du personnel communal</li> <li>▪ Améliorer les recettes communales</li> <li>▪ Equiper les services de la sous –préfecture en matériels logistiques et didactiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les ministères, excepté les relations extérieures, la sécurité et les finances ont transféré leurs compétences et ressources aux communes</li> <li>▪ L'administration des communes dispose des structures et ressources adéquates</li> <li>▪ La capacité financière et managériale de la commune est améliorée</li> </ul>

	communal		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les recettes communales sont maximisées et sécurisées</li> </ul>
<b>Forêt et Faune</b>	Développer la capacité de production du potentiel forestier et faunique communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduire la coupe anarchique de bois</li> <li>▪ Délivrer les permis d'exploitation</li> <li>▪ Préserver le massif forestier de Yaraye</li> <li>▪ Créer des forêts communautaires</li> <li>▪ Sensibiliser les populations sur l'utilisation d'autres sources d'énergies</li> <li>▪ Promouvoir le reboisement populaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le prélèvement anarchique du bois de chauffe est limité</li> <li>▪ Les forêts communautaires sont créées</li> <li>▪ Les populations sont sensibilisées sur la nécessité de la préservation</li> <li>▪ Le massif forestier de Yaraye est sécurisé</li> </ul>
<b>Environnement et Protection de la Nature</b>	Protéger l'environnement et réduire les impacts socio-environnementaux négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stabiliser les rives des berges du Logone</li> <li>▪ Sensibiliser les populations sur les risques liés à la destruction du couvert végétal</li> <li>▪ Vulgariser l'utilisation des foyers améliorés pour la réduction de la pression sur le couvert végétal</li> <li>▪ Construire des latrines dans toute l'espace communal</li> <li>▪ Identifier les zones encore couvertes et les aménagés</li> <li>▪ Promouvoir le reboisement populaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les zones à couvert végétal sont identifiées et aménagées</li> <li>▪ Les espaces verts sont créés et protégés</li> <li>▪ Les populations sont sensibilisées sur les mesures de protection de l'environnement</li> <li>▪ Les foyers améliorés sont vulgarisés</li> </ul>
<b>Développement Urbain et de L'habitat</b>	Faciliter l'urbanisation de la commune et améliorer l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre le plan sommaire d'urbanisation</li> <li>▪ Elaborer un plan de lotissement</li> <li>▪ Délimiter le périmètre urbain</li> <li>▪ Respecter les règles d'urbanisme</li> <li>▪ Contrôler et établir les permis de bâtir</li> <li>▪ Sensibiliser les populations sur l'utilisation des briques de terre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les équipements et infrastructures d'assainissement sont en nombre suffisant</li> <li>▪ Le périmètre urbain est défini</li> <li>▪ Un plan sommaire d'urbanisation est disponible</li> <li>▪ Le cadre social des populations est amélioré</li> <li>▪ Les populations sont informées sur la capacité de valorisation des matériaux locaux (brique de terre cuite)</li> </ul>
<b>Emploi et Formation Professionnelle</b>	Faciliter l'accès aux emplois décent, et aux formations	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre le plan sommaire d'urbanisation</li> <li>▪ Elaborer un plan de lotissement</li> <li>▪ Délimiter le périmètre urbain</li> <li>▪ Respecter les règles d'urbanisme</li> <li>▪ Contrôler et établir les permis de bâtir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les équipements et infrastructures d'assainissement sont en nombre suffisant</li> <li>▪ Le périmètre urbain est défini</li> <li>▪ Un plan sommaire d'urbanisation est</li> </ul>

	professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibiliser les populations sur l'utilisation des briques de terre</li> </ul>	<p>disponible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le cadre social des populations est amélioré</li> <li>▪ Les populations sont informées sur la capacité de valorisation des matériaux locaux (brique de terre cuite)</li> </ul>
<b>Travail et Sécurité Sociale</b>	Améliorer la sécurité et la prise en charge des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibiliser les employeurs sur l'assurance des travailleurs</li> <li>▪ Améliorer les conditions des travailleurs de l'espace communal</li> <li>▪ Assurer les travailleurs à la CNPS</li> <li>▪ Assurer le paiement régulier des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travailleurs affiliés à la CNPS</li> <li>▪ Code du travail maîtrisé par les travailleurs</li> <li>▪ Prise en charge de personnes retraitées améliorées</li> <li>▪ Salaire des employés payés régulièrement</li> <li>▪</li> </ul>
<b>Sports et Education Physique</b>	Améliorer les conditions de pratique des activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire une plate forme sportive à Guémé</li> <li>▪ Susciter et suivre les affectations du personnel enseignant d'EPS</li> <li>▪ Achever les travaux de construction du complexe sportif de Kartoua</li> <li>▪ Susciter le fonctionnement de la délégation d'arrondissement de Vélé</li> <li>▪ Développer la lutte traditionnelle africaine</li> <li>▪ Appuyer et diversifier les activités sportives des vacances</li> <li>▪ Aménager le stade municipal de Guémé</li> <li>▪ Organiser la communauté en association sportive</li> <li>▪ Susciter la mise sur pied des ligues sportives civiles d'arrondissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le niveau d'encadrement des sportifs est amélioré</li> <li>▪ Les d'infrastructures sportives sont disponibles en nombre suffisantes</li> <li>▪ Le personnel d'encadrement est présent</li> </ul>
<b>Recherche Scientifique et Innovation</b>	Améliorer l'accès et la mobilité de l'information des recherches scientifiques et innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appuyer L'IRAD de Yagoua en équipement adéquat</li> <li>▪ Vulgariser les résultats des recherches de L' IRAD</li> <li>▪ Faciliter l'accès des nouvelles techniques de production aux producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'encadrement technique des paysans est amélioré</li> <li>▪ Les semences à haut rendement sont disponibles</li> </ul>

<p><b>Enseignement Supérieur</b></p>	<p>Permettre à tous les étudiants de bénéficier des expériences d'apprentissage enrichis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Susciter la création des nouvelles universités</li> <li>▪ Prendre en charge les étudiants méritants</li> <li>▪ Susciter la réduction des droits universitaires</li> <li>▪ Construire les minis cités communal dans les viles universitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès à l'enseignement de tous les groupes sociaux est assuré</li> <li>▪ La prise en charge des étudiants méritant est effective</li> <li>▪ Les minis cités communales sont construites</li> </ul>
<p><b>Communication</b></p>	<p>Faciliter l'accès à l'information et à l'actualité au niveau communal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Susciter la création d'une radio communautaire</li> <li>▪ Créer un dépôt des journaux</li> <li>▪ S'abonner à plusieurs journaux</li> <li>▪ Susciter la création d'un télécentre</li> <li>▪ Susciter auprès de la direction générale de la CRTV un émetteur relais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La couverture du signal radio et télévision est de qualité</li> <li>▪ L'accès aux journaux est facilite</li> <li>▪ Une radio communautaire est créée et installée</li> <li>▪ Un télécentre est crée et équipé</li> </ul>

## **VI. BESOINS CONSOLIDES PAR COMPOSANTE**



**Tableau 9 : Besoins des corps des métiers**

N°	Corps de métiers	Audience		Difficultés rencontrés	Opportunités	Attentes et attentes
		présents	concernés			
01	Bouchers	02	05	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement de l'aire d'abattage</li> <li>- Absence de structures de conservation</li> <li>- Vétusté de la boucherie</li> <li>- Impraticabilité de l'accès à la boucherie en saison pluvieuse</li> <li>- Absence d'un hangar pour bouchers au marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un cheptel important</li> <li>- Forte demande</li> <li>- Bon suivi vétérinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un hangar aménagé</li> <li>- Construction d'un abattoir aménagé moins loin du centre ville</li> </ul>
02	Exploitants vidéo clubs	02	04	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès difficile à l'électricité</li> <li>- Faible tension du courant électrique</li> <li>- Ignorance de la réglementation en diffusion et projection cinématographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgarisation de la réglementation en matière de vidéo club</li> <li>- Augmentation des transformateurs dans la ville</li> </ul>
03	Tailleurs /couturiers	10	47	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité difficile aux matériels d'exploitation</li> <li>- Insuffisance des locaux dans le marché</li> <li>- Manque d'entente entre les tailleurs et couturiers</li> <li>- Absence d'une normalisation des prix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clientèle abondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui organisationnel et financier</li> <li>- Amélioration et facilitation à l'accès du matériel de production</li> <li>- Renforcement des capacités pour la mise en place des PME</li> </ul>
04	Exploitants de call box	01	03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement du centre de vente de crédit bonus</li> <li>- Difficulté d'accès au financement</li> <li>- Absence d'énergie électrique</li> <li>- Absence de certains réseaux existant dans le pays</li> <li>- Perturbation et interférence des réseaux du TCHAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne couverture du réseau Orange</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapprochement du point de vente de crédit bonus</li> <li>- Installation d'autres réseaux dans l'espace urbain</li> </ul>
05	Taximen moto	20	54	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tracasserie des forces de maintien de l'ordre et de la douane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement en syndicat de conducteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien des routes</li> <li>- Appui à l'obtention des permis</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impraticabilité des routes</li> <li>- Cout élevé des carburants et lubrifiants</li> <li>- coût élevé de l'impôt libérateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>et d'exploitants de moto taxi</li> <li>- Création d'un fichier communal des taximen</li> </ul>	de conduire
06	Chargeurs de téléphones	08	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupures intempestives du courant électrique</li> <li>- Confusion des batteries des clients</li> <li>- Les multiples baisses de tensions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des baisses de tensions</li> </ul>
07	Vendeur de porcs	10	35	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peste porcine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maximiser la vigilance contre la peste porcine</li> </ul>
08	Vendeurs de carburant	03	08	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens financiers pour acheter pour l'approvisionnement</li> <li>- Absence d'une station moderne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande élevée en carburant</li> <li>- Entente avec les autorités</li> <li>- Forte demande Tchadienne en carburant et lubrifiant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Libéralisation du secteur</li> <li>- Règlementation de la vente en détaille des carburants et lubrifiants</li> </ul>
09	Restaurateurs	02	05	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de ravitaillement</li> <li>- Variation difficile des menus</li> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Observation difficile des règles d'hygiènes</li> <li>- Approvisionnement difficile en vivre frais du sud du Cameroun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un marché périodique florissant</li> <li>- Production abondante des légumes sur les berges du Logone</li> <li>- Forte clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un point de conservation des aliments et vivres frais</li> </ul>
10	Rôtisseurs (soya)	01	03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- coût élevé de la viande</li> <li>- Difficulté de ravitaillement en bois de chauffe</li> <li>- Absence d'une règlementation de l'activité</li> <li>- Mauvais état de la route</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte demande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des coûts de viande et du bois</li> <li>Création d'une organisation des rôtisseurs de GUÉMÉ</li> </ul>
11	Tenanciers des ventes à emporter (bars ')	01	03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confiscation des emballages par les autorités administratives</li> <li>- Difficulté de ravitaillement en saison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte demande de KOUMI au TCHAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des ristournes par les SABC</li> <li>- Amélioration de la route</li> </ul>

				pluvieuse		
12	Blanchisseurs	01	02	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> <li>- Absence d'énergie électrique</li> <li>- Absence de matériels de travail (lavage à l'eau de rivière)</li> <li>- Absence d'une sécurité sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité du Logone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention des activités</li> <li>- Règlementation du secteur</li> </ul>
13	Cordonniers	02	08	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel de travail archaïque</li> <li>- Amateurisme dans le travail de cordonnier</li> <li>- Absence de formation des cordonniers</li> <li>- Absence d'un regroupement des cordonniers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clientèle abondante</li> <li>- Intéressement de certains jeunes à l'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui en matériels de travail</li> <li>- Organisation et structuration</li> </ul>
14	Glaceurs (production des boules de glace)	01	05	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les multiples baisses de tension</li> <li>- Les coupures intempestives de l'électricité</li> <li>- Difficulté de branchement au réseau d'AES/SONEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte canicule</li> <li>- Absence d'une chambre froide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention des activités</li> <li>- Règlementation du secteur</li> </ul>
15	Salon de coiffure	01	03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les coupures intempestives de l'électricité</li> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> <li>- Manque de produit de traitement des cheveux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte densité de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> </ul>
16	Commerçants	06	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insalubrité du marché</li> <li>- Absence de canalisation des eaux de ruissellement</li> <li>- Insuffisance des magasins dans le marché</li> <li>- Vétusté du seul magasin du marché</li> <li>- Inadaptation des coûts fiscaux avec l'évolution de l'activité commerciale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte clientèle Tchadienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise sur pied d'un service d'hygiène et de salubrité</li> <li>- Augmentation des boutiques et</li> </ul>
17	Vendeurs de riz	08	18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Cout élevé des tarifs de transport</li> <li>- Absence de subvention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production abondante de riz dans la localité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention des activités</li> <li>- Règlementation du secteur</li> <li>- Absence de subvention</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une organisation de ce corps de métier</li> <li>- Mauvais état de routes</li> </ul>		
18	Petits mécaniciens et colleurs de roues	10	17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> <li>- Absence d'un regroupement de ce corps de métier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte clientèle Tchadienne et locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> </ul>
19	Vendeurs de poisson	16	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte clientèle Tchadienne et locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> </ul>
20	Photographes	06	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> <li>- Eloignement des sources d'approvisionnement en films</li> <li>- Eloignement des studios de lavage des photos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> </ul>
21	Gargotières	01	02	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> <li>- Non respect des règles d'hygiène</li> <li>- Non observation des doses de consommations</li> <li>- Insalubrité et promiscuité dans les gargotes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suffisance de la matière première</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlementation du secteur première</li> </ul>
22	Ramasseur de sable et gravier	03	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de matériel adéquat</li> <li>- Inondation de la zone en saison pluvieuse</li> <li>- Difficulté de transport à partir des berges du Logone par les portes tout et les sacs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abondance du sable et du gravier le long des berges du Logone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subventionner l'achat des porte tout</li> </ul>
23	Décortiqueuse de riz	04	08	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les multiples baisses de tension</li> <li>- Les coupures intempestives de l'électricité</li> <li>- Difficulté de branchement au réseau d'AES/SONEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production abondante des céréales dans la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> </ul>
24	Exploitants de moulin à écraser	06	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- - Insuffisance des moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> </ul>

	(farine et vivres frais)			<ul style="list-style-type: none"> <li>- - Manque d'encadrement</li> <li>- Les multiples baisses de tension</li> <li>- Les coupures intempestives de l'électricité</li> <li>- Difficulté de branchement au réseau d'AES/SONEL</li> </ul>	abondante des céréales dans la localité	- Forte implication du FNE
25	Pousseurs	03	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> </ul>	- Insuffisance des moyens de transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> </ul>
26	Soudeurs	01	03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> <li>- Les multiples baisses de tension</li> <li>- Les coupures intempestives de l'électricité</li> <li>- Difficulté de branchement au réseau d'AES/SONEL</li> <li>- Faible clientèle</li> <li>- Eloignement des sources d'achat du matériel de travail</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> </ul>
27	Livreurs d'eau	0	02	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> <li>- Absence de réglementation sur ce corps de métier</li> </ul>	- Proximité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de subvention</li> <li>- Forte implication du FNE</li> <li>- Réglementation du secteur</li> <li>-</li> </ul>
28	Brasseuses de vin local (Arqui et Fourdou)	10	La majorité des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens financiers</li> <li>- Manque d'encadrement</li> <li>- Non respect des règles d'hygiène</li> <li>- Non observation des doses de consommations</li> <li>- Insalubrité et promiscuité dans les gargotes</li> </ul>	- Suffisance de la matière première	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation du secteur</li> <li>-</li> </ul>

**Tableau 10: Besoins et attentes des couches vulnérables**

Couches vulnérables	Audience		Activité pratiquée	Opportunités	Besoins/Attentes	Niveau d'organisation	Relation avec la mairie	Difficultés rencontrés
	Concernés	Présents						
Handicapés physique	97	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agro-pastoral</li> <li>Petit commerce</li> <li>Pêche</li> <li>Activités religieuses</li> <li>Fabrication des briques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'organismes de développement</li> <li>- Existence d'une commission des affaires sociales à la commune de Guémé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de l'accès à l'éducation</li> <li>- Faciliter l'accès aux infrastructures sportives et autres cadres de loisirs</li> <li>- Amélioration de l'accès aux soins de santé</li> <li>- Implication dans la prise de décisions et la gestion communautaire</li> <li>- Facilitation de l'accès aux NTIC</li> <li>- Amélioration du statut social</li> <li>- Appui financier et matériels</li> <li>- Construction et équipement d'un Centre de Réhabilitation</li> <li>- Appui aux AGR</li> <li>- Soutien aux enfants des handicapés.</li> <li>- Mise sur pied d'une politique locale de prise en charge des handicapés</li> <li>- Création et construction d'un centre social à Guémé</li> <li>- Prise en charge scolaire et sanitaire</li> <li>- Forte implication de la commune et des pouvoirs publics dans l'encadrement des handicapés</li> </ul>	RAS	RAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance moyens financiers</li> <li>- Accès difficile à l'eau potable</li> <li>- Indisponibilité de matière première pour la menuiserie</li> <li>- Absence de centre de réhabilitation</li> <li>- Faibles moyens financiers</li> <li>- Absence des produits</li> <li>- Absence de tricycles</li> <li>- Difficultés d'entretien des tricycles</li> <li>- Accès difficile aux prothèses</li> </ul>
Personnes du troisième âge	123	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit commerce</li> <li>- Activités religieuses</li> <li>- Fabrique des briques</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement familial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de l'accès aux soins de santé</li> <li>- Amélioration de la sécurité et du statut social</li> <li>- Sensibilisation sur la sécurité sociale et sur les droits des personnes du troisième âge</li> <li>- Sensibilisation sur les valeurs des personnes du 3ème âge</li> <li>- Facilitation de l'accès aux besoins primaires</li> <li>- Prise en charge de la scolarité des enfants</li> <li>- Forte implication de la commune et des pouvoirs publics dans l'encadrement des personnes du troisième âge</li> </ul>	RAS	RAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible couverture et accès limité aux soins de santé de qualité</li> <li>- Maladies précaire</li> <li>- Perte de la vue</li> <li>- Sous alimentation</li> <li>- Stigmatisation</li> <li>- Analphabétisme</li> </ul>

Orphelins	175	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteur de sable</li> <li>- Activités religieuses</li> <li>- Petit commerce</li> <li>- Pêche</li> <li>- Creusage des puits</li> <li>- Loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance du MINAS et de la Commune</li> <li>- Assistance des organisations d'appui à l'enfant (PLAN Cameroun, UNICEF, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitation de l'accès aux soins de santé, à l'eau, à l'éducation</li> <li>- Prise en charge scolaire et sanitaire</li> <li>- Création d'un centre d'accueil et d'encadrement des orphelins à Guémé</li> <li>- Mise en place d'une politique sociale communale efficace</li> <li>- Forte implication de la commune et des pouvoirs publics dans l'encadrement des orphelins</li> </ul>	<b>RAS</b>	<b>RAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible couverture et accès limité aux soins de santé de qualité</li> <li>- Accès limité à l'éducation de qualité et déperdition scolaire</li> <li>- Insuffisance d'infrastructures de loisirs</li> <li>- Maladies fréquentes</li> <li>- Sous alimentation</li> <li>- Analphabétisme</li> <li>- Violence et vulnérabilité au VIH/SIDA</li> <li>- Absence de suivi scolaire</li> </ul>
Malvoyants	117	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loisirs</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre efficace et opérationnel le service d'ophtalmologie de l'hôpital régional de Yagoua</li> <li>- La gratuité des médicaments de première nécessité</li> <li>- Sensibilisation des populations sur la délicatesse de la vie d'un malvoyant</li> </ul>	<b>RAS</b>	<b>RAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de déplacement</li> <li>- Difficulté d'accès aux objets de guide et d'orientation dans les déplacements</li> <li>- Exclusion et marginalisation des malvoyants</li> <li>- Eloignement du centre d'ophtalmologie de MAROUA</li> <li>- Accès difficile aux médicaments de soins des yeux</li> </ul>
Enfants de la rue	07	05	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteur de sable</li> <li>- Activités religieuses</li> <li>- Petit</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitation de l'accès aux soins de santé et à l'éducation</li> <li>- Prise en charge scolaire et sanitaire</li> <li>- Création d'un centre d'accueil et d'encadrement des enfants de la rue à</li> </ul>	<b>RAS</b>	<b>RAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation des enfants de la rue par les commerçants et autres vendeurs</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- commerce</li> <li>- Pêche</li> <li>- Creusage des puits</li> <li>- Loisirs</li> </ul>		<p>Guémé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une politique sociale communale efficace</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès difficile aux infrastructures scolaires et sanitaires</li> <li>- Absence d'un centre d'accueil dans la localité</li> <li>- Absence d'une représentation des affaires sociales</li> </ul>
<p>Personne vivant avec le VIH / SIDA</p>	127	RAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteur de sable</li> <li>- Activités religieuses</li> <li>- Petit commerce</li> <li>- Pêche</li> <li>- Creusage des puits</li> <li>- Loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un Centre de Santé Intégré dans l'espace urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplication des campagnes sur le VIH-SIDA</li> <li>- Rendre facile l'approvisionnement en médicament et antirétroviraux</li> <li>- Prise en charge sociale des malades du SIDA</li> </ul>	<b>RAS</b>	<b>RAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'accès aux antirétroviraux</li> <li>- Exclusion et marginalisation</li> <li>- Non effectivité de la prise en charge des malades dans la localité</li> <li>- Eloignement des sources d'approvisionnement en antirétroviraux</li> </ul>



**Tableau 11 : Besoins par village dans le domaine de l'hydraulique**

Village	Population (a)	FONCTIONNEMENT DU POINT D'EAU EXISTANT									NOUVEAUX BESOINS HYDRAULIQUES				
		Type de point d'eau	Coordonnées géographiques de l'ouvrage			Etat de l'ouvrage	Exploitation de l'ouvrage	Si panne, cause	Quantité d'eau suffisante	Qualité de l'eau	Entretien et réparation	Nouveaux points d'eau (vi)			
			(i)	X	Y							Z	(ii)	(iii)	(O/N)
GUÉMÉ	10441	F	15,18783	10,4975	327	B	E X	N	C	EN					
GUÉMÉ		F	15,19433	10,49983	328	B	E X	N	C	EN	30	25			
GUÉMÉ		F	15,187	10,5005	326	B	E X	N	C	EN					
GUÉMÉ		P	15,1916	10,5003	327	R	E X	N	L	EN					
GUÉMÉ		P	15,19033	10,4981	328	R	E X	N	L	EN					
GUÉMÉ		P	15,19083	10,5003	326	R	E X	N	L	EN					
GUÉMÉ	8400	P	15,186	10,5	336	E	A B	N	R A S	RE					
VELE		P	15,1858	10,4995	331	R	E X	N	L	EN	24	25			
VELE		P	15,1908	10,5003	332	R	E X	N	L	EN					
VELE		P	15,1916	10,5003	331	R	E X	N	L	EN					
VELE		F	15,17616	10,50383	334	B	E X	N	C	EN					
VELE		F	15,16783	10,50466	330	R	E X	N	C	EN					
VELE		F	15,188	10,50166	336	R	E X	N	C	EN					
VELE		F	15,18783	10,4756	338	B	E X	N	C	EN					
KARTOUA		5000	F	15,21683	10,4715	334	R	E X	N	C	EN	12	15		
KARTOUA			F	15,2124	10,4772	340	E	A B	N	R A S	RE				
KARTOUA	F		15,2135	10,48466	338	B	E X	N	C	EN					
KARTOUA	F		15,2136	10,4862	333	R	E X	N	C	EN					
KARTOUA	P		15,2181	10,4736	330	R	E X	N	L	EN					
DABAYE I	4300	F	15,191	10,42033	333			N			13	12			
DABAYE I		P	15,1895	10,42033	334	R	E X	N	L	EN					
DABAYE I		P	15,1715	10,4296	338	R	E X	N	T	EN					
DABAYE II	700	F	15,19383	10,4445	330	E	A B	N	R A S	RE	2	2			
DABAYE III	508	P	15,1785	10,447	338	R	E X	N	L			2			
DABAYE III		F	15,17216	10,43016	339	E	A B	N	R A S	RE	2				
DABAYE III		F	15,1795	10,43316	336	E	A B	N	R A S	RE					
GABARAYE WIDI	5600	F	15,119	10,4385	325		E X	N	C	EN	12	15			
GABARAYE WIDI		F	15,1166	10,454	327	B	E X	N	C						
GABARAYE WIDI		F	15,1038	10,4798	327	E	E X	N	C	EN					
GABARAYE WIDI		F	15,1048	10,4798	326	B	E X	N	C						
GABARAYE WIDI		F	15,107	10,4785	328	B	E X	N	C						
GABARAYE WIDI		F	15,1268	10,5055	327	B	E X	N	C	EN					
GABARAYE WIDI		P	15,13283	10,4545	327	B	E X	N	C						
GABARAYE WIDI		P	15,10983	10,4585	328	B	E X	N	C						

<b>GABARAYE WIDI</b>		P	15,1025	10,48166	320	R	E X		N	L	EN				
<b>G MERINGUE I</b>		F	15,092	10,4806	335	E	E X		N	C	EN				
<b>G MERINGUE I</b>		F	15,068	10,4906	333	E	E X		N	C	EN				
<b>G MERINGUE II</b>	2029	F	15,099	10,4891	322	B	E X		N	C	EN	5	5		
<b>G MERINGUE II</b>		P	15,0885	10,4938	322	R	E X		N	L	EN				
<b>G MERINGUE III</b>	2591	P	15,06816	10,5026	325	R	E X		N	L	EN				
<b>G MERINGUE III</b>		p	15,074	10,4993	322	R	E X		N	L	EN				
<b>GUIA</b>	1300	P	15,08933	10,51683	323	R	E X		N	L	EN				
<b>GUIA</b>		P	15,08661	10,52	324	R	E X		N	L	EN				
<b>GUIA</b>		P	15,081	10,5245	326	R	E X		N	L	EN				
<b>WIDIGUE</b>	5000	P	15,14033	10,40666	340	R	E X		N	L	EN	13	13		
<b>WIDIGUE</b>		P	15,1385	10,4095	341	R	E X		N	L	EN				
<b>WIDIGUE</b>		P	15,11216	10,41883	342	R	E X		N	L	RE				
<b>WIDIGUE</b>		F	15,13331	10,41716	340	E	E X		N	C	EN				
<b>WIDIGUE</b>		F	15,11866	10,41133	340	E	E X		N	C	EN				
<b>AGOLLA</b>	2000	F	15,1658	10,4008	340	E	A B		N	RAS	RE	5	4		
<b>AGOLLA</b>		P	15,173	10,3866	342	R	E X		N	L	EN				
<b>AGOLLA</b>		P	15,15933	10,387	340	R	E X		N	L	EN				
<b>GUÉMÈRE</b>	3000	F	15,1915	10,3803	342	E	A B		N	RAS	RE	7	10		
<b>GUÉMÈRE</b>		F	15,1896	10,3811	342	B	E X		N	C	EN				
<b>GUÉMÈRE</b>		F	15,1801	10,3836	343	B	E X		N	C					
<b>GUÉMÈRE</b>		P	0	0	0	RAS	RAS		RAS	RAS					
<b>GADJAM DANAY</b>	2000	P	0	0	0	RAS	RAS		RAS	RAS		5	5		
<b>GADJAM DANAY</b>		F	15,1125	10,3995	350	E	A B		RAS	RAS	RE				
<b>DOUANG</b>	2900	F	15,06683	10,439	330	B	A B		N	C		9	6		
<b>DOUANG</b>		P	15,06716	10,4385	329	R	E X		N	L	EN				
<b>DOUANG</b>		P	15,0435	10,46016	330	R	E X		N	L	EN				
<b>DOUANG</b>		P	15,05983	10,44333	336	R	E X		N	L	EN				
<b>DOUANG</b>		P	15,079166	10,432	330	R	E X		N	L	EN				
<b>KOUROMOKDEI</b>	3000	P	14,96216	10,44383	342	R	E X		N	L	EN	9	6		
<b>KOUROMOKDEI</b>		P	14,99716	10,43166	340	R	E X		N	L	EN				
<b>KOUROMOKDEI</b>		P	15,044	10,425	342	R	E X		N	L	EN				
<b>KOUROMOKDEI</b>		P	15,042	10,424		R	E X		N	L	EN				
<b>KOUROMOKDEI</b>		F	15,042	10,42383	341	E	A B		N	RAS	RE				
<b>YARAYE</b>	2000	F	15,0265	10,50233	326	E	E X		N	C	EN	2	4		
<b>YARAYE</b>		F	14,98516	10,48333	340	E	E X		N	C	EN				
<b>YARAYE</b>		F	15,026	10,47117	341	E	E X		N	C	EN				
<b>YARAYE</b>		F	14,98116	10,47333	340	E	E X		N	L	RE				
<b>YARAYE</b>		P	15,003833	10,489	340	R	E X		N	T	RE				
<b>YARAYE</b>		P	14,98533	10,495	340	R	A B		N	T	RE				
<b>TOTAL</b>												<b>150</b>	<b>149</b>	<b>0</b>	

**Tableau 12 : Besoins par village dans le domaine de l'éducation**

Village	ECOLE EXISTANTE																		
	Statut école	Coordonnées géographiques			Effectifs et besoins			Salles de classe, équipement et besoins					Besoins en aménagements						
	(i)	X	Y	Z	Elèves	Enseignants	Besoins en enseignants	Nombre de salle	Table - bancs	Réhabilitation salle	Construction	Besoins en table - bancs	point d'eau	latrines	Bac à ordures	reboisement	clôture	logt. Enst.	autres
						(ii)	(iii)		(iv)	(ii)	(v)	(vi)							
GUÉMÉ	PUB	15,1903	10,4975	332	15	1	-1	1	10		0	-2,5		2	1	50plts	1	1	
GUÉMÉ	PUB	15,1971	10,499	329	299	1	3,983333	0	0		0	149,5		4		300plts		1	
VELE	PUB	15,17383	10,496	333	481	8	0,016667	8	40		1	200,5	1	6	8	400plts	1	2	
VELE	PUB	15,176	10,503	331	958	10	5,966667	6	100		2	379			4	300plts	1	1	
VELE	PUB	15,1675	10,504	332	423	3	4,05	1	0		0	211,5			4	300plts		1	
VELE	PUB	15,1868	10,5018	330	861	6	8,35	6	0		0				6	200plts	1	1	
KARTOUA	PUB	15,2315	10,467	340	277	3	1,616667	3	0		0	138,5	1	4	2	150plts		1	
KARTOUA	PUB	15,2401	10,44	329	512	2	6,533333	2	0		0	256	1	6	4	250plts		1	
KARTOUA	PUB	15,2138	10,484	328	230	3	0,833333	4	0		0	115		4	2	200plts		1	
KARTOUA	PUB	15,2231	10,4725	320	912	7	8,2	9	0		0	456	1	8	6	300plts		1	
KARTOUA	PUB	15,2348	10,4656	322	141	1	1,35	0	0		0	70,5		2	1	100plts		1	
KARTOUA	PUB	15,2181	10,4736	338	54	1	-0,1	0	0		0	27		2	1	50plts		1	
DABAYE I	PUB	15,191	10,4251	338	712	7	4,866667	4	0		0	356	1	6	2	200plts		1	
DABAYE II	PUB	15,1948	10,4445	335	290	3	1,833333	3	0		0	145	1	4	2	100plts		1	
DABAYE II	PUB	15,1936	10,4411	333	147	3	-0,55	2	0		0	73,5	1	4	2	100plts			

DABAYE III	PUB	15,1793	10,4366	341	297	1	3,95	0	0		0	148,5	1	2	2	100plts			
GUIA	PUB	15,0855	10,5168	340	299	1	3,983333	1	2		0	147,5	1	4	2	50plts		1	
GABARAYE W	PUB	15,1025	10,4803	320	295	8	-3,08333	6	100		2	47,5	1	6	6	300plts	1	3	
GABARAYE W	PUB	15,1183	10,454	320	116	1	0,933333	0	0		0	58		2	2	100plts		1	
GABARAYE W	PUB	15,1033	10,48	320	623	5	5,383333	5	0		0	311,5	1	4	4	250plts		1	
GABARAYE W	PUB	15,1275	10,4941	321	332	2	3,533333	1	0		0	166	1	2	2	100plts		1	
GABARAYE W	PUB	15,128	10,4906	324	292	5	-0,13333	5	0		0	146	1	4	4	250plts		1	
G MERINGUE II	PUB	15,08783	10,4938	327	275	2	3	1	0		0	137,5	1	4	2	50plts			
G MERINGUE III	PUB	15,0803	10,4895	330	380	3	3	3	0		0	190	1	4	4	150 plts			
WIDIGUE	PUB	15,1333	10,41716	345	123	4	-2	2	90		2	-28,5		2	4	100plts			
WIDIGUE	PUB	15,1116	10,4153	342	284	2	3	0	0		0	142	1	2	2	50plts			
WIDIGUE	PUB	15,13383	10,4165	340	287	3	2	1	0		0	143,5	1	2	2	50plts			
WIDIGUE	PUB	15,1338	10,4165	345	459	3	5	5	0		0	229,5	1	4	4	250plts			
AGOLLA	PUB	15,17533	10,4008	340	405	5	2	2	40		1	162,5	1	4	2				
GUÉMÈRE	PUB	15,1805	10,3838	342	28	4	-4	0	0		0	14		1	2	100plts			
GUÉMÈRE	PUB	15,1888	10,3803	342	365	3	3	2	10		0	172,5		4	4	100plts			
GADJAM-D	PUB	15,1308	10,3943	351	360	3	3	5	0		0	180	1	4	4	250plts			
DOUANG	PUB	15,0668	10,4445	330	383	3	3	3	0		0	191,5		4	4	150plts			
KOUROMOKDEI	EP	14,9991	10,4311	330	70	0	1,166667	0	0		0	35							
KOUROMOKDEI	PUB	14,9663	10,4425	340	219	1	2,65	0	0		0	109,5	1	2	2	50plts			
KOUROMOKDEI	PUB	15,03883	10,42533	323	310	1	4,166667	2	0		0	155	1	4	2	100plts			
YARAYE	EP	14,98683	10,49516	340	70	0	1,166667	0	0		0	35							
YARAYE	PUB	15,005	10,4883	340	90	2	-0,5	0	0		0	45	1	2	2	50plts			
<b>TOTAL</b>					<b>12674</b>	<b>121</b>	<b>90</b>	<b>93</b>	<b>392</b>	<b>0</b>	<b>6,533</b>	<b>5514,5</b>	<b>23</b>	<b>119</b>	<b>107</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>23</b>	<b>0</b>

**Tableau 13 : Besoins par village dans le domaine de la santé**

Village	Population (a)	CENTRE EXISTANT																						BESOIN DE NOUVEAU CENTRE			
		Informations générales sur le Centre				Besoin en personnel						Besoins en infrastructures		Besoins en équipement du centre					Besoin en aménagement						Gestion du Centre		
		Statut du centre	Coordonnées géographiques de l'ouvrage			Médecin	IDE	IB	AS	Matrone	Comis	Réhabilitation	Nouveau bâtiment	Lit	Labo	Maternité	Pharmacie	Réfrigérateur	Point d'eau	Latrine	Reboisement	Clôture	Dispositif de traitement déchet		Logement médecin	Formation Comité de gestion	Formation Comité de santé
GUÉMÉ		INT	15,18983	10,501	330	0	1	3	2	0	1	8	1	15	1	1	0	2	1	8		1	0	1	O	O	
GUÉMÉ	20892	HOP	15,20366	10,495	328	1	2	6	6	0	1	0	4	24	1	1	1	2	0	6	100	1	1	1	O	O	1
GABARAYE	17076	INT	15,1065	10,478	327	1	2	3	3	0	1	0	0	20	1	1	1	2	0	8	100	1	1	1	O	O	
KOUROMOKDE	11935	INT	15,04433	10,425	344	0	1	3	3	0	1	4	2	20	1	1	1	2	1	6	100	1	1	1	O	O	1
<b>TOTAL</b>						<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>79</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>300</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>			<b>2</b>

**Tableau 14 : Besoins en infrastructures marchandes**

Village	Population (a)	EQUIPEMENT EXISTANT																									
		Coordonnées géographiques de l'ouvrage			Type d'infrastructures								Besoins sur l'équipement						Besoins en aménagement								
					Magasin	Marché / complexe commerciale	Gare routière	Parc à bétail	Abattoir	Pépinière	Autres	Réhabilitation	Comptoir	Boutique	Hangar	Boucherie	Poissonnerie	Chambre froide	Autres	Point d'eau	Latrine	Dispositif de traitement déchet	Reboisement	Electricité	Rampes d'accès pour handicapés	Bureau	Autres
		X	Y	Z	(i)								(i)						(i)								
GUÉMÉ	20892	15,1906	10,5	316		1	1	1	1	1			4	100	100	4	3	2	1		1	8	4	500		4	1
GUÉMÉ		15,188	10,5	316	1																						
KARTOUA	5000	15,221	10,48	326	1																						
KARTOUA		15,2206	10,48	328	1					1																	
WIDIGUE	5000	15,1398	10,41	340	1	1							50	25	2	1	1			1	4	1	100	1	1	1	1
WIDIGUE		15,122	10,42	340	1																						
WIDIGUE		15,1898	10,41	341	1																						
G WIDI	17076	15,1163	10,46	327	1	1	1	1	1	1			80	50	3	1	1			1	4	2	100	1	1	1	1
G MERINGUE		15,0795	10,49	340	1	1				1			30	20	2	1	1			1	4	2	100		1	1	1
<b>TOTAL</b>					<b>8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>			<b>4</b>		<b>195</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b>		<b>4</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>800</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>4</b>

**Tableau 15 : Besoin en infrastructures d'encadrement psychosociales**

Village	Population (a)	INFRASTRUCTURE EXISTANTE																				BESOIN D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE			
		Coordonnées géographiques de l'ouvrage					Type d'infrastructures					Besoins en bâtiment en en Equipement du centre						Besoins en aménagement							
							Foyer communautaire	Centre promotion de la femme	Centre Sociale	Centre multi - fonctionnel	Autres	Nombre de bâtiment	Réhabilitation	Machines à coudre	Mobiliers	Lits	Ordinateurs	Photocopieuse	Autres	Point d'eau	Latrine		Reboisement	Clôture	Dispositif de traitement déchet
X	Y	Z	(i)					(i)						(ii)											
																						1 centre promot			
GUÉMÉ	20892	15,1966	10,5	327				1		4		50	10		50	2		1	4	100	1	1	1	1	de la femme
GABARAY E	17069																								1 centre promo
KARTOUA	5000																								1 centre social
<b>TOTAL</b>					<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>2</b>		<b>1</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		

(a) nombre de personnes, familles ou ménages bénéficiaires

(i) préciser les nombres

(ii) tenir compte des normes là ou elles existent

**Tableau 16 : Besoins en électrification par village**

Village	Population (a)	REHABILITATION ET ENTRETIEN DE L'OUVRAGE						BESOINS NOUVEAUX					
		Transformateur à réhabiliter	Groupe à réhabiliter	Poteaux à remplacer	Longueur moyenne tension à remplacer	Longueur basse tension à remplacer	Nombre de branchements à réaliser	Transformateurs	Groupes électrogènes	Poteaux	Moyenne tension	Basse tension	Autres
		(i)			(en km)	(en km)		(i)			(en km)	(en km)	
<b>GUÉMÉ</b>	20892	3		2	0	0	1500	7	1		20 KM	30	
<b>TOTAL</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1500</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	



**Tableau 17 : Besoins en route**

Village	Population (a)	REHABILITATION				POINTS CRITIQUES			
		Longueur de route à réhabiliter	Nature des travaux	Coordonnées caractéristiques		Nature	Travaux à effectuer	Coordonnées caractéristiques	
				(en km)				X	Y
<b>GUÉMÉ-G MERINGUE</b>	20892	25 KM	R	15,191	10,379		Reprofilier	15,192	10,38
<b>GUÉMÉRE</b>	3000			15,174	10,387		Buser	15,184	10,383
<b>AGOLLA</b>	2000			15,133	10,416		Reprofilier	15,145	10,403
<b>WIDIGUE</b>	5000			15,117	10,454		Reprofilier	15,14 2	10,405
<b>GABARAYE WIDI</b>	5000			15,069	10,491				
<b>G MERINGUE III</b>	2587			15,1	10,484				
<b>AGOLLA-YARAYE</b>	2000	56 KM	R	15,117	10,399				
<b>GADJAM DANAY</b>	1800			15,068	10,439				
<b>KOUROMOKDEI</b>	1935			15,042	10,424				
<b>YARAYE</b>	2000			14,981	10,474				
<b>GUIA -VELE-GUÉMÉ</b>	1800	18 KM	O	15,117	10,454		pont	15,085	10,515
<b>VELE</b>				15,169	10,508		radier	15,149	10,506
<b>GUÉMÉ</b>	20892			15,194	10,5				
<b>DABAYE- GUÉMÉ</b>	4300	12 KM	O	15,128	10,494		radier	15,149	10,506
<b>GUÉMÉ</b>	20892			15,194	10,5				
<b>GABARAYE-GUÉMÉ</b>	17076	15 KM	O	15,128	10,491		radier	15,085	10,515
<b>GUÉMÉ</b>	20892			15,086	10,517				
<b>TOTAL</b>									

## **VII. PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DURABLE DES TERRES (PUGT)**

**Tableau 18 : Plan D'utilisation Et De Gestion Durable Des Terres De L'espace Communale**

Unités de paysage	Localisation	Utilisateurs	Contrôleurs	Accès	Tendances	Problèmes identifiés	Causes pertinentes	Conséquences et effets	Action à entreprendre
Fleuve Logone	Le long de la rive de : Guémé, Velé, Kartoua	Population locale pêcheurs, touriste, voyageurs	MINEPIA, commune, maintien de l'ordre	Accès libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effondrement progressif de la rive du Logone</li> <li>• Baisse drastique des ressources halieutiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation des berges, des rives du Logone</li> <li>• baisse des ressources halieutiques</li> <li>• , perte de la biodiversité (flore, faune)</li> </ul>	<p>Forte inondation en période de crue</p> <p>Dégradation des berges par les populations riveraines</p> <p>Pratique d'une pêche anarchique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erosion des rives du fleuve</li> <li>• Disparition des ressources halieutiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabiliser les berges des rives du fleuve Logone</li> <li>• Réglementer la pratique de la pêche</li> </ul>
Zone rizicole	Village Guémé, Velé, Kartoua Dabayé, I, II, III, Guia, Gabaraye	Riziculteur, SEMRY	SEMRY commune	Payement des droits de parcelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté des sols</li> <li>• Baisse de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté des sols</li> <li>• Conflits agro-pastoraux</li> <li>• Espace cultivable insuffisante</li> </ul>	<p>Technique de cultures archaïques</p> <p>Difficulté d'accès aux intrants agricoles</p> <p>Conflits agro-pastoraux en période de crue</p> <p>Espace cultivable insuffisante</p>	<p>Baisse de la productivité agricole</p> <p>Cout élevé des intrants agricoles</p> <p>Destruction des champs par les ennemis sur culture</p> <p>Conflits agro-pastoraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurer les sols</li> <li>• Créer des dépôts d'intrants agricoles Dans les zones rizicoles</li> <li>• Subventionner l'installation d'une usine décortiqueuse du riz paddy</li> </ul>

Zone agricole de l'ouest	Village situé à l'ouest de l'espace communal	Population locale	MINADER	Accès libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Pauvreté du sol</li> <li>•Baisse de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Matériels rudimentaires</li> <li>•Techniques archaïques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Pauvreté des sols</li> <li>•Difficulté d'accès aux intrants agricoles</li> <li>•Conflits agro-pastoraux en période de crue</li> <li>•Espace cultivable insuffisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Baisse de la productivité</li> <li>•Cout élevé des intrants agricoles</li> <li>•Destruction des champs</li> <li>•Conflits de génération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Restaurer les sols</li> <li>•Subventionner l'acquisition des engins de labours</li> <li>•Créer des dépôts des intrants agricoles</li> </ul>
Zone de Pâturages	Abords du fleuve Logone	Éleveurs, populations locales	MINEPIA	Accès libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Restriction des espaces de pâturages</li> <li>•Disparition des pistes à bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Conflits agro-pastoraux</li> <li>•Baisse de la production en viande et travail</li> </ul>	<p>Occupation des espaces pastorales par les champs</p> <p>Disparition des pistes à bétails</p> <p>Insuffisance des points d'abreuvement</p> <p>Faible production en viande et</p>	<p>Conflits agro-pastoraux</p> <p>Restriction de la zone de pâturage</p> <p>Baisse de la production</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Réactualiser les limites des espaces pastorales</li> <li>•Réaménager les pistes à bétail</li> <li>•Aménager les marres à bétail à Yaraye, Widigué, Gabaraye, Kartoua, Agolla</li> </ul>

							travail		
Massif forestier	Village Yaraye, Kouromokdei Douang	Population locale braconniers	Aucun	Accès libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte dégradation du couvert végétal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupe anarchique du bois de chauffe</li> <li>• Pratique de feux de brousse</li> <li>• Braconnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique de Feux de brousse</li> <li>Coupe anarchique de bois de chauffe</li> <li>La chasse sauvage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits agropastoraux</li> <li>• Restriction de la zone de pâturage</li> <li>• Baisse de la production en viande et travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Susciter la création d'une forêt communautaire au massif forestier de Yaraye</li> <li>• Promouvoir le reboisement du massif forestier</li> <li>• Créer un poste forestier à Gabaraye</li> </ul>
Lac	Entre l'espace urbain et Gabaraye	Population locale	Aucun	Accès libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restriction du lit du lac</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation anarchiques des abords du lac</li> <li>• Non respect des prédispositions d'urbanisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Occupation anarchique des abords du lac</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restriction des du lit du lac</li> <li>• Forte inondation en période de crue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager les abords du lac</li> </ul>

## **VIII. PLANIFICATION STRATEGIQUE**

## 8.1. Vision et objectifs du PCD

La Commune de Guémé souhaite **améliorer durablement les conditions de vie de ses populations, en leur fournissant un cadre propice à leur épanouissement**. Elle vise à atteindre ses objectifs en s'arrimant à la politique nationale inscrite dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et dont la matrice de suivi traduit clairement les objectifs à atteindre à court moyen et long terme. Concrètement, la Commune veut population saine scolarisée, jouissant d'une autosuffisance alimentaire, capable de se mouvoir paisiblement et disposant d'un cadre de vie acceptable avec toutes les commodités usuelles et capable de subvenir décentement à ses besoins.

Pour cela, la Commune compte intervenir dans 07 centres d'intérêts correspondant aux secteurs découpés lors de la revue des stratégies sectorielle à savoir :

- le secteur des infrastructures ;
- le secteur rural ;
- le secteur de l'industrie et des services ;
- le secteur de l'éducation ;
- le secteur de la santé ;
- le secteur social (hors éducation et santé);
- le secteur de la gouvernance

Tableau 19 : Cadres logiques par secteur :

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 1 : AGRICULTURE**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualité alimentaire est conforme aux standards internationaux (3100Kcal/jour et par personne</li> <li>- Taux de malnutrition</li> <li>- Volumes et taux de transformation des produits locaux</li> </ul>	Rapport et statistiques nationales	Le pays dispose d'une stabilité socio politique et d'un cadre macroéconomique stable
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la production agricole  Renforcer la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendement des spéculations agricoles</li> <li>- L'état physique des personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel de la délégation d'arrondissement de Vélé</li> <li>- Enquête auprès des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les stratégies de vulgarisation sont adaptées aux besoins des paysans</li> <li>- Les populations savent comment bien se nourrir</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'encadrement technique des actifs agricole est amélioré</li> <li>2. La pression parasitaire sur les cultures est réduite</li> <li>3. La capacité organisationnelle des producteurs est renforcée</li> <li>4. L'offre en infrastructures de stockage/conservation est améliorée</li> <li>5. Les espaces agraires occupés par les petits agriculteurs riverains à la SEMERY sont sécurisés</li> <li>6. L'accès aux intrants agricole (semences, produits phytosanitaire et engrais) est facilité</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le nombre de cession de formation/campagne de sensibilisation</li> <li>2. Nombre de brigades de lutte phytosanitaires créées</li> <li>3. Nombre de GIC créés</li> <li>4. Nombre de magasin de stockage créé</li> <li>5. Surface agricole sécurisée et/ou rétrocédée aux agriculteurs</li> <li>6. Quantités, qualité des intrants agricoles distribués</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport de formation</li> <li>2. Arrêté de création des brigades phytosanitaires</li> <li>3. Registre régional des Coop GICs</li> <li>4. PV de réception des magasins de stockage</li> <li>5. enquête de terrain</li> <li>6. Rapport annuel MINADER</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le délégué d'agriculture doit prioriser l'encadrement de proximité</li> <li>2. Le MINADER doit mettre des moyens à la disposition des brigades</li> <li>3. IL doit exister une facilitation au niveau départemental</li> <li>4. Le MINADER met à disposition des moyens financiers</li> <li>5. Les chefs traditionnels et autorités acceptent la nouvelle démarche</li> <li>6. Au moins un projet d'appui aux producteurs est financé</li> </ol>



<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Susciter les demandes en formation auprès des services compétents</li> <li>2. Financer les microprojets agricoles</li> <li>3. Construction des magasins de stockage</li> <li>4. Susciter les demandes d'affectation du personnel auprès du MINADER</li> <li>5. Constituer des stocks de sécurité des céréales locaux</li> <li>6. Créer et construire des maisons communautaires dans les villages</li> <li>7. Acheter des engins de labours et des décortiqueuses pour les riziculteurs</li> <li>8. Subventionner les producteurs en semence améliorées, engrais et pesticides</li> </ol>	Ressources humaines et financières à mobiliser	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Registre du courrier MINADER</li> <li>2. Ordre de virement</li> <li>3. Contrat</li> <li>4. Registre du courrier</li> <li>5. Bons d'achat des céréales</li> <li>6. Contrat</li> <li>7. Bons de commande</li> <li>8. Enquête auprès des producteurs</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINADER a prévu des formations à adresser aux paysans</li> <li>2. Le MINADER dispose des ressources capables d'être affectées aux paysans</li> <li>3. Le MINADER dispose des ressources pour financer la construction des magasins</li> <li>4. Le MINADER dispose suffisamment du personnel à remobiliser</li> <li>5. Le MINADER dispose des ressources pour constituer des stocks</li> <li>6. Le MINADER met des ressources pour la prise en charge du personnel d'encadrement</li> <li>7. Le MINADER dispose de ressource pour acquérir du matériel agricole</li> <li>8. Le MINADER dispose des ressources pour financer les agriculteurs</li> </ol>
-------------------------------	---	--	--	---

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 2: ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualité alimentaire est conforme aux standards internationaux</li> <li>- Taux de malnutrition</li> <li>- Volumes et taux de transformation des produits locaux</li> </ul>	Rapport et statistiques nationales	<p>Le pays disposera d'une stabilité socio politique</p> <p>Le pays disposera d'un cadre macroéconomique stable</p>
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer la production animale et halieutique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume des prises de poisson</li> <li>- Cheptel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel de la délégation d'arrondissement de l'élevage de Vélé</li> <li>- Enquête auprès des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réglementation sera respectée</li> <li>- La zone sera exempt des épidémies</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'occupation anarchique des parcours par l'agriculture est réduite</li> <li>2. Les points d'abreuvement pour le bétail sont aménagés</li> <li>3. la capacité organisationnelle des éleveurs est renforcée</li> <li>4. Le suivi sanitaire du bétail est effectif</li> <li>5. les pistes à bétail sont réaménagées</li> <li>6. le coût du matériel de pêche est accessible</li> <li>7. la pêche est réglementée</li> <li>8. l'encadrement technique des actifs bergers et des pêcheurs est amélioré</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. superficie réaménagées</li> <li>2. Nombre de points d'abreuvement réhabilités ou créés</li> <li>3. Nombre de GIC créés</li> <li>4. Nombre campagne de vaccination</li> <li>5. Nombre de pistes créées</li> <li>6. Nombre de campagne de distribution du matériel de pêche</li> <li>7. Nombre de plaintes déposées par les pêcheurs</li> <li>8. Nombre de session de formation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport des réunions</li> <li>2. PV de réception des mares aménagées</li> <li>3. Récépissé de déclaration des GICs</li> <li>4. Rapport des réunions avec les chefs traditionnels</li> <li>5. Enquête auprès des bergers</li> <li>6. Enquête auprès des bergers</li> <li>7. Registre chefferies</li> <li>8. Rapport de formation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'implication des chefs locaux sera effective</li> <li>2. Le MINEPIA ou la Mairie disposeront des moyens pour la réalisation des ouvrages</li> <li>3. Le MINEPIA affectera un personnel à l'appui des GICs</li> <li>4. Le MINEPIA mettra des moyens et des produits vétérinaires à disposition</li> <li>5. Le MINEPIA et la Mairie disposeront des ressources financière</li> <li>6. Le MINEPIA et la Mairie disposeront des ressources capables de subventionner les pêcheurs</li> <li>7. Le MINEPIA et la Mairie disposeront d'un personnel capable d'assurer le contrôle des pêcheurs</li> </ol>

				8. Le MINEPIA disposera d'un personnel capable d'assurer l'encadrement des pêcheurs
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaménager les zones de pâturage du Logone et du lit du Danay</li> <li>2. Réaménager les pistes à bétail</li> <li>3. Susciter une demande d'affectation du personnel</li> <li>4. Sensibiliser les producteurs sur les nouvelles techniques de production</li> <li>5. Créer et construire 5 mares artificielles</li> <li>6. Apporter des subventions en produits vétérinaires aux éleveurs</li> <li>7. Mettre en place des infrastructures de production communautaires (abattoir, parc vaccinogène, hangar pour bétail, champs fourragers, marché à bétail et boucherie)</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception du marché</li> <li>2. PV de réception du marché</li> <li>3. Registre du courrier MINEPIA</li> <li>4. Enquête auprès des éleveurs</li> <li>5. PV de réception</li> <li>6. Enquête auprès des éleveurs</li> <li>7. PV de réception des marchés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINEPIA ou la Mairie disposeront des moyens pour la réalisation des travaux</li> <li>2. Le MINEPIA ou la Mairie disposeront des moyens pour la réalisation des travaux</li> <li>3. Le MINEPIA recrutera un nouveau personnel</li> <li>4. Le MINEPIA dispose d'un personnel mobilisable</li> <li>5. Le MINEPIA et la Mairie mettront des moyens financiers pour la construction des ouvrages</li> <li>6. Le MINEPIA et la Mairie disposeront des ressources capables de subventionner les pêcheurs</li> <li>7. Le MINEPIA et la Mairie mettront des moyens financiers pour la construction des ouvrages</li> </ol>
		Mobilisation des ressources nécessaires		

### CADRE LOGIQUE SECTEUR 3: SANTE PUBLIQUE

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Garantir de manière pérenne l'accès aux services de santé de qualité à travers l'amélioration du financement de la demande	Taux de mortalité Taux de prévalence 100% de district de santé sont viabilisés de manière pérenne Au moins 90% des hommes et des femmes adoptent des comportements sains	Rapport du MINSANTE	Le pays disposera d'une stabilité socio politique  Le pays disposera d'un cadre macroéconomique stable
<b>Objectif spécifiques</b>	Améliorer l'accès aux soins de santé et lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles tropicales négligées	Au moins 90% de la population a accès aux soins de santé primaire	Rapport du chef de district de santé, Rapport du Programme élargie de vaccination	L'Etat dispose suffisamment de moyens pour asseoir sa politique
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les centres de santé sont proches des populations</li> <li>2. le personnel soignant qualifié a augmenté</li> <li>3. les équipements dans les formations sanitaires sont rénovés et disponibles</li> <li>4. l'accès aux médicaments est facilité;</li> <li>5. La qualité des prestations des agents sanitaires est améliorée</li> <li>6. Les populations sont sensibilisée et informées sure le VIH/SIDA et les autres maladies tropicale transmissible ou non</li> <li>7. Les moyens de prévention sont accessibles aux populations</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de centre de santé crée</li> <li>2. Nombre de nouveaux agents affectés</li> <li>3. Nombre et type de nouvel appareillage acquis dans les centres de santé existants</li> <li>4. Nombre de propharmacies crée</li> <li>5. Nombre de plainte des patients, taux d'incidence</li> <li>6. Nombre de campagne d'information et de sensibilisation organisées</li> <li>7. Incidence du VIH, Choléra et paludisme</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arrêté de création des centres de santé</li> <li>2. Fichier du personnel</li> <li>3. Bon de livraison</li> <li>4. Arrêté de création</li> <li>5. Enquêtes</li> <li>6. Rapport annuel de la santé</li> <li>7. Rapport annuel de la santé</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINSANTE et la Mairie dispose de ressources pour la construction des bâtiments</li> <li>2. Le MINSANTE dispose de suffisamment de personnel</li> <li>3. Le MINSANTE dispose de ressources financière pour l'équipement</li> <li>4. Le MINSANTE dispose des ressources financière pour subventionner les médicaments</li> <li>5. Le MINSANTE dispose de suffisamment de personnel qualifié</li> <li>6. Le MINSANTE dispose de suffisamment de personnel</li> <li>7. Le MINSANTE met en œuvre une stratégie adaptée à la zone</li> </ol>

<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer et construire 02 nouveaux centres de santé</li> <li>2. Rendre opérationnel l'hôpital de district de Vélé</li> <li>3. Réhabiliter et équiper les CSI existants</li> <li>4. Intensifier la sensibilisation et la lutte contre le VIH et le Cholera</li> </ol>	Disponibilité des ressources financières et matérielles	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception des bâtiments</li> <li>2. Décision de mise en service</li> <li>3. Bon de commandes</li> <li>4. Enquêtes</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 4: EDUCATION DE BASE

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Améliorer l'offre et la qualité de la formation dans le système de l'éducation de base à l'horizon 2020	- Au moins 100% des enfants sont scolarisés	Statistique du MINEDUB	Le Cameroun dispose d'une stabilité sociopolitique et un cadre macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'accès à une éducation de base de qualité et réduire le taux de déperdition scolaire	Taux de scolarisation Taux de réussite aux examens	Rapport annuel de l'inspection du MINEDUB	Le MINEDUB et la Mairie disposent suffisamment des ressources
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les enseignants qualifiés sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>2. Les salles de classe et autres équipements scolaires sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>3. Les bâtiments et salles de classe dégradées sont réfectionnés</li> <li>4. Les écoles maternelles créées disposent des bâtiments</li> <li>5. L'accès au matériel didactique (élèves et enseignants) est amélioré</li> <li>6. Les aires de jeu dans les écoles sont aménagées</li> <li>7. Les latrines et points d'eau potable dans les écoles sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>8. L'intérêt des parents pour l'éducation des enfants est amélioré</li> <li>9. La mobilisation des APE est améliorée</li> <li>10. L'encadrement des enfants par les parents est amélioré</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'enseignant disponible, ratio élève/maitre</li> <li>2. Nombre de salles de classe construite, nombre d'élève par salle de classe</li> <li>3. Nombre salle de classe réfectionnées</li> <li>4. Nombre de bâtiments construits</li> <li>5. Nombre de livres distribués</li> <li>6. Nombre d'aire de jeu aménagés</li> <li>7. Nombre de latrine et point d'eau par école</li> <li>8. Nombre d'enfants inscrits, parité fille garçon</li> <li>9. Nombre de réalisations effectuées</li> <li>10. Nombre d'enfant réinsérés dans l'école, le taux d'achèvement</li> <li>11. Nombre d'enfant inscrit, le taux de désertion dans les écoles</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fichier des enseignants</li> <li>2. PV de réception des salles de classes équipements scolaires</li> <li>3. PV de réception des salles de classes</li> <li>4. PV de réception des salles de classes</li> <li>5. Enquête</li> <li>6. Enquête</li> <li>7. PV de réception des latrines et forages</li> <li>8. Rapport MINEDUB</li> <li>9. Enquête</li> <li>10. Enquête</li> <li>11. Rapport MINEDUB</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINDUB met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> <li>1. le MINDUB met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>

<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire et équiper 105 salles de classe</li> <li>2. Fabriquer 4382 tables bancs</li> <li>3. Affecter 89 enseignants qualifiés</li> <li>4. Réfectionner 25 salles de classes</li> <li>5. Construire 44 latrine</li> <li>6. Construire 25 forages</li> <li>7. Transformer l'école de Yaraye Foulbé et Djadjel en école publique</li> </ol>	<b>Moyens :</b>		
---------------------------------------	---	-----------------	--	--

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 5: ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectifs généraux</b>	Améliorer l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	- Au moins 100% des enfants sont scolarisés	Statistiques MINESEC	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'accès à une éducation secondaire de qualité et réduire le taux de déperdition scolaire dans le secondaire	Taux d'achèvement du secondaire	Rapport annuel délégué MINESEC	Commune et le MINESEC dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les enseignants qualifiés sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>2. Les salles de classe et autres équipements scolaires sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>3. Amélioration de l'accès au matériel didactique (élèves et enseignants)</li> <li>4. Les latrines et points d'eau potable dans les écoles sont disponibles en nombre suffisant</li> <li>5. L'intérêt des parents pour l'éducation des enfants est amélioré</li> <li>6. L'encadrement des enfants par les parents est amélioré</li> <li>7. Les établissements d'enseignement secondaire sont rapprochés des villages</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'enseignants disponibles,</li> <li>2. Nombre de salles de classe construite, nombre d'élève par salle de classe</li> <li>3. Nombre de livres distribués</li> <li>4. Nombre de latrines et points d'eau par école</li> <li>5. Nombre d'enfants inscrits, parité fille garçon</li> <li>6. Nombre d'enfant réinsérés dans les écoles</li> <li>7. Nombre d'établissements secondaires créés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fichier des enseignants présents dans les établissements</li> <li>2. PV de réception des salles de classe</li> <li>3. PV de réception des équipements scolaires</li> <li>4. PV de réception des latrines et forages</li> <li>5. Enquête</li> <li>6. Enquête</li> <li>7. Arrêté de création des nouveaux établissements</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINSEC met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire et équiper 54 salles de classe</li> <li>2. Réfectionner 03 salles de classe du lycée de Vélé</li> <li>3. Construire 05 blocs administratifs</li> <li>4. Construire 06 bibliothèques</li> <li>5. Construire 12 latrines</li> <li>6. Construire 04 forages</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. PV de réception</li> <li>4. PV de réception</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINSEC met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>7. Fabriquer 3870 tables bancs</li> <li>8. Affecter les enseignants qualifiés en nombre suffisant</li> <li>9. Transformer le CES de Gabaraye et Kartoua en Lycées</li> <li>10. Construire et équiper le CETIC de Vélé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>5. PV de réception</li> <li>6. Fichier des enseignants</li> <li>7. Arrêté de création</li> <li>8. PV de réception</li> </ul>	
--	---	--	---	--

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 6: TRAVAUX PUBLICS

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer la pérennité du patrimoine de l'Etat Etendre le parc des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux moins 1000km de voirie urbaine entretenue</li> <li>- Au moins 300km de route réhabilité</li> <li>- Au moins 200km de voirie construite</li> </ul>	Statistiques MINTP	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'état des infrastructures routières	Linéaire de routes praticable	Rapports annuel du délégué MINTP	Commune et le MINTP dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les voies d'accès sont dans tous les villages de la Commune sont suffisamment entretenues</li> <li>2. Le trafic routier est amélioré</li> <li>3. Les ponts et radiers sont construits</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Linéaire routier des pistes réhabilitées/créées,</li> <li>2. Flux de trafic</li> <li>3. Nombre d'ouvrage réalisés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception des ouvrages</li> <li>2. Enquêtes</li> <li>3. PV de réception</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINTP met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabiliter 182 km de route en terre</li> <li>2. Réhabiliter l'axe Yagoua-Vélé</li> <li>3. Ouvrir 02 nouvelles routes (Guémé-Vélé-Guia et Guémé-Waidoua-Gabaraye</li> <li>4. Construire un pont sur le mayo Cléréo</li> <li>5. Construire un radier sur le lac Toumas</li> <li>6. Construire 08 dalots dans l'espace urbain</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. Enquête</li> <li>4. PV de réception</li> <li>5. PV de réception</li> <li>6. PV de réception</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 7: JEUNESSE

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Permettre aux populations de satisfaire leur besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leur devoir	- Le taux de chômage des populations est réduit de 50%	Statistiques MINJEUN	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes	Taux d'emploi	Rapport d'activité du délégué MINJEUN	Commune et le MINJEUN dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La capacité entrepreneuriale des jeunes est améliorée</li> <li>2. L'accès au financement des jeunes est amélioré</li> <li>3. La mobilisation des jeunes autour des activités génératrices des revenus est améliorée</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de projets créés par des jeunes</li> <li>2. Nombre de projets financés</li> <li>3. Nombre de sessions de formation/campagnes de sensibilisation effectuées</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. Rapport de formation et sensibilisation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINJEUN met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes</li> <li>2. Faciliter l'accès à la subvention des jeunes</li> <li>3. Augmenter le personnel d'encadrement au centre multifonctionnel de Guémé</li> <li>4. Agrandir et équiper le CMPJ de Guémé</li> <li>5. Rendre opérationnel le centre multifonctionnel de Guémé</li> <li>6. Créer des espaces récréologiques</li> <li>7. Organiser et appuyer des CAF dans tous les villages de l'espace communal</li> <li>8. Aménager des sites pour plates formes et la salle de conférence</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Liste des jeunes subventionnées</li> <li>3. Fichier du personnel du CMPJ</li> <li>4. PV de réception</li> <li>5. Arrêté ministériel</li> <li>6. Enquête</li> <li>7. Copie certificat de propriété du site</li> <li>8. enquête</li> </ol>	

	9. Sensibiliser les jeunes contre les fléaux sociaux 10. Créer un centre d'écoute pour jeune à Guémé			
--	---	--	--	--

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 8: ENERGIE ET EAU

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectifs généraux</b>	améliorer l'accès à l'eau potable et la capacité de la production énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres d'adduction d'eau potables et forages construits</li> <li>- Linéaire de réseaux aménagés</li> </ul>	statistique du MINEE	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'accès à l'énergie électrique Améliorer l'accès à l'eau potable	Linéaire de réseaux aménagés <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres d'adduction d'eau potables et forages construits</li> </ul>	- Rapport annuel délégué MINEE	Commune et le MINEE dispose des ressources financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'énergie électrique est disponible,</li> <li>2. Les transformateurs sont installés</li> <li>3. Les plaques solaires sont positionnées</li> <li>4. Les populations sont connectées au réseau électrique</li> <li>5. Les forages sont construits</li> <li>6. Les forages non fonctionnels sont réhabilités</li> <li>7. Les puits à ciel couvert sont réalisés</li> <li>8. Les populations sont sensibilisées et formées sur les techniques de traitement de l'eau</li> <li>9. Les marres à bétail sont réalisées</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. linéaire du réseau électrique</li> <li>2. nombres de transformateurs installés</li> <li>3. nombres des plaques solaires positionnées</li> <li>4. Nombre de branchements effectués</li> <li>5. Nombre de forages réalisés</li> <li>6. Nombre de forages réhabilités</li> <li>7. Nombres de puits à ciel couvert réalisés</li> <li>8. Nombre de session de formation, nombre de comité de gestion opérationnels</li> <li>9. Nombre de marres réalisées</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. enquête</li> <li>2. enquêtes</li> <li>3. enquêtes</li> <li>4. fichiers des branchements</li> <li>5. PV de réception des forages</li> <li>6. PV de réception</li> <li>7. PV de réception</li> <li>8 .rapports de formation</li> <li>9. PV de réception</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINEE met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire 110 forages dans l'espace communal</li> <li>2. Réhabiliter 16 forages (Guémère 01, Agolla 01, Widigue 01, Gabaraye 01, Gabaraye Meringue 01, Kartoua 01, Dabaye III 02, Dabaye I 01, Dabaye II 01, Douang 01, Kouromokdaye 01, Gadjam</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception des forages</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. PV de réception</li> <li>4. PV de réception</li> <li>5. Rapport de</li> </ol>	<p>Le MINEE met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</p> <p>La commune dispose des ressources pour la contre partie</p>

	<p>Danay 01, Yaraye 01</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Construire 05 mares pour bétail à Guémé01, Kartoua 01, Gabaray 01, Widingue 01, Yaraye 01</li> <li>4. Construire un réseau d'adduction d'eau à Guémé</li> <li>5. Susciter les formations et sensibilisation sur les techniques de traitement de l'eau</li> <li>6. Créer des comités de gestion des points</li> <li>7. d'eaux potables</li> <li>8. Procéder à l'extension du réseau électrique dans toute l'espace communal</li> </ol>		<p>formation</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Liste des COGES par point d'eau</li> <li>7. Enquête</li> </ol>	<p>Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</p>
--	--	--	---	---

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 9: AFFAIRES SOCIALES**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	prémunir les hommes et les femmes des risques sociaux et promouvoir la sécurité sociale des couches vulnérables	Au moins 2/3 des arrondissements dispose des structures d'encadrement des femmes /jeunes/hommes et couches vulnérables	Statistique du MINAS	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'encadrement des groupes vulnérables et personnes défavorisées	75% des hommes/jeunes/femmes et couches vulnérables ont accès aux services sociaux de base	Rapport d'activité service départemental du MINAS	Commune et le MINAS dispose des ressources financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les maux, fléaux et risques sociaux sont réduits</li> <li>2. La prise en charge des couches sociales est améliorée</li> <li>3. Les populations et personnes vulnérables sont sensibilisées sur les méthodes d'accès aux services sociaux</li> <li>4. Les édifices publics construits prennent en compte l'approche handicapée</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 70% des groupes vulnérables bénéficient de l'encadrement</li> <li>2. Nombre de personne prise en charge</li> <li>3. Nombre de campagne de sensibilisation</li> <li>4. Nombre de bâtiment disposant d'une rampe d'accès pour handicapé</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. liste des personnes</li> <li>3. rapport d'activité</li> <li>4. enquête.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINAS met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les personnes défavorisées</li> <li>2. Regrouper les couches vulnérables</li> <li>3. Faciliter leur auto insertion</li> <li>4. Chercher les partenaires</li> <li>5. Multiplier les aides aux personnes nécessiteuses</li> <li>6. Augmenter le personnel d'encadrement</li> <li>7. Créer et construire un centre social à Vélé</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Liste des groupes</li> <li>3. Liste de personne à l'auto-insertion</li> <li>4. Copie contrat de signature</li> <li>5. Enquête</li> <li>6. Fichier du personnel</li> <li>7. PV de réception</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 10: FEMME ET FAMILLE

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Promotion des activités socio économiques des femmes et leur auto insertions	- Taux de prise en compte du facteur genre	Statistique du MINPROFF	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Promouvoir l'insertion sociale de la femme, du genre et de la famille	- Taux d'auto -insertion	Rapport du délégué MINPROFF	Commune et le MINPROFF dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le pouvoir économique de la femme a augmenté</li> <li>2. Les femmes sont considérées dans les prises de décision à tous les niveaux,</li> <li>3. Les droits de la femme et de la famille sont connus</li> <li>4. Les mariages précoces et forcés sont réduits</li> <li>5. Le niveau d'instruction des femmes a augmenté</li> <li>6. Les femmes sont mieux organisées</li> <li>7. Les initiatives en faveur de l'émancipation des femmes sont effectives</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Niveau de revenu des femmes</li> <li>2. Nombre de femmes dans les instances de prises de décision</li> <li>3. Nombre de campagne de sensibilisation</li> <li>4. Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>5. Le nombre d'organisations féminines crée</li> <li>6. Le niveau d'implication des femmes dans les ménages</li> <li>7. Nombres de structures créés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. Rapport d'activité</li> <li>4. Enquête</li> <li>5. Liste des femmes dans les instances de prises de décision</li> <li>6. Liste des associations de femmes</li> <li>7. Listes des structures pour encadrement des femmes</li> </ol>	<p>Le MINPROFF met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</p> <p>La commune dispose des ressources pour la contre partie</p> <p>Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</p>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Regrouper les femmes en association</li> <li>2. Construire et équiper un CPFF à Guémé</li> <li>3. Faciliter l'accès de la jeune fille aux études</li> <li>4. Subventionner les femmes organisées Lutter contre les mariages précoces</li> <li>5. Promouvoir l'implication des femmes aux instances de prise de décision</li> <li>6. Renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles</li> <li>7. Lutter contre les violences faites aux femmes</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des associations des femmes</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. Enquête</li> <li>4. Liste de groupe de femme subventionné</li> <li>5. Enquête</li> <li>6. Liste des femmes dans les instances de prises de décision</li> <li>7. Rapport des activités</li> </ol>	



## CADRE LOGIQUE SECTEUR 11: CULTURE

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer l'industrialisation et la valorisation du potentiel culturel national	- Nombre d'œuvres répertoriées	Fichier du répertoire culturel national	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer la valorisation du potentiel culturel local	- Nombre de foires culturelles organisées	- Rapport du délégué MINCULTURE	Commune et le MINCULTURE dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La vulgarisation du potentiel culturel est effective</li> <li>2. La capacité de promotion et de développement des initiatives culturelles est améliorée</li> <li>3. Les infrastructures socioculturelles (cases communautaires) sont réalisées</li> <li>4. Les groupes culturels sont organisés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'œuvre disponible</li> <li>2. Le nombre d'initiatives culturelles initiées</li> <li>3. Nombre d'infrastructures créées</li> <li>4. Nombre d'organisations (GIC, Association) culturelles créées et opérationnelles</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fichier des valeurs culturelles locales</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. PV de réception</li> <li>4. Liste des groupes culturels locaux</li> </ol>	<p>Le MINCULTURE met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</p> <p>La commune dispose des ressources pour la contre partie</p> <p>Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</p>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les valeurs culturelles locales</li> <li>2. Organiser les foires culturelles</li> <li>3. Valoriser les rites et traditions locales</li> <li>4. Encadrer les promoteurs culturels</li> <li>5. Construire des musés</li> </ol>	<b>Moyens :</b>		

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 12: PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Améliorer la production des industries et des services	- Nombres d'entreprises innovante créés	Statistique du MINPMEESA	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Promouvoir la création et le développement des entreprises au niveau communal	- Nombres d'entreprises créés	- Rapport annuel du délégué MINPMEESA	Commune et le MINPMEESA dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'encadrement dans l'identification de l'activité à mener est effectif</li> <li>2. Les procédures et formalités de création d'entreprises sont connues</li> <li>3. L'esprit et capacité entrepreneuriaux est amélioré</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Existence d'une agence de facilitation, nombre de nouveaux projets mis en œuvre</li> <li>2. Nombre de campagne de sensibilisation</li> <li>3. Nombre d'activités génératrices de revenus créés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Liste des entreprises créés</li> <li>3. Enquête</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINPMEESA met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. La commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les PME et les acteurs du secteur</li> <li>2. Apporter des subventions aux opérateurs organisés</li> <li>3. Promouvoir les activités génératrices de revenu</li> <li>4. Encadrer les artisans</li> <li>5. Organiser les artisans en association et GIC</li> <li>6. Susciter la création des PME et PACD</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des PME</li> <li>2. Liste des opérateurs subventionnés</li> <li>3. Enquête</li> <li>4. Liste des artisans encadrés</li> <li>5. Liste des entreprises créées</li> </ol>	

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 13: MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	promouvoir le développement et la maîtrise des connaissances scientifique et technique dans le secteur des industries	- Taux d'accroissement de la production et niveau des compétences des chercheurs	Statistique du MINIDT	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Susciter le développement du secteur minier de la commune	- Nombre de gisement découverts et mis en valeur	- Rapport du délégué MINIDT	Commune et le MINIDT dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'organisation et la structuration des acteurs est effective</li> <li>2. La capacité technique et financière des artisans miniers est améliorée</li> <li>3. Le potentiel minier des villages de la Commune est connu</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombres de groupes structurés</li> <li>2. Nombre d'atelier organisé</li> <li>3. Nombre de site découverts et exploitables</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des acteurs organisés</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. Echantillon des ressources minier découvert</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINIDT met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. La commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accentuer la recherche minière</li> <li>2. Moderniser le procédé de fabrication des briques cuites</li> <li>3. Demander une subvention pour l'installation d'une usine de décortilage de riz paddy</li> <li>4. Prélever les taxes sur l'exploitation des carrières</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. PV de réception</li> <li>4. Reçu de versement</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 14: TOURISME

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Développer les produits touristiques Camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique	- Au moins 1000 000 de touristes par an	Statistique du MINTOUR	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer la qualité et l'offre touristique communale	- Au moins 1000 touristes par an	- Rapport annuel délégué MINTOUR	Commune et le MINTOUR dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La qualité et l'offre touristique est amélioré</li> <li>2. Les entreprises touristiques sont créés et normalisées</li> <li>3. Les sites touristiques sont identifiés et aménagés (marre à hippopotames du Logone)</li> <li>4. Les voies d'accès sont accessibles</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre 'de structures d'accueil créées</li> <li>2. Nombre d'entreprises créées et normalisées</li> <li>3. Nombre de sites aménagés</li> <li>4. Linéaire des routes aménagées</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Liste des entreprises touristiques</li> <li>3. Fichier des sites touristiques</li> <li>4. Enquête</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINITOUR met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. La commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. Les promoteurs touristiques et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire des structures d'accueil</li> <li>2. Identifier et aménager les sites touristiques</li> <li>3. Aménager les voies d'accès</li> <li>4. Promouvoir les valeurs touristiques locales</li> <li>5. Former les guides touristiques</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des structures d'accueils</li> <li>2. Fichier des sites touristiques</li> <li>3. Enquête</li> <li>4. Répertoire des valeurs touristiques</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 15: DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières première locales et la promotion des exportations	-	Statistique MINDAF	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Faciliter l'accès au titre foncier des populations et sécuriser le patrimoine mobilier et immobilier de la Commune	- Superficies immatriculées - Nombres de titres fonciers établis	- Rapport annuel délégué MINDAF	Commune et le MINDAF dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les lois foncières et domaniales sont connues</li> <li>2. Les procédures d'appropriation des terrains sont connues</li> <li>3. Les litiges fonciers sont réduits</li> <li>4. Le plan d'urbanisation de la commune est réalisé</li> </ol>	Nombre d'atelier organisé Nombre campagne de sensibilisation Nombre de titre foncier délivré Mise en œuvre du plan d'urbanisation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. Copie des titres fonciers délivrés</li> <li>4. Enquête</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINDAF met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. La commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Extension et densification des points géodésiques</li> <li>2. Conscientiser les chefs traditionnels dans leur rôle dans la commission consultative</li> <li>4. Identifier, recenser et sécuriser le patrimoine mobilier et immobilier de la commune</li> <li>5. Sensibiliser les populations sur les procédures d'obtention du titre foncier</li> <li>6. Déterminer le périmètre urbain</li> <li>7. Elaborer le plan sommaire d'urbanisme</li> <li>8. Créer des lotissements communaux</li> <li>9. Créer des réserves foncières</li> </ol>	<b>Moyens</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coordonnées GPS</li> <li>2. Compte rendu réunions</li> <li>3. Copie des titres fonciers</li> <li>4. Rapport d'activité</li> <li>5. Superficie de l'espace communal</li> <li>6. Copie du plan sommaire</li> <li>7. Enquête</li> <li>8. Enquête</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 16 : COMMERCE

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Renforcer le cadre législatif et réglementaire des affaires	- Nouveaux textes en vigueur en matière de distribution et de commerce	Statistique MINCOM	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer la fourniture des biens de première nécessité et faciliter la commercialisation des produits	- Nombre de texte réglementaires signés et appliqués - Nombres d'infrastructures commerciales construites	- Rapport délégué MINCOM	Commune et le MINCOM dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les marchés sont mieux organisés</li> <li>2. commerçants sont mieux organisés</li> <li>3. Les marchés sont aménagés et équipés</li> <li>4. Les marchés sont propres (présence de latrines, de bacs à ordures)</li> <li>5. Les magasins de stockages sont disponibles dans les marchés</li> <li>6. Les marchés à bétail sont sécurisés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de texte signés</li> <li>2. Nombre d'association de commerçants créés</li> <li>3. Nombre de hangars/ boutiques construits</li> <li>4. Nombre de latrine, bacs à ordures, personnel d'entretien</li> <li>5. Le nombre de magasins de stockage construits</li> <li>6. Nombre de marchés à bétail construits</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. copie des textes</li> <li>2. liste des associations</li> <li>3. PV de réception</li> <li>4. PV de réception</li> <li>5. PV de réception</li> <li>6. enquête</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINCOM met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. la commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. les opérateurs économiques et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les commerçants</li> <li>2. Construire les infrastructures commerciales</li> <li>3. Sensibiliser les commerçants sur les lois en matière de commerce</li> <li>4. Faciliter l'accès des commerçants à certains produits à travers l'instauration d'un dialogue avec les structures des ravitaillements</li> <li>5. Valoriser la production locale</li> <li>6. Contrôler les prix et la qualité des produits mis sur le marché</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. liste des commerçants</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. rapport d'activité</li> <li>4. compte rendu des réunions</li> <li>5. rapport de sensibilisation</li> <li>6. nombre de foire et exposition</li> <li>7. compte rendu des équipes</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 17 : TRANSPORT

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer la pérennité du patrimoine infrastructurel de l'Etat	- Niveau de service et de gestion par type d'infrastructures et d'ouvrages	Statistique du MINTP	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Faciliter la circulation des biens et des personnes	- Taux d'extension du parc des infrastructures de transport	- Rapport annuel MINTP	Commune et MINTP dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La population a accès a des infrastructures de transport de qualité</li> <li>2. Les infrastructures de transport sont construites</li> <li>3. Le transport conventionnel approprié est disponible dans la commune</li> <li>4. Les véhicules et engins utilisés par les transporteurs sont dans un bon état</li> <li>5. La Commune est régulièrement approvisionnée en carburant</li> <li>6. Les véhicules et engins de transport respectent leur capacité de charge</li> <li>7. Les Moto taximen disposent des documents agréés exigibles pour leur profession</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de satisfaction des voyageurs</li> <li>2. nombre d'ouvrage réalisés</li> <li>3. Nombre d'agences de transport</li> <li>4. Proportion des véhicules ayant procédé à une visite technique</li> <li>5. Nombre de station de distributions installées</li> <li>6. Nombre de campagne de prévention routière</li> <li>7. Nombre de moto taxi en règle</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. Arrêté de création</li> <li>4. Fiche des visites techniques</li> <li>5. Enquête</li> <li>6. Rapport équipe de prévention</li> <li>7. Liste des moto-taxi en règles</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINTP met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. La commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création et construction d'une gare routière à Guémé</li> <li>2. Regrouper les transporteurs en syndicat</li> <li>3. Procéder aux visites techniques des engins de transport</li> </ol>	<b>Moyens :</b>		

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 18 : POSTES ET TELECOMMUNICATION**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer la pérennité du patrimoine infrastructurel des postes et télécommunication	- Niveau de conformité des infrastructures des postes et télécommunication aux standards internationaux	Statistique du MINPOSTEL	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'accès aux techniques de l'information et de la communication de qualité	- Taux de satisfaction des usagers	- Rapport annuel service des postes et télécommunication	Commune et MINPOSTEL dispose des ressources financière suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les usagers ont accès aux infrastructures de qualité</li> <li>2. La couverture du réseau des opérateurs téléphonique nationaux est améliorée</li> <li>3. La couverture des médias nationaux (radio, télévision, internet et téléphone) est effective</li> <li>4. Les populations ont accès aux NTIC</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 80% des populations ont accès aux services et équipement des postes et télécommunication</li> <li>2. Qualité du réseau disponible</li> <li>3. Qualité du signal radio et télé</li> <li>4. Nombre de centre NTIC créés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. Enquête</li> <li>4. Liste des cybers café et secrétariat bureautique</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINPOSTEL met en place une politique sectorielle adaptée à la localité</li> <li>2. La commune dispose des ressources pour la contre partie</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire des antennes de relais des distributeurs de téléphonie (MTN, Orange et Camtel)</li> <li>2. Créer et construire une radio communautaire</li> <li>3. Créer construire et équiper un télécentre communautaire à Guémé</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. PV de réception</li> </ol>	



**CADRE LOGIQUE SECTEUR 19 : ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION ET MAINTIEN DE L'ORDRE**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Assurer la durabilité dans la performance des institutions	- Au moins 80%des usagers sont satisfait des prestations publiques	Statistique MINTD	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Approfondir le processus de décentralisation et renforcer la capacité de gestion de l'exécutif communal	- 100% des conseils régionaux sont mis en place et sont opérationnels	- Rapport annuel préfet	Commune et MINTD dispose de ressources humaines adéquates
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les ministères, excepté les relations extérieures, la sécurité et les finances ont transféré leurs compétences et ressources aux communes</li> <li>2. L'administration des communes dispose des structures et ressources adéquat</li> <li>3. La capacité financière et managériale de la commune est améliorée</li> <li>4. Les recettes communales sont maximisées et sécurisées</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 90% des compétences et ressources sont transférées à la Commune</li> <li>2. 90% personnel requis par la commune sont recruté et formé</li> <li>3. Au moins 70% du budget d'investissement communal est sensible</li> <li>4. 90% de l'organigramme de la Commune est adopté</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Fichier du personnel communal</li> <li>3. Rapport du secrétaire général commune</li> <li>4. Rapport annuel receveur municipal</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. le MINTD met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. la commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. les partenaires au développement et la commune ont signés des contrats de performances</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer la collaboration entre les services publics et privés</li> <li>2. Augmenter le personnel qualifié dans les services administratifs</li> <li>3. Renforcer les capacités du personnel communal</li> <li>4. Améliorer les recettes communales</li> <li>5. Equiper les services de la sous – préfecture en matériels logistiques et didactiques</li> </ol>	<p><b>Moyens : disponibilité des ressources financières et humaines</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Fichier du personnel</li> <li>3. Rapport de formation</li> <li>4. PV de réception</li> </ol>	

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 20 : FORET ET FAUNE**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Aménager et régénérer des forêts de production et valoriser les ressources forestières et fauniques	Nombre d'Inventaire faunique et forestière	Statistique MINFOF	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Développer la capacité de production du potentiel forestier et faunique communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 10 forêt communautaire ont été créés et sont opérationnel</li> <li>- Nombre d'Inventaire faunique et forestier</li> </ul>	- Rapport annuel délégué MINFOF	Commune et MINFOF dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le prélèvement anarchique du bois de chauffe est limité</li> <li>2. Les forêts communautaire sont créés</li> <li>3. Les populations sont sensibilisées sur la nécessité de la préservation</li> <li>4. Le massif forestier de Yaraye est sécurisé</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de descente des équipes</li> <li>2. Nombre de forêt communautaire créés</li> <li>3. Nombre campagne de sensibilisation</li> <li>4. Arrêté de création de la réserve de Yaraye,</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport des missions</li> <li>2. PV de réception des plants</li> <li>3. Rapport des réunions de sensibilisation</li> <li>4. Copie arrêté de création</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINFOF met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire la coupe anarchique de bois</li> <li>2. Délivrer les permis d'exploitation</li> <li>3. Préserver le massif forestier de Yaraye</li> <li>4. Créer des forêts communautaires</li> <li>5. Sensibiliser les populations sur l'utilisation d'autres sources d'énergies</li> <li>6. Promouvoir le reboisement populaire</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport des missions</li> <li>2. Copie des permis d'exploitation</li> <li>3. Copie arrêté de création de la réserve</li> <li>4. Nombres de foyers améliorés distribués</li> <li>5. PV réception des plants</li> </ol>	

**CADRE LOGIQUE SECTEUR : 21 : ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Gérer les ressources naturelles de manière durable et responsable	15 000 000 d'arbres plantés dans les zones à écologie fragile	Statistique MINEP	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Protéger l'environnement et réduire les impacts socio-environnementaux négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 150 000 arbres plantés par an</li> <li>- Au moins 100 latrines construites par an</li> <li>- Au moins 1000 foyers améliorés distribués par an</li> </ul>	- Rapport délégué MINEP	Commune et MINEP dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les zones à couvert végétal sont identifiées et aménagées</li> <li>2. Les espace vert sont créés et protégés</li> <li>3. Les populations sont sensibilisées sur les mesures de protection de l'environnement</li> <li>4. Les foyers améliorés sont vulgarisés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de décret de zonage signés</li> <li>2. Nombre d'espace vert crée dans toute l'espace communal</li> <li>3. Nombre de campagne de sensibilisation</li> <li>4. Nombre de foyers améliorés distribués</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Compte rendu des environnementalistes</li> <li>2. Visite des sites aménagés</li> <li>3. Rapport des réunions de sensibilisations</li> <li>4. PV de réception des foyers améliorés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINEP met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les populations sur les risques liés à la destruction du couvert végétal</li> <li>2. Vulgariser l'utilisation des foyers améliorés pour la réduction de la pression sur le couvert végétal</li> <li>3. Construire des latrines dans toute l'espace communal</li> <li>4. Identifier les zones encore couvertes et les aménagés</li> <li>5. Promouvoir le reboisement populaire</li> </ol>	<b>Moyens : mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport de sensibilisation</li> <li>2. PV réception des foyers</li> <li>3. Améliorés</li> <li>4. PV réception des latrines</li> <li>5. Enquête</li> <li>6. Rapport du suivi-évaluation</li> </ol>	

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 22 : DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Améliorer la qualité des agglomérations et faciliter l'accès à un habitat de qualité	Taux d'extension du parc infrastructurel par type d'infrastructure	Rapport MINDUH	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Faciliter l'urbanisation de la commune et améliorer l'habitat	- Nombre de quartiers restructurés - Linéaire de voirie réhabilité	- Rapport délégué MINDUH	Commune et MINDUH dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les équipements et infrastructures d'assainissement sont en nombre suffisant</li> <li>2. Le périmètre urbain est défini</li> <li>3. Un plan sommaire d'urbanisation est disponible</li> <li>4. Le cadre social des populations est amélioré</li> <li>5. Les populations sont informées sur la capacité de valorisation des matériaux locaux (brique de terre cuite)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'infrastructures mise en place</li> <li>2. Matérialisation de la zone urbaine</li> <li>3. Taux de mise en œuvre du plan sommaire</li> <li>4. nombre de ménage construits en matériaux définitif,</li> <li>5. Nombre campagne d'information et sensibilisation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Visite des parcours des agglomérations</li> <li>2. Coordonnées</li> <li>3..Copie du plan</li> <li>4..Visite de la zone urbaine</li> <li>5. Rapport des réunions de sensibilisation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINDUH met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en œuvre le plan sommaire d'urbanisation</li> <li>2. Elaborer un plan de lotissement</li> <li>3. Délimiter le périmètre urbain</li> <li>4. Respecter les règles d'urbanisme</li> <li>5. Contrôler et établir les permis de bâtir</li> <li>6. Sensibiliser les populations sur l'utilisation des briques de terre</li> </ol>	<b>Moyens : la commune dispose d'un potentiel humain et financier</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête</li> <li>2. Copie du plan</li> <li>3. Coordonnées des limites</li> <li>4. Enquête</li> <li>5. Liste des permis de bâtir établis</li> <li>6. Rapport campagne de sensibilisation</li> </ol>	

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 23 : EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Augmenter l'offre et la qualité de la formation professionnelle	- Au moins 75 % des personnes formés par an ont un emploi	Statistique MINEFOP	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Faciliter l'accès aux emplois décent, et aux formations professionnelles	- Nombres de structures créés fonctionnelles - Nombre d'emploi créés - Nombre de personne formées par an	- Rapport délégué MINEFOP	Commune et MINEFOP dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le niveau de scolarisation et de formation des populations est amélioré</li> <li>2. L'encadrement des populations dans la recherche d'emploi est effectif</li> <li>3. Les débouchés au niveau local sont effectifs</li> <li>4. Les SAR/SM sont en nombre suffisant</li> <li>5. Le personnel enseignant et les équipements dans les SAR/SM est disponible</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de centre de formation agréés créés</li> <li>2. Nombre de centre de formation agréés créés</li> <li>3. Nombre de nouveaux emplois créés</li> <li>4. Nombre SAR/SM créés</li> <li>5. Qualité des équipements dans les SAR/SM</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arrêté de création des centres</li> <li>2. Liste des personnes formées à l'auto-emploi</li> <li>3. Enquête</li> <li>4. Arrêté de création</li> <li>5. Fichier des enseignants</li> <li>6. PV de réception des structures construites et équipements</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINEFOP met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire et équiper la SAR/SM de Vélé</li> <li>2. Rendre opérationnel la SAR/SM de Vélé</li> <li>3. Affecter le personnel d'encadrement à la SAR/SM de Vélé</li> <li>4. Faire fonctionner le suivi post formation</li> <li>5. Choisir les filières porteuses</li> <li>6. Organiser des journées d'orientation professionnelle</li> <li>7. Créer et construire et équiper les structures professionnelles à Vélé</li> <li>8. Répertoire les jeunes qualifiés en quête d'emploi</li> </ol>	<b>Moyens :</b> Mobilisation des ressources financières et matérielles	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception</li> <li>2. Rapport</li> <li>3. Fichier personnel</li> <li>4. Enquête</li> <li>5. Liste des filières</li> <li>6. Enquête</li> <li>7. PV de réception</li> <li>8. Fichier des jeunes formés</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 24 : TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs	- Nombre de personne ayant bénéficiées d'une réparation de risque	Statistique MINTSS	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer la sécurité et la prise en charge des travailleurs	Nombre de personne ayant accès à une meilleure protection sociale	- Rapport délégué MINTSS	Commune et MINTSS dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Travailleurs affiliés à la CNPS</li> <li>2. Code du travail maîtrisé par les travailleurs</li> <li>3. Prise en charge de personnes retraitées améliorées</li> <li>4. Salaire des employés payés régulièrement</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de travailleurs affiliés à la CNPS</li> <li>2. Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>3. Nombre de personnel retraité pris en charge</li> <li>4. Nombres de retraités pris en charges</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des travailleurs affiliés à la CNPS</li> <li>2. Rapport des campagnes de sensibilisation</li> <li>3. Liste du personnel retraité</li> <li>4. Copie des carnets de paiement des salaires</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINTSS met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les employeurs sur l'assurance des travailleurs</li> <li>2. Améliorer les conditions des travailleurs de l'espace communal</li> <li>3. Assurer les travailleurs à la CNPS</li> <li>4. Assurer le paiement régulier des ressources humaines</li> </ol>	<b>Moyens : disposé d'un potentiel en gestion des ressources humaines</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport de sensibilisation</li> <li>2. Enquête</li> <li>3. Liste des travailleurs assurés</li> <li>4. Bordereau de payement</li> </ol>	

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 25 : SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Promouvoir les activités physiques et sportives	- Taux d'extension des infrastructures sportives	Statistique MINSEP	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer les conditions de pratique des activités physiques et sportives	- Nombre de structure créées réhabilitées et opérationnel	- Rapport délégué MINSEP	Commune et MINSEP dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le niveau d'encadrement des sportifs est amélioré</li> <li>2. Les d'infrastructures sportives sont disponibles en nombre suffisantes</li> <li>3. Le personnel d'encadrement est présent</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de trophée et médaille remportés</li> <li>2. Nombre plate forme construite dans la commune</li> <li>3. Nombre d'encadreurs présents</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Visite des sites des plates formes</li> <li>2. PV de réception</li> <li>3. Fichier des encadreurs</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINSEP met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire une plate forme sportive à Guémé</li> <li>2. Susciter et suivre les affectations du personnel enseignant d'EPS</li> <li>3. Achever les travaux de construction du complexe sportif de Kartoua</li> <li>4. Susciter le fonctionnement de la délégation d'arrondissement de Vélé</li> <li>5. Développer la lutte traditionnelle africaine</li> <li>6. Appuyer et diversifier les activités sportives des vacances</li> <li>7. Aménager le stade municipal de Guémé</li> <li>8. Organiser la communauté en association sportive</li> <li>9. Susciter la mise sur pied des lignes sportives civiles d'arrondissement</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception</li> <li>2. Fichier du personnel</li> <li>3. PV de réception</li> <li>4. Copie arrêté ministériel</li> <li>5. Rapport sensibilisation</li> <li>6. Rapport d'activité</li> <li>7. Liste des associations</li> <li>8. Liste des lignes sportives civiles</li> </ol>	

## CADRE LOGIQUE SECTEUR 26 : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INOVATION

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Elaborer un plan directeur de recherche	- Nombre de projet et axes prioritaire nationaux adapté aux besoins de développement de la nation	Statistique MINRESI	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'accès et la mobilité de l'information des recherches scientifiques et innovation	- Taux de résultat publié par les chercheurs	- Rapport délégué MINRESI	Commune et MINRESI dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	1. L'encadrement technique des paysans est amélioré 2. Les semences à haut rendement sont disponibles	1. Nombre de session de formation 2. Quantité et qualité de semences distribuées		1. Le MINRESI met en place une politique de bonne gouvernance appropriée 2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées 3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats
<b>Activités à développer</b>	1. Appuyer L'IRAD de Yagoua en équipement adéquat 2. Vulgariser les résultats des recherches de L' IRAD 3. Faciliter l'accès des nouvelles techniques de production aux producteurs	<b>Moyens :</b>	4. Rapport d'activité 5. Enquête 6. PV de réception des équipements 7. Enquête 8. Capacité de performance	



**CADRE LOGIQUE SECTEUR 27 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Démocratiser l'enseignement supérieur sur la base du principe de méritocratie diversifiée	- Taux brute de scolarisation dans l'enseignement supérieur	Statistique MINSUP	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Permettre à tous les étudiants de bénéficier des expériences d'apprentissage enrichis	- Existence de document de stratégie de développement de l'enseignement supérieur	- Rapport académique des universités	Le MINSUP dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'accès à l'enseignement de tous les groupes sociaux est assuré</li> <li>2. La prise en charge des étudiants méritant est effective</li> <li>3. Les minis cités communales sont construites</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'universités créées</li> <li>2. Nombre d'étudiant bénéficiant de la prise en charge</li> <li>3. Nombre de minis cité construites dans les villes universitaires</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des nouvelles universités</li> <li>2. Liste des étudiants bénéficiant de la prise en charge</li> <li>3. Liste des minis cités communales</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINSUP met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines qualifiées</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Susciter la création des nouvelles universités</li> <li>2. Prendre en charge les étudiants méritants</li> <li>3. Susciter la réduction des droits universitaires</li> <li>4. Construire les minis cités communal dans les villes universitaires</li> </ol>	<b>Moyens :</b>		

**CADRE LOGIQUE SECTEUR 28: COMMUNICATION**

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectifs généraux</b>	Etendre le parc des infrastructures de communication	Taux d'extension	Rapport MINCOM	Le Cameroun dispose d'un cadre sociopolitique et macroéconomique stable
<b>Objectif spécifique</b>	Faciliter l'accès à l'information et à l'actualité au niveau communal	- Taux de satisfaction des usagers	Rapport délégué MINCOM	MINCOM et commune dispose de ressources humaines et financières suffisantes
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La couverture du signal radio et télévision est de qualité</li> <li>2. L'accès aux journaux est facilité</li> <li>3. Une radio communautaire est créée et installée</li> <li>4. Un télécentre est créé et équipé</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'antenne émettrice installée</li> <li>2. Nombre d'abonnement effectué</li> <li>3. Nombre de radio communautaire créée</li> <li>4. Nombre de télécentre créé et opérationnel</li> </ol>	Enquête Liste points de distribution PV réception Enquête	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MINCOM met en place une politique de bonne gouvernance appropriée</li> <li>2. La commune dispose de ressources humaines et financières</li> <li>3. Les partenaires au développement et la commune ont signés des partenariats</li> </ol>
<b>Activités à développer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Susciter la création d'une radio communautaire</li> <li>2. Créer un dépôt des journaux</li> <li>3. S'abonner à plusieurs journaux</li> <li>4. Susciter la création d'un télécentre</li> <li>5. Susciter auprès de la direction générale de la CRTV un émetteur relais</li> </ol>	<b>Moyens :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV de réception</li> <li>2. Liste des abonnements</li> <li>3. PV de réception</li> <li>4. Enquête</li> </ol>	

### **8.3. Développement de l'économie locale**

#### **8.3.1. Situation de l'économie locale**

Les activités économiques recensées dans la commune de Guémé, relèvent en majorité du secteur informel .d'une manière générale on retrouve prioritairement le secteur primaire, et accessoirement les secteurs secondaire et tertiaire.

#### **8.3.2. Le secteur primaire**

Celui-ci est défini par les activités tels que ;

##### **- L'agriculture**

.dans la commune de Guémé elle est basée sur l'agriculture vivrière (riz, sorgho ss et sp, mil pédicellaire ; oignon, patate, niébé, etc.) et une culture de rente le coton cultivé dans la partie ouest de la commune Le développement économique des populations de la Commune est essentiellement tributaire de cette activité. Très peu diversifiée, elle est dominée par la riziculture, et les cultures maraichères. Elle constitue par ailleurs à travers les taxes (taxes sur la production) qui lui sont imposée une source de recette très importante pour la Commune.

##### **L'élevage et la pêche**

L'élevage est dominé par le porc, et la localité constitue l'un des grands bassins de production de cette espèce. Avant l'épizootie de la peste porcine en 2010, la localité était considérée comme l'une des principales sources d'approvisionnement en viande de porcs, consommées dans la ville de Yaoundé. La volaille, les petits ruminants et le gros bétail est aussi présent à des proportions plus ou moins importantes en fonction des localités. La pêche quant à elle, occupe une importante place grâce aux énormes ressources halieutiques dont dispose le fleuve logone . Elles constituent également à travers les taxes une source de recette importante pour la commune

##### **- L'artisanat**

Essentiellement consacré à la poterie, le tissage des nattes et autres objets d'arts .l'artisanat est une activité qui à travers une mobilisation particulière peut générer des énormes ressources .reste aux acteurs d'améliorer leurs organisation.

#### **8.3.3. Le secteur secondaire**

Défini par les activités minières et industrielles la commune de Guémé ne dispose pas d'une structure capable de réaliser des études pouvant déterminer le potentiel minier du sous sol de l'espace communal. Malgré certains citoyens s'attellent à exploiter les gisements de sable le long de la rive du fleuve Logone. Cette activité peut générer des recettes importantes par le prélèvement des taxes sur l'exploitation des carrières

#### **8.3.4. Le Secteur tertiaire**

Caractérisé par la production des services, il est marqué par la présence des démembrements de l'Etat à travers les services déconcentrés. Le commerce , très diversifié concerne généralement les produits issus de l'agriculture ( riz, sorgho maraichers.,etc ).le bétail ( porcs ,volaille ,petits ruminants l) . Les deux grands marchés ( gueme et G widi )dont dispose la commune ,constituent un pole très important des affaires par la vente des denrées de premières nécessité et les produits du secteur informel (vente de carburant, call boxeurs, détenteurs de débit de boissons...etc )par sa position géographique avec le TCHAD, .Le transport est également émergent dominé , par les mototaxis et les camions qui font le transport des marchandises et des vivres vers les villages et les marchés périphériques ,

#### 8.4 Possibilité de création d'emplois et de richesse dans la commune

secteur	potentialités	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possibles/emplois probables
agriculture	<p>Vaste étendue de terre cultivable</p> <p>La proximité du logone favorise l'irrigation des zones rizicoles</p> <p>Une grande production du riz paddy</p> <p>Une main d'œuvre abondante</p>	<p>Améliorer la productivité agricole</p> <p>Faciliter la l'écoulement des produits agricoles</p>	<p>Moderniser le système agricole</p> <p>Organiser le système de vente des produits agricoles</p> <p>Construire des usines de décorticages du riz paddy</p>	<p>Vente des produits agricoles</p> <p>Amélioration des revenus des producteurs</p> <p>Emplois générés par l'utilisation de la main d'œuvre locale</p>
Elevage et pêche	<p>Proximité des points d'abreuvements au logone</p> <p>Vaste zone de pâturages aux abords du logone</p> <p>Zone favorable à l'élevage des porcs, petit ruminants, et gros bétail</p> <p>Diversité des ressources halieutiques dans le logone</p>	<p>Améliorer la production animale et halieutique</p>	<p>Installer des infrastructures modernes de productions</p> <p>Délimiter les zones de pâturages</p> <p>Tracer les pistes à bétails</p> <p>Réhabiliter les points d'abreuvements</p> <p>Créer et construire un marché à bétail</p>	<p>Vente des produits d'élevage et les sous-produits</p> <p>Possibilité d'emplois dans les marchés et les unités de production</p>
Petite et moyenne entreprise de l'économie et de l'artisanat	<p>Matière première disponible</p> <p>Présence de nombreux artisans</p>	<p>Valoriser le potentiel artisanal local</p>	<p>Regrouper les artisans</p> <p>Créer et construire un espace de vente des produits artisanaux</p>	<p>Vente des produits artisanaux</p> <p>Possibilité d'emplois dans les lieux de fabrication et lieux de vente</p>
tourisme	<p>Les berges du fleuve logone</p> <p>La marre à hippopotames</p>	<p>Valoriser le potentiel touristique local</p>	<p>Construire les structures d'hébergements</p> <p>Aménager les sites touristiques</p>	<p>Ressources générées par les activités touristiques</p> <p>Emplois probables dans les structures</p>

	<p>La diversité culturelle massa</p> <p>Le massif forestier de yaraye</p>		<p>Réhabiliter les voies d'accès aux sites</p> <p>Recruter et former des guides touristiques</p>	<p>d'hébergements et les guides touristique</p>
commerce	<p>Existence de deux marchés périodique</p> <p>La proximité du TCHAD</p> <p>La proximité de Yagoua pour l'approvisionnement des produits de première nécessité</p>	<p>Améliorer la fourniture des biens de première nécessité et faciliter la commercialisation des produits</p>	<p>Construire les infrastructures commerciales</p> <p>Sensibiliser les commerçants sur les lois en matière de commerce</p> <p>Faciliter l'accès des commerçants à certains produits à travers l'instauration d'un dialogue avec les structures des ravitaillements</p> <p>Contrôler les prix et la qualité des produits mis sur le marché</p>	<p>Multiplication des activités génératrices de revenu</p> <p>Possibilité d'emplois dans les structures commerciales</p>
transport	<p>Présence de nombreux mototaxi mens</p>	<p>Faciliter la circulation des personnes et des biens</p>	<p>Création et construction d'une gare routière à Guémé</p> <p>Regrouper les transporteurs en syndicat</p> <p>Installée une agence de transport en commun</p>	<p>Vente du carburant et pièces de rechange</p> <p>Emplois générés par la multiplication des motos-taxi et les garages de dépannage</p>
communication	<p>Couverture des deux réseaux MTN et orange</p>	<p>Faciliter l'accès à l'information et à l'actualité au niveau communal</p>	<p>Construire des antennes de relais des distributeurs de téléphonie (MTN, Orange et Camtel)</p> <p>Installer des boutiques de vente produit de communication (crédit de communication, téléphone)</p>	<p>Revenu généré par la vente des produits de communication</p> <p>Possibilité d'emplois dans les call-box</p>

## 8.5 Coût estimatif du PCD

**Tableau 20: Détail des coûts estimatifs du PCD**

Secteurs	Microprojet	Coût estimatif
Education de base	Construction et équipement de 105 salles de classes	892.500.000
	Fabrication de 4382 tables bancs	87.640.000
	Construction de 44 latrines	35.200.000
	Construction de 25 forages	200.000.000
Santé publique	Construction et équipement de deux centres de santé	200.000.000
Enseignements secondaires	Construction et équipement de 54 salles de classes	486.000.000
	fabrication de 3870 tables-bancs	96.750.000
	Construction de 12 latrines	9.600.000
	Construction de 04 forages	32.000.000
Eau et énergie	Construction de 81 forages	648.000.000
	Réhabilitation de 16 forages	8.000.000
	Extension du réseau électrique	150 000 000
Agriculture	Construction de 10 magasins de stockages	100 000 000
	Achat d'une décortiqueuse de riz paddy	30 000 000
	Achat de deux engins de labours	60.000.000
Élevage et pêche	Construction de 05 marres à bétail	50 000 000
	Construction de 05 parcs vaccino-gènes	75 000 000
	Construction d'une boucherie et poissonnerie	10 000 000
Commerce	Construction de deux complexes commerciaux	50 000 000
Transport	Construction et équipement d'une gare routière	10 000 000
Travaux publics	Construction d'un pont sur le mayo clé-réo	20 000 000
	Construction d'un radier sur le lac toumas	8 000 000
	Réhabilitation de 182 km de route en terre	24 000 000
Poste et télécommunication	Construction et équipement d'une radio communautaire	100 000 000
	Construction et équipement d'un télécentre	20 000 000
Environnement et protection de la nature	Construction de 70 latrines	56.000.000
Emploi et formation professionnel	Construction et équipement de la SAR/SM	56 000 000
Sport et éducation physique	Construction d'une plate forme sportive	50 000 000
Affaires sociales	Construction et équipement d'un centre social	25 000 000
Promotion de la femme et famille	Construction et équipement du centre de promotion de la femme et famille	30 000 000
Administration territoriale décentralisation et maintien de l'ordre	Construction d'un hôtel de ville	500 000 000
	Achat d'une hilux 4x4 pour la commune	
	Achat d'un véhicule à la sous-préfecture	
Tourisme	Construction d'une structure d'hébergement Aménagement des sites touristiques	100 000 000
<b>Coût total</b>		<b>4 219 690 000</b>

## **IX. LA PROGRAMMATION**

**Tableau 21: Ressources mobilisables par la commune**

Source de financement	Nature	Montant	Année	Secteur/domaine de financement	Observations/conditionnalité
P N D P	Subvention	96 400 000	2011	MINEDUB, MINDUH, HYDRAULIQUE	Financement disponible dans le compte de la commune
FEICOM	Subvention	150 000 000	2011	HYDRAULIQUE	La commune a contribué à hauteur de 10% du montant, global
B I P	Investissement de l'état	24 860 000	2011	MINEDUB	Aucune contre partie de la commune
Association Tamounde	Don	14 000 000	2011	MINEDUB, ENVIRONNEMENT	Aucune contre partie de la commune
Comité de développement de Dabayé	Dons/Budget communal	5 500 000	2011	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Contribution de la Commune à hauteur de 500.000 FCFA
Ressources propres de la commune	Contribuables, impôts et diverses taxes	130 000 000	2012-2013	HYDRAULIQUE, MINEDUB, MINESEC	Ressources mobilisables de la commune
<b>Total</b>	<b>//</b>	<b>415 260 000</b>		<b>//</b>	<b>//</b>



**Tableau 22 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires**

Projet	Coûts	Source De Financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation			Partenaires	Observations/ Conditionnalités
				2011	2012	2013		
<b>EDUCATION DE BASE</b>								
Construction et équipement d'un bloc de 02 salles de classe, 100 plants d'arbres et 02 bacs à ordures	16 020 000	BIP	Ecole Bilingue de Kartoua	X			MINEDUB/service technique	RAS
Construction d'un bloc latrines	3 500 000	BIP	Ecole Publique de Kartoua	X			MINEDUB/service technique	-
Réfection de 02 salles de classes	4 500 000	Commune/Etat/Partenaire	Ecole publique de Domaraye	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction d'une salle de classe	5 000 000	Commune	Ecole publique de Waidoua	X			MINEDUB/service technique	RAS
Construction et équipement d'une salle de classe avec latrine, 02 bacs à ordures et 50 plants d'arbres	9 000 000	Commune /PNDP	Ecole publique de Doumaraye (Kartoua)	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	800 000	Commune	Ecole publique de Guia	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	800 000	Commune	Ecole publique de Doumaraye(Kartoua)	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	800 000	Commune de Guémé	Ecole publique de Widigue	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	800 000	Commune/PNDP	Ecole publique de Gabaraye	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	1 000 000	Commune /Tamoundé	Ecole publique groupe I de Vélé	X			MINEDUB/service technique	RAS
Construction d'un bloc latrines	800 000	Commune/PNDP	Ecole maternelle de Vélé	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction et équipement d'une salle de classe avec latrine ,02bacs à ordures et 50plants d'arbres	9 000 000	Commune/PNDP	Ecole publique de Guémé	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction et équipement d'une salle de classe avec latrine, 02bacs à ordures et 50plants d'arbres	9 000 000	Commune/PNDP	Ecole publique de Gabaraye Widi	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction et équipement d'une salle de classe avec latrines ,02bacs à ordures et 50plants d'arbres	9 000 000	Commune/PNDP	Ecole publique de Hlagam (Widigue)	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Construction et équipement d'une salle de classe avec latrines ,02 bacs à ordures et 50plants d'arbres	9 000 000	Commune/PNDP	Ecole publique de mogoi (Kartoua )	X			MINEDUB/service technique	A réaliser
Fabrication de 102 tables bancs	3 060 000	B I P	15 tables bancs à : EP Soualaye,EP Meringue,EP Gadjam Foulbé ,EP Agolla ,EP Mara ,EP Vélé Dobo ,et 12 tables bancs à l'EP Dabaye	X			MINEDUB/service technique	RAS

			Djorock					
Fabrication de 500 tables bancs	20 300 000	Commune	Ecoles nécessiteuses	X			MINEDUB/service technique	RAS
Fabrication de 240 chaises et 60 tables		COMMUNE	120 chaises et 30 tables à l'école maternelle de Vélé 120 chaises et 30 tables à la maternelle de Kartoua	X			MINEDUB/service technique	RAS
Réfection de deux salles de classes EP de Niram	5 000 000	Commune Etat Partenaires	EP Niram		X		MINEDUB/service technique	A réaliser
Réfection de deux salles de classes EP de Kouromokdei	6 000 000	Commune Etat Partenaires	EP Kouromokdei		X		MINEDUB/service technique	A réaliser
Réfection de 03 salles de classes EP de Gabaraye	5 000 000	Commune Etat Partenaires	EP de Gabaraye		X		MINEDUB/service technique	A réaliser
<b>ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES</b>								
Construction d'un atelier pour électricité	25 000 000	BIP	CETIC de Vélé	X			MINSEC / service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	800 000	COMMUNE/Etat/Partenaire	CES de Dabaye	X			MINSEC / service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	800 000	COMMUNE/Etat/Partenaire	CES de Agolla	X			MINSEC / service technique	A réaliser
Construction d'un bloc latrines	800 000	COMMUNE/Etat/Partenaire	CES de Widigue	x			MINSEC / service technique	A réaliser
Construction de deux salles de classes en semi-dur	5 500 000	COMITE DE DEVELOPPEMENT DE DABAYE/COMMUNE	CES Dabaye	X			MINSEC / service technique	En cours de réalisation
Construction et équipement d'un bloc de deux salles 02 bacs à ordures et 100 plants d'arbres	18 000 000	B I P	CES de Agolla	x			MINSEC / service	RAS
Construction de 02 salles de classes équipées avec 02 bacs à ordures et 100 plants d'arbres	18 000 000	Commune Etat partenaires	CETIC de Vélé		X		MINSEC / service technique	A Réaliser
Construction de 02 salles de classes équipées avec 02 bacs à ordures et 100 plants d'arbres	18 000 000	Commune Etat partenaires	CES de Dabaye		X		MINSEC / service technique	A Réaliser
<b>EAU ET ENERGIE</b>								
Construction d'un forage avec clôture, canalisation des eaux souillées, fosse de récupération des eaux souillées et 20plants d'arbres	8 500 000	COMMUNE/PNDP	Bourmi (Guéméré)	X			MINEE/ service technique	A Réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation des eaux souillées, fosse de récupération des eaux souillées et 20plants d'arbres	8 500 000	COMMUNE/PNDP	Gadjam-Danay	X			MINEE/ service technique	A Réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation des eaux	8 500 000	COMMUNE/PNDP	Waidoua (Gabaraye)	X			MINEE/ service technique	A Réaliser

souillées, fosse de récupération des eaux souillées et 20plants d'arbres								
Construction d'un forage avec clôture, canalisation des eaux souillées, fosse de récupération des eaux souillées et 20plants d'arbres	8 500 000	COMMUNE/PNDP	Niram (Kartoua)	X			MINEE/ service technique	A Réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation des eaux souillées, fosse de récupération des eaux souillées et 20plants d'arbres	8 500 000	COMMUNE /PNDP	GUIA	X			MINEE/ service technique	A Réaliser
Construction d'un forage	10 000 000	FEICOM/COMMUNE	Meringue II	X			MINEE/ service technique	En cours de réalisation
Construction d'un forage	10 000 000	FEICOM/COMMUNE	Dekdere (Gabaraye)	X			MINEE/ service technique	En cours de réalisation
Construction d'un forage	10 000 000	FEICOM/COMMUNE	Meringue III	X			MINEE/ service technique	En cours de réalisation
Construction d'un château d'eau et forage	11 000 000	TAMOUNDE/COMMUNE	Ecole publique groupe I de Vélé	X			MINEE/ service technique	RAS
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	Commune Etat partenaires	Wida (Gabaraye)		X		MINEE/ service technique	A réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	Commune Etat partenaires	Guéméré Danay		x		MINEE/ service technique	A réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	partenaires Etat Commune	Bidi Moulkakou			X	MINEE/ service technique	A réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	Etat Commune partenaires	Gogologom (Guémé)			x	MINEE/ service technique	A réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	Etat Commune partenaires	Koumaka (Dabaye)		X		MINEE/ service technique	A réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	Etat Commune partenaires	Quartier résidence Maire		x		MINEE/ service technique	A réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	Etat Commune partenaires	Douangom		X		MINEE/ service technique	A réaliser
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et	8 000 000	Etat Commune partenaires	Holo (Doumaraye)		x		MINEE/ service technique	A réaliser

20 plants d'arbres								
Construction d'un forage avec clôture, canalisation, fosse de récupération des eaux souillées et 20 plants d'arbres	8 000 000	Etat Commune partenaires	Gadjam-foulbé (Widigue)		X		MINEE/ service technique	A réaliser
Réhabilitation de 16 forages	8 000 000	Etat Commune partenaires	CSI Gabaraye 01-CES de Gabaraye 01-G meringue I 02-Bidiwere (Agolla) 01 –Guémère 01 –EP Widigue 01-Dabaye Djorock 02-EP Dabaye 01-Dabaye I 01-Kouromokdei 01 –Yaraye 01 –Gadjam –Danay 01		X		MINEE/ service technique	A réaliser
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>								
Construction de la tribune municipale	7 000 000	COMMUNE	Guémé	X			MINTP/service technique	En cours de réalisation
Construction d'un dalot	3 900 000	PNDP/COMMUNE	Axe Vélé-Gabaraye entrée lycée	X			MINTP/service technique	A réaliser
Construction d'un dalot	3 900 000	PNDP/COMMUNE	Axe Vélé-kaou	X			MINTP/service technique	A réaliser
Construction d'une salle délibération	9 000 000	COMMUNE	Guémé	X			MINTP/service technique	En cours de réalisation
Aménagement de la route	75. 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Axe Guémé-Waidoua-Gabaraye		x		MINTP/service technique	A réaliser
Aménagement de la route	75. 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Axe Guémé-Dabaye-Guéméré		x		MINTP/service technique	A réaliser
Aménagement de la voirie municipale	65. 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Espace urbain Guémé		x		MINTP/service technique	A réaliser
<b>COMMUNICATION</b>								
Achat d'un appareil de sonorisation et un groupe électrogène	2 000 000	COMMUNE	Commune Guémé	X			MINCOM/service technique	RAS
<b>ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE</b>								
Reboisement	2 000 000	TAMOUNDE/COMMUNE	Espace urbain de Guémé	X			MINEP/service technique	A réaliser
Réhabilitation des berges des rives du Logone	17 500 000	Commune/Etat/Partenaire	Mara-Kartoua-Guémé-Vélé		x		MINEP/service technique	A réaliser
Reboisement des espaces sociaux et publics	8 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Aire communal		x		Commune/Etat/Partenaire	A réaliser
<b>COUT TOTAL</b>	<b>638.880.000</b>	//	//	//	//	//	//	//

Tableau 23 : Plan d'investissement annuel (PIA)

Projet	Cout	Cout total	Source de financement	Lieu d'implantation	Période de réalisation	Responsables/
	Unitaire					Partenaires
EDUCATION DE BASE						

Construction et équipement d'un bloc de 02 salles de classes, 100 plants d'arbres et 02 bacs à ordures	8 010 000	16 020 000	BIP	Ecole Bilingue de Katoua	Réceptionnée	MINEDUB /service technique
Construction et équipement de 5 salles de classe avec latrines ,10 bacs à ordures et 250plants d'arbres	9 000 000	45 000 000	PNDP/Commune	EP Doumaraye (Kartoua), EP Guémé, EP Gabaraye Widi, EP hlagam (Widigué), EP Mogoï (Kartoua)	Janv-Avril.	MINEDUB/service technique
Réfection de 02 salles de classes		4 500 000	Commune	EP Doumaraye	Janv-Février	MINEDUB/service technique
Construction d'un bloc latrines		3 500 000	BIP	Ecole Bilingue Kartoua	Réceptionné	MINEDUB/service technique
Construction de 03 latrines	800 000	2 400 000	commune	EP Guia, Ep Doumaraï (Kartoua), EP Widigué	Janv-Mars	MINEDUB/service technique
Construction de 02 latrines	800 000	1 600 000	PNDP/Commune	EP Gabaraye, école maternelle de Vélé	Janv-Mars.	MINEDUB/service technique
Construction d'un bloc de 02 latrines	1 000 000	1 000 000	Ass. TAMOUNDE/Commune	EP Grp I de Vélé	Réceptionné	MINEDUB/service technique
Fabrication de 102 tables bancs	30 000	3 060 000	BIP	15 (EP Soualaye, EP Méringué I, EP Gandjam Foulbé, EP agolla, EP Mara, EP Vélé Dobo)	Réceptionné	MINEDUB/service technique
				12 (EP Dabaye Djorock,)		
Fabrication de 240 chaises et 60 tables et 500 tables bancs		20 300 000	COMMUNE	120 chaises et 30 tables (EM Vélé et EM Kartoua)	Réceptionné	MINEDUB/service technique
				Ecoles nécessiteuses		
<b>ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES</b>						
Début construction d'un atelier électrique		2 5 000 000	BIP	CETIC DE VELE	Janv-Juin	MINESEC/service technique
Construction de 3 blocs latrines	800 000	2 400 000	Commune	CES de Dabaye, Widigué, Agolla	Janv-Juin	MINESEC/service technique
Construction de deux salles de classe en semi-dur		5 500 000	Comité de dév. De Dabaye /Commune	CES de Dabaye	En cours de réalisation	MINESEC/service technique
Construction et équipement d'un bloc de deux salles 02 bacs à ordures et 100 plants d'arbres	9 000 000	18 000 000	BIP	CES D'Agolla	Réceptionné	MINESEC/service technique
<b>EAU ET ENERGIE</b>						

Construction de 05 forages avec clôture, canalisation des eaux souillées, fosse de récupération des eaux souillées et 100 plants d'arbres	8 500 000	42 500 000	PNDP/Commune	Bourmi (Guéméré), Nirame (Kartoua), Gadjam Danay, Waïdoua (Gabaraye) Guia	Janv-Avril	MINEE/Service technique
Construction de 03 forages avec clôture, canalisation des eaux souillées, fosse de récupération des eaux souillées et 60 plants d'arbres	10 000 000	30 000 000	FEICOM/Commune	Méringué II, Dekderek (Gabaraye), Méringué III	En cours de réalisation	MINEE/Service technique
Construction d'un château d'eau et forage		11 000 000	Tamoundé/commune	EP Grp I de Vélé	Réceptionné	MINEE/Service technique
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>						
Construction des dalots	3 900 000	7 800 000	Commune /PNDP	Entrée Lycée de Vélé, axe Vélé-KAO	Janv-Mars	MINTP/service technique
Construction de la tribune municipale		7 000 000	Commune	Stade Municipale Guémé	En cours de réalisation	MINTP/service technique
Construction d'une salle délibération		9 000 000	Commune	Commune Guémé	En cours de réalisation	MINTP/service technique
Aménagement de la route		75 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Guémé-Waïdoua-Gabaraye	Janv-Décembre	MINTP/service technique
Aménagement de la route		75 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Guémé-Dabayé-Guéméré	Janv-Décembre	MINTP/service technique
Aménagement de la voirie urbaine		65 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Centre urbain	Janv-Décembre	MINTP/service technique
<b>COMMUNICATION</b>						
Achat d'un appareil de sonorisation et d'un groupe électrogène		2 000 000	commune	Commune de Guémé	Réceptionné	MINCOM/service technique
<b>ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE</b>						
Reboisement		2 000 000	Tamoundé/commune	Espace urbain de Guémé	2011	MINEP/service technique
Reboisement des espaces sociaux publics		8 000 000	Commune/Etat/Partenaire	Aire communal	Janv-Novembre	MINEP/service technique
Aménagement des berges des rives du Logone		17 500 000	Commune/Etat/Partenaire	Mara-Kartoua-Guémé-Vélé	Janv-Décembre	MINEP/service technique
<b>TOTAL</b>	//	<b>502.140.000</b>	//	//	//	//



Sem : semaine

Projet	Etude de faisabilité	COMES et signature convention	Préparation dossier de demande de cotation	Lancement de la procédure de cotation	Période de soumission	Ouverture et évaluation des cotations, décision d'attribution et notification	Signature de la lettre commande	Enregistrement	Période d'exécution	Réception provisoire des travaux
	Durée estimée en semaines (sem)									
	4 sem	4 sem	2 sem	1 sem	3 sem	1 sem	2 sem	1 sem	12-16 sem	1 sem
Construction de 01 forage avec clôture canalisation et fosses de récupération des eaux souillées avec 20 plants à : Bourmi (Guemeré)										
Construction de 01 forage avec clôture canalisation et fosses de récupération des eaux souillées avec 20 plants à : Niram (Kartoua)										
Construction de 01 forage avec clôture canalisation et fosses de récupération des eaux souillées avec 20 plants à : Gadjam-Danay										
Construction de 01 forage avec clôture canalisation et fosses de récupération des eaux souillées avec 20 plants à : GUIA										
Construction de 01 forage avec clôture canalisation et fosses de récupération des eaux souillées avec 20 plants à Waidoua (Gabaraye)										



Sem : semaine

projet	Etude de faisabilité	COMES et signature convention	Préparation dossier de demande de cotation	Lancement de la procédure de cotation	Période de soumission	Ouverture et évaluation des cotations, décision d'attribution et notification	Signature de la lettre commande	Enregistrement	Période d'exécution	Réception provisoire des travaux
	Durée estimée en semaines (sem)									
	4 sem	4 sem	2 sem	1 sem	3 sem	1 sem	2 sem	1 sem	12-16 sem	1 sem
Construction de 02 dalots axe : Vélé-Gabaraye (entrée lycée) Vélé-Kaou										
Construction de 02 blocs latrines à : 01 EP Gabaraye 01 école maternelle Vélé										

Sem : semaine

REMARQUE: La presque totalité des projets retenus dans le plan d'investissent annuel (2011) sont en cours de réalisation, certains sont déjà réceptionnés, reste les microprojets dont les financements proviennent du PNDP, les appels d'offres n'ayant pas été lancés par la commission communale /PNDP

**Tableau 25 : Cadre/plan sommaire de gestion environnementale du CDMT**

Types de projet	Période			Impacts négatifs possibles	Impacts positifs possibles	Mesures d'atténuation	IOV / sources de vérification
	Avant le projet	Pendant les travaux	Après les travaux				
Construction des forages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention de l'acte de donation du site dans le cas où un individu cède sa portion de terrain ou titre foncier</li> <li>- Compensation des personnes affectées conformément aux dispositions du PDIR (Identification nombre de familles ou personnes touchées, les compenser et les réinstaller)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes) et arrosage du chantier)</li> <li>- Mettre en place les bacs de récupération des huiles de vidange</li> <li>- Mettre en place panneaux de signalisation du chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reboisement autour de l'ouvrage</li> <li>Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit dans le choix du site</li> <li>- Risque de stagnation des eaux autour des forages</li> <li>- Accident divers lié aux travaux</li> <li>- Risques liés à l'implantation de l'ouvrage</li> <li>- Risque lié aux objets non bio dégradables générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des maladies hydriques</li> <li>- Réduction de pénibilité de l'approvisionnement en eau potable</li> <li>- Renforcement de la dynamique de la population à travers la mobilisation de la contre partie</li> <li>- Amélioration des conditions de vie des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dédommagement des concernés</li> <li>- Assainissement : construction d'une clôture de protection d'une canalisation et d'un bac de rétention</li> <li>- COGES de point d'eau</li> <li>- Respect des règles de sécurité dans les chantiers de construction de forages (port de cache-nez, casque, botte, gant)</li> <li>- Reboisement autour des forages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Visite du site d'installations des familles réinstallées</li> <li>Copies décharges des frais des dommages</li> <li>Nombres de plants mis en place dans le site</li> </ul>
Construction des salles de classe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention acte de donation du site dans le cas où un individu cède sa portion de terrain ou titre foncier</li> <li>- Compensation des personnes affectées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes) et arrosage du chantier</li> <li>- Mettre en place panneaux de signalisation du chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en état les zones d'emprunts</li> <li>- reboisement des zones affectées</li> <li>- Prévision des bacs à ordures</li> <li>- Prévision des latrines, des</li> <li>- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction de la biodiversité</li> <li>- Impacts liés aux objets solides générés par les établissements secondaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des conditions de travail</li> <li>- Amélioration des revenus des populations locales par la main d'œuvre</li> <li>- Amélioration du taux de scolarisation</li> <li>- Garantie acquise avec la construction des bâtiments en matériaux définitifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévision des bacs à ordures</li> <li>- Prévision des latrines et incinérateurs pour les hôpitaux</li> <li>- Prévoir le reboisement de l'espace</li> <li>- Mettre les panneaux de signalisation dans les chantiers</li> <li>- Compensation de personnes affectées</li> <li>- Prévoir un réseau simplifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres des bacs fabriqués et placés autour des infrastructures</li> <li>Nombres de latrines construits</li> <li>Nombres de plants mis en place</li> <li>Copie de l'acte de donation du site</li> <li>Nombres de</li> </ul>

						d'assainissement des eaux de pluies -Acte de donation du site -Respect des règles de sécurité au chantier -Port des cache-nez, bottes, gants, casques et arrosage du chantier	panneaux de signalisation installés
--	--	--	--	--	--	---	---

## **X. MECANISMES DE SUIVI EVALUATION**

## 10.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

### 10.1.1. Attributions du comité de suivi évaluation

Le suivi évaluation du présent PCD incombe à un comité mis par arrêté municipal et composé des membres ci-dessus. Les missions du comité de suivi évaluation sont circonscrites au suivi des activités à mettre en œuvre dans le cadre du présent plan. Celui-ci doit s'assurer de la bonne exécution des prestations/marchés en rapport avec les microprojets retenus dans le PIA et le CDMT.

**Tableau 26 : Composition du Comité de suivi évaluation**

N°	Noms et prénoms	Poste
01	WAKNA PAUL	Président d'honneur
02	YOUNOUSSA ADOUM	Président exécutif
03	MAKTOUANDI EMMANUEL	Secrétaire
04	SIMANGA SOULOUKNGA	Membre
05	MITCHOU MICHEL	Membre
06	ABBA KETEING	membre

**Tableau 27 : Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA)**

Secteur	Activités	Indicateurs	Sources de vérification
Education de base	Attribution des marchés Suivi de l'exécution Evaluation des activités	Nombre de contrat signés Nombre de visite de chantier Nombre de lettre commande	Journal des passations des marchés Rapport de chantier Bordereau de réception de la mairie
Enseignement secondaire	Attribution des marchés Suivi de l'exécution	Nombre de contrat signés Nombre de visite de chantier Nombre de lettre commande	Journal des passations des marchés Rapport de chantier Bordereau de réception de la mairie
Eau et énergie	Nombre de contrat signés Nombre de visite de chantier	Contrat de passation des marchés Visites de chantiers	
Travaux publics	Nombre de contrat signés Nombre de visite de chantier	Contrat de passation des marchés Visites de chantiers	
Communication	Nombre de lettre commande	Bordereau de livraison de la Mairie	
Environnement et protection de la nature	Nombre de lettre commande Nombre de visite du site de reboisement	Visite du site de reboisement	

### **10.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting**

En fonction de l'évolution des travaux dans les différents sites de projets, des réunions de chantier seront tenues avec les prestataires et le comité restreint chargé de la mise en œuvre du présent plan auxquelles participeront les Comités de Concertations installés dans les villages concernés. Il sera question à chaque fois d'avoir des informations sur le déroulement du chantier, les délais contractuels et les difficultés auxquelles sont confrontés les prestataires. De même, ce sera l'occasion de donner quitus à la continuation ou procéder à des arrêts de travaux pour les entrepreneurs qui ne respecteront pas le cahier de charges. Les réunions se tiendront une fois par mois en présence de l'exécutif communal et des commissions techniques spécialisées de la commune ainsi que les responsables sectoriels concernés par le microprojet.

A chaque fois un rapport de suivi sera élaboré et comportant pour chaque activité les actions à mener, les acteurs impliqués, le niveau de réalisation ainsi que les moyens engagés. Pour ce faire, des outils de suivi évaluation tels que les rapports d'avancement, les cahiers de suivi seront utilisés.

### **10.4. Mécanisme de préparation du PIA 2 et de révision du PCD**

A la fin de chaque exercice budgétaire, les conseillers municipaux avec l'appui de l'exécutif communal procèdent au niveau des villages à une évaluation des microprojets inscrits au PIA 1 qui ont été réalisés ainsi que leur niveau de réalisation. Les données ainsi collectées sont consolidées au niveau du conseil municipal qui réactualise par la Commune.

Ensuite l'exécutif communal organise avec l'appui des responsables sectoriels et des partenaires au développement de la Commune un atelier de mobilisation des ressources potentielles pour l'exercice suivant. Le PIA 2 sera réalisé en fonction des ressources disponibles et priorité sera donnée aux microprojets qui n'ont pas pu être réalisés dans le cadre du budget précédent.

Une fois achevée, cette programmation est partagée avec l'ensemble des personnes concernées et publiée pour information au grand public. De cette programmation annuelle, se déclinent des programmations semestrielle, trimestrielle et mensuelle.

## **XI PLAN DE COMMUNICATION**

**Tableau 28 : Plan de Communication**

Action	Support de communication	Canal	Cible	Responsable	Période (trimestre)				Fréquence
					T1	T2	T3	T4	
Information sur le PCD	Communiqué de presse correspondance Site Web	Radio Télévisions Affiches préfectorales	Responsables Sectorielles, élite, bailleurs de fonds, acteurs de développement, responsable du secteur privé, responsable du secteur publique et parapublique, partenaires potentiels, grand public, média	Exécutif communal, Préfet, PNDP					Après validation du PCD par le préfet et une fois par an après l'adoption du PIA
Atelier de présentation du PDC	Communiqué de presse correspondance Site Web	Radio Télévisions Affiches préfectorales	Responsables Sectorielles, élite, bailleurs de fonds, acteurs de développement, responsable du secteur privé, responsable du secteur publique et parapublique, partenaires potentiels, grand public	Exécutif communal, Préfet, PNDP					Une fois après validation du PCD par la préfecture
Atelier de mobilisation et de contribution	Communiqué de presse correspondance Site Web	Radio Télévisions Affiches préfectorales	Tous les partenaires potentiels	Exécutif communal, Préfet, PNDP					Une fois par an après l'adoption du PIA
Communication sur le niveau de réalisation ou de mise en œuvre du PCD	Communiqué de presse correspondance Site Web	Radio Télévisions Affiches préfectorales	Grand public, responsables sectoriels, partenaires	Exécutif communal, Préfet, PNDP					Tous les trimestres en fonction du niveau de réalisation du PIA



## **XII.CONCLUSION**

## **12. Conclusion**

Elaboré suivant une démarche exclusivement participative, le PCD de Guémé présente de manière exhaustive la situation de référence de la Commune en tant qu'entité territoriale décentralisée dans tous les secteurs et traduit fidèlement ses aspirations de développement. Les besoins identifiés et exprimés par secteur et par les populations elles même s'insèrent parfaitement dans le BIP de l'Etat du Cameroun.

Malgré le volume des investissements nécessaires pour sa mise en œuvre, le PCD de Guémé est réalisable. Les efforts à fournir par la Commune et les populations de Guémé sont grands au regard des problèmes et des besoins identifiés, pour pouvoir arrimer à terme la commune au DSCE et d'aspirer à l'émergence 2035. Plaçant résolument l'amélioration des conditions de vie des populations au centre de leurs préoccupations, l'exécutif communal de Guémé, fait désormais du présent PCD un cadre de référence de sa politique sociale et économique.

Cela nécessite tout de même, la volonté de l'exécutif communal et l'implication forte de toutes les forces vives de la localité, au-delà des clivages ethniques et politiques. Fédérer autour des projets structurants afin de renforcer l'offre et l'accessibilité aux services sociaux de base.

Il y'a toute fois une nécessité d'inciter l'exécutif communal à capitaliser la démarche qui a conduit à l'élaboration du présent document, à rechercher des ressources additionnelles pérennes en vu de financer le développement de la Commune. En mettant en place un comité de suivi du PCD, l'exécutif communal a exprimé clairement sa volonté de mener

Ce plan de développement sera révisé en temps que de besoin, pour refléter l'évolution de la situation socio-économique de la Commune Guémé et la conjoncture nationale et internationale, à travers un processus itératif.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- BUREP. Rapports de présentation des résultats définitifs du 3 e RGPH, 2010.
- Cameroun, lois et textes sur la décentralisation, 2004
- Commune de Guémé, Compte administratifs, 2007
- Commune de Guémé, Compte administratifs, 2008
- Commune de Guémé, sommier du personnel et des bâtiments, 2010
- GTZ, PNDP, SNV. Le Manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PDL et PDC.
- Institut National de la Statistique & PNUD, Reporting des OMD, 2009. DSCE MINEPAT, 2003.
- MINEPAT. Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté au Cameroun, 2003.
- MINPLAPDAT : « Eléments de compréhension des Cadres de Dépenses à Moyen Terme(CDMT) », Document de travail de la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique, 2005, Cameroun.
- MINPLAPDAT. Guide méthodologique de la planification stratégique au Cameroun, 2006
- Rapport de pointage des infrastructures sur GPS dans la commune de Guémé (réalisé par LHA en Avril 2011).
- Rapport du Diagnostic de l'Espace Urbain (DEU) de la commune de Guémé (réalisé par LHA en Avril 2011).
- Rapport du Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) de Guémé (réalisé par LHA Décembre 2010).
- République du Cameroun, Constitution du Cameroun (Loi n° 96 / 06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, modifiée et complétée par la Loi n°2008 / 001 du 14 avril 2008).
- République du Cameroun, lois et textes sur la décentralisation, 2004

## **ANNEXES**



## ANNEXE 1 : FICHES DE PROJET DU PIA

### FICHES DE PROJET N°1

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction d'un bloc de 02 salles de classes, 100 plants d'arbres et 02 bacs à ordures	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINEDUB	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINEDUB		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant: • Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail: Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
Coût total estimé: 16 020 000	Montant du financement demandé au PNDP: 0	
	Contribution totale de la commune /communauté:	
	-financière: 0	Source de financement: BIP
-Nature:		
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 01 bloc de 02 salles de classes avec latrine, 100 plants d'arbres, 02 bacs à ordures à l'EP de Kartoua dans chacune des écoles suivantes		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage la pollution par les huiles de vidanges par conséquent des mesures d'atténuations comme le reboisement du site la fabrication des bacs a ordures et la construction des latrines devront être pris en compte pour une harmonie avec la nature		
Durée d'exécution projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet: R A S

## FICHES DE PROJET N°2

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction de 05 salles de classes avec latrines 10 bacs à ordures, 100 plants d'arbres	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINDUB	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINDUB		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant: • Prestataire/consultant BP: Tél: e.mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 100 000 000
Coût total estimé: 45 000 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: 10%montant global -Nature:	Source de financement: PNDP/Commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 05 salles de classes avec latrines 10 bacs à ordures, 100 plants d'arbres		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage la pollution par les huiles de vidanges par conséquent des mesures d'atténuations comme le reboisement du site la fabrication des bacs a ordures et la construction des latrines devront être pris en compte pour une harmonie avec la nature		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:



### FICHES DE PROJET N°3

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction 03 latrines	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINDUB	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINDUB		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 1 500 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: Commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 03 latrines à l'EP de Guia, EP Doumaraye, EP Widigué		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage par conséquent des mesures d'atténuations comme le reboisement du site		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°4

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction 02 latrines	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINDUB	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINDUB		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 1 600 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: 10% du montant global -Nature:	Source de financement: PNDP
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 02 latrines à l'EP de Gabaraye, Ecole maternelle de Vélé,		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage par conséquent des mesures d'atténuations comme le reboisement du site		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°5

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction 01 latrines	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINDUB	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINDUB		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 3 500 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: BIP
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire des latrines à L'Ecole Bilingue de Kartoua		
Respect des normes environnementales: prévoir des mesures d'atténuations comme le reboisement du site		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°6

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction 01 bloc latrines	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINDUB	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINDUB		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 1 000 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: TAMOUNDE/COMMUNE
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire des latrines à L'Ecole publique Grp I de Vélé		
Respect des normes environnementales: prévoir des mesures d'atténuations comme le reboisement du site		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°7

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Fabrication de 602 tables bancs, 240 chaises et 60 tables bancs	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINDUB	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINDUB		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant: • Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
Coût total estimé: 23 360 000	Montant du financement demandé au PNDP: 0	
	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: BIP
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à fabriquer 602 tables bancs pour les écoles nécessiteuses de l'espace communale, 120 chaises et 30 tables pour l'école maternelle et Kartoua et de Vélé		
Respect des normes environnementales: utiliser le matériel adéquat		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°8

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction et équipement d'un bloc de 02 salles de classes, 02 bacs à ordure et 100 plants	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINESEC	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINESEC		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant: • Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 18 000 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: BIP
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire et équiper un bloc de 02 salles de classes, 02 bacs à ordure et 100 plants d'arbres au CES D'Agola		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage par conséquent des mesures d'atténuations comme le reboisement du site		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°9

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction de 03 blocs latrines	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINESEC	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINESEC		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant: • Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 1 500 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 03 blocs latrines à : CES de Dabaye, CES d'Agola, CES de Widigué		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage, prévoir le reboisement du site		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°10

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction de 02 salles de classes en semi dur	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINESEC	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINESEC		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 5 500 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: Comité de développement de Dabaye
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire de 02 salles de classes en semi dur au CES de Dabaye		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage, prévoir le reboisement du site, la construction des latrines, la fabrication des bacs à ordure		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:



### FICHES DE PROJET N°11

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Début construction d'une salle de classe	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINESEC	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINESEC		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: élargir le parc des infrastructures scolaires de la commune de Guémé		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 2 500 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à débiter la construction d'une salle de classe au CES de Dabayé		
Respect des normes environnementales: l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage, prévoir le reboisement du site, la construction des latrines, la fabrication des bacs à ordure		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

## FICHES DE PROJET N°12

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction de 05 forages, avec clôture, canalisation des eaux souillées et 100 plants d'arbres	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINEE	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINEE		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant: • Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: faciliter l'accès à l'eau potable des populations de la commune de Guémé		
Coût total estimé: 42 500 000	Montant du financement demandé au PNDP: 42 500 000	
	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: 10% du montant global -Nature:	Source de financement: PNDP
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 05 forages, avec clôture, canalisation des eaux souillées et 100 plants d'arbres à Bourmi (Guéméré), Niram (Kartoua) Gadjam Danay, Waïdoua (Gabaraye)		
Respect des normes environnementales: : l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage la pollution par les huiles de vidanges l'enfouissement des eaux dans le sols par conséquent prévoir une clôture une fosse de récupération des eaux souillées et le reboisement pour rapprocher la nappe phréatique		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet: R A S

### FICHES DE PROJET N°13

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction de 03 forages, avec clôture, canalisation des eaux souillées et 100 plants d'arbres	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINEE	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINEE		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant: • Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: faciliter l'accès à l'eau potable des populations de la commune de Guémé		
Coût total estimé: 30 000 000	Montant du financement demandé au PNDP: 42 500 000	
	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: 10% du montant global	Source de financement: FEICOM
	-Nature:	
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 03 forages, avec clôture, canalisation des eaux souillées et 100 plants d'arbres à Méringué II, Dekderek (Gabaraye), Méringué III		
Respect des normes environnementales: : l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage la pollution par les huiles de vidanges l'enfouissement des eaux dans le sols par conséquent prévoir une clôture une fosse de récupération des eaux souillées et le reboisement pour rapprocher la nappe phréatique		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet:R A S

### FICHES DE PROJET N°14

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction d'un château d'eau et d'un forage	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINEE	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINEE		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME, fournisseur...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: faciliter l'accès à l'eau potable des populations de la commune de Guémé		
Montant du financement demandé au PNDP:		
Coût total estimé: 11 000 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: 10% du montant global -Nature:	Source de financement: TAMOUNDE/Commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire 01 château d'eau et 01 forage à l'EP Grp I de Vélé		
Respect des normes environnementales: : l'exécution de ces travaux produira évidemment des impacts environnementaux comme la destruction de la biodiversité, la génération des déchets solides et liquide liés a l'utilisation de l'ouvrage la pollution par les huiles de vidanges l'enfouissement des eaux dans le sols par conséquent prévoir une clôture une fosse de récupération des eaux souillées et le reboisement pour rapprocher la nappe phréatique		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet:R A S

### FICHES DE PROJET N°15

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction des dalots	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINTP	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINTP		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME,...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e.mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: améliorer la qualité des infrastructures routières niveau urbain de la commune		
Montant du financement demandé au PNDP: 7 800 000		
Coût total estimé: 7 800 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: 10% du montant global -Nature:	Source de financement: PNDP
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à aménager les voies d'accès à l'entrée du Lycée de Vélé, l'axe Vélé-Kao		
Respect des normes environnementales: prévoir la compensation des personnes affectées, la remise en état des zones d'emprunts, prévoir un réseau simplifiés d'assainissement des eaux de pluies mettre en place des panneaux de signalisation du chantier		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°16

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction de la tribune municipale	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINTP	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINTP		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME,...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: améliorer la qualité des infrastructures routières niveau urbain de la commune		
Montant du financement demandé au PNDP: 0		
Coût total estimé: 6 500 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à aménager la tribune municipale du stade de Guémé		
Respect des normes environnementales: prévoir la compensation des personnes affectées, la remise en état des zones d'emprunts, prévoir un réseau simplifiés d'assainissement des eaux de pluies mettre en place des panneaux de signalisation du chantier		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°17

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Construction de la salle de délibération	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINTP	
Commune: de Guémé		
Maître d'ouvrage: MINTP		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME,...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: améliorer la qualité des infrastructures routières niveau urbain de la commune		
Coût total estimé: 7 500 000	Montant du financement demandé au PNDP: 0	
	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à construire la salle de délibérations de la commune de Guémé		
Respect des normes environnementales: prévoir la compensation des personnes affectées, la remise en état des zones d'emprunts, prévoir un réseau simplifiés d'assainissement des eaux de pluies mettre en place des panneaux de signalisation du chantier		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

### FICHES DE PROJET N°18

	<b>Date:</b> 2011	
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du microprojet:</b> Achat d'un appareil de sonorisation et d'un groupe électrogène	
<b>Région:</b> Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINCOM	
<b>Commune:</b> Guémé		
<b>Maître d'ouvrage:</b> MINCOM		
<b>Maître d'ouvrage délégué:</b> Commune		
<b>Chef de service du marché :</b>		
<b>Maître d'œuvre:</b>		
<b>Ingénieur:</b>		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME,...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: améliorer la qualité des infrastructures routières niveau urbain de la commune		
Coût total estimé: 2 000 000	Montant du financement demandé au PNDP: 0	
	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: -Nature:	Source de financement: commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste l'acquisition du matériel de sonorisation et d'un groupe électrogène à la commune de Guémé		
Respect des normes environnementales: RAS		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:



### FICHES DE PROJET N°19

		Date: 2011
N° de référence	Désignation du microprojet: Reboisement de l'espace Communal	
Région: Extrême-Nord	Domaine d'intervention: MINEP	
Commune: de Guémé		
Communauté: commune		
Maître d'ouvrage: MINEP		
Maître d'ouvrage délégué: Commune		
Chef de service du marché		
Maître d'œuvre:		
Ingénieur:		
Agence d'exécution: titulaire du marché (PME,...)		
Organismes co-intervenant:		
• Prestataire/consultant BP: Tél: e-mail:		
Autres organismes:		
Objectif du micro projet: améliorer la qualité des infrastructures routières niveau urbain de la commune		
		Montant du financement demandé au PNDP: 0
Coût total estimé: 2 000 000	Contribution totale de la commune /communauté: -financière: 10% du montant global -Nature:	Source de financement: TAMOUNDE /commune
Montant estimé de retombée financière par la méthode HIMO:		
Description sommaire du microprojet: le projet consiste à reboiser l'espace urbain de Guémé		
Respect des normes environnementales: RAS		
Durée d'exécution du projet R A S		Date souhaitée de démarrage du chantier du projet R A S:

**ANNEXE 2 : ARRETE MUNICIPAL DE CREATION DU COPIL**

---

### ANNEXE 3 : EQUIPE DE REDACTION DU PRESENT PCD

---

<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Téléphone</b>
BITJOKA Luc	Ingénieur Bac +05	99 87 87 24
EYOME Etienne	Maitrise en économie	96 55 77 92
MEKE Christian	Vétérinaire Bac +2	96 90 43 91
YOUDOM Josué	Licence en Droit Bac + 3	99 39 52 43
YOUGOUDA	Licence en Lettres Bac +3	99 17 33 24